



Republique Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur

et de la recherche scientifique

Université ABBES LAGHROUR KHENCHELA

Faculté des lettres et Langues

Département : lettres et langue française

Spécialité : Sciences Du Langage

Mémoire présenté au Département de Lettres et Langue Française.  
Pour l'obtention d'un Diplôme de Master.

**Analyse du dispositif énonciatif et l'étude de la force  
illocutoire primitive du genre épistolaire.**

***Cas de : 23 premières lettres des Lettres Persanes de  
Montesquieu***

Présenté et soutenu par :Dirigé par :

CHEKHAB Sabrina.

Mme. BOUZAHER Hanane

Jury de soutenance :

*Président : M<sub>me</sub> BOUSSAAD Amel, M.C.B université Abbas Laghrou- Khenchela*

*Examineur : Mr BEROUEL Kamel, M.A.Auniversité Abbas Laghrou-Khenchela*

*Directrice : M<sub>me</sub>BOUZAHER Hanane, M.A.B université Abbas Laghrou- Khenchela*

*Année universitaire:*

*2018/2019*



# *Dédicaces*

Je dédie ce modeste travail à

*Ma mère*

Qui a su trouver les mots  
pour me donner la force et la confiance nécessaire,

Qui m'a entouré d'amour, d'affection

Et fait tout pour ma réussite

Et pour mener à bien ce projet...

Que Dieu la guérisse et la garde pour moi ;

*Mon père* qui m'a aidé à devenir ce que je suis aujourd'hui, que  
Dieu le garde et le protège ;

Ma chère sœur *RADIA*, mes chers frères : *BILAL* et *ZAKI* qui  
n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance, de  
générosité et de courage dans les moments de doute et de stress

Mes très chères amies : *Maïssa*, *Naouel* et *Halima*, symboles de  
tendresse et de fidélité et qui n'ont cessé de m'encourager.

# ***Remerciements***

*Je tiens à remercier ma directrice de mémoire Madame Bouzeher Hanane pour son aide, ses conseils précieux, et ses encouragements toujours positifs.*

*Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Mme Demmane pour ses orientations méthodologiques.*

*Mes sincères remerciements vont aussi aux membres de jury qui ont accepté de lire, d'évaluer ce travail et de bien vouloir nous accorder quelques instants de leurs précieux temps.*

*De même, mes vifs remerciements à tous les enseignants de la filière de français de l'université de Khenchela qui ont contribué à notre formation tout au long de notre cursus universitaire.*

*Un remerciement très particulier va aux membres de ma famille pour leur patience, aide et soutien moral tout au long de la réalisation de ce travail.*

*Enfin, merci à DIEU, pour m'avoir donné la force dans les moments difficiles de réalisation de ce mémoire.*

*Trouvez ici l'expression de ma profonde gratitude et reconnaissance.*

# Tables des matières

Dédicace

Remerciement

Résumé

Liste des abréviations

Introduction.....1

## **Première partie : « Partie théorique ».**

Introduction à la partie théorique.....6

### **Premier chapitre**

#### **« Conception théoriques de l'énonciation-pragmatique »**

1. De la langue à la parole : Quelle transition.....	9
1.1 Les critiques adressées aux postulats de la linguistique de la langue.....	9
2. Le fondement théorique de l'énonciation.....	9
2.1 Les origines oubliées de l'énonciation.....	9
2.2 De la communication à l'énonciation.....	10
2.3 Les définitions de l'énonciation.....	11
3. L'appareil formel de l'énonciation.....	13
3.1 La situation d'énonciation.....	13
3.2 Les déictiques personnels.....	14
3.3 Les déictiques spatiotemporels.....	14
4. La notion de la subjectivité linguistique et l'énonciation.....	14
4.1 Les Modalité et subjectivité énonciative.....	15
4.2 Modalisation, modalité et modalisateur.....	16
4.4 Modalité d'énonciation.....	16
4.5 Modalité d'énoncé.....	17
4.5.1 Modalités logiques.....	17
4.5.2 Modalités appréciatives.....	17
5. Les plans de l'énonciation.....	19

5.1 L'énonciation de l'histoire.....	19
5.2 L'énonciation discursive.....	19
5.3 Plan embrayé/ Plan non embrayé.....	22
5.4 Les réalisations mixtes.....	23
6. La communication et l'énonciation épistolaire.....	24
6.1 Les niveaux narratifs dans l'énonciation épistolaire.....	24
6.1.1 La temporalité d'encodage et de décodage dans le genre épistolaire.....	24
6.2 La double énonciation épistolaire.....	26
7. La pragmatique-énonciative.....	28
7.1 La genèse de la pragmatique .....	29
7.1.1 De la pragmatique linguistique à la pragmatique philosophique.....	29
7.1.2 Définitions de la pragmatique linguistique.....	29
7.2 La théorie des actes de langage.....	30
7.2.1 Constatif <i>versus</i> Performatif.....	31
7.3 Le langage envisagé comme moyen d'action.....	31
7.3.1 L'acte locutoire.....	31
7.3.2 L'acte illocutoire.....	31
7.3.3 L'acte perlocutoire.....	31
7.4 La force illocutoire primitive selon J.R Searle.....	32
7.4.1 Les assertifs.....	32
7.4.2 Les directifs.....	32
7.4.3 Les promissifs.....	33
7.4.4 Les expressifs.....	33
7.4.5 Les déclaratifs.....	33

## **Deuxième chapitre :**

### **« A la marge de Montesquieu et les Lettres persanes »**

1. La biographie de l'auteur.....	36
2. Le résumé de l'œuvre.....	37
3. Le genre épistolaire.....	37
3.1 La lettre.....	37
3.2 Les lettres persanes : Un roman épistolaire.....	37
<b>Conclusion de la première partie.....</b>	<b>39</b>

## **Deuxième partie : Partie pratique**

Introduction à la partie pratique.....	41
--	----

### **Premier chapitre : « Corpus, approche et démarche méthodologique »**

1. Présentation de l'œuvre Lettres persanes.....	43
1.1 L'ordre chronologique des Lettres persanes.....	43
1.2 Présentation et description du corpus d'étude.....	44
2. La délimitation de l'approche d'étude et la démarche méthodologique.....	45

### **Deuxième chapitre : « Analyse du dispositif énonciatif et l'étude de la force illocutoire primitive des 23 premières lettres des Lettres persanes »**

1. L'analyse du dispositif énonciatif du corpus.....	48
1.1 Le repérage des déictiques personnels.....	49
1.2 La localisation spatiotemporel.....	51
1.2.1 Les déictiques temporels.....	52
1.2.2 Les déictiques spatiaux.....	53
2. La modalisation.....	54
2.1 Modalités d'énoncé.....	55
2.1.1 Modalités logiques.....	55
2.1.2 Modalités affectives.....	57
2.1.3 Modalités aléthiques.....	60
2.2 Modalités d'énonciation.....	61
3. Temps verbaux et mode d'énonciation épistolaire.....	64
4. La double énonciation épistolaire.....	66
4.1 Les niveaux narratifs des Lettres persanes.....	67
4.1.1 Actants extra-diégétique.....	67
4.1.2 Actants intra-diégétique.....	68
4.2 La temporalité d'encodage et de décodage des Lettres persanes.....	68

5. L'analyse de la force illocutoire primitive selon J.R Searle.....	69
5.1 Les directifs.....	70
5.2 Les promissifs.....	75
5.3 Les assertifs.....	75
5.31 Les assertifs indirectes ou implicites.....	76
5.4 Les expressifs.....	77
5.5 Les déclaratifs.....	78
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>80</b>
Bibliographie.....	83
Annexe	

## Résumé

Ce travail de recherche a pour objectif d'étudier le fonctionnement énonciatif et la force illocutoire primitive du genre épistolaire. Parler de son énonciation spécifique implique certainement de parler de la subjectivité des correspondants qui s'inter-échangent par le biais des lettres fictives caractérisées par un dédoublement de pôles d'émission et de réception, déterminées par des paramètres linguistiques de la situation d'énonciation épistolaire relevant de l'événement énonciatif qui désigne le centre de notre problématique. Nous partons de l'énonciation pour s'articuler à la pragmatique ayant pour but de voir le fonctionnement du langage en communication épistolaire dans la mesure où ce dernier ne vise pas seulement à dire ou décrire mais aussi d'agir ou amener à réagir.

**Mots clés :** Enonciation, Pragmatique, force illocutoires, dédoublement de pole, émission, réception, langage, lettre.

## المخلص

يهدف هذا العمل البحثي لدراسة العمليات القولية وقوة الفعل الانجازي للنوع الرسالي. التحدث عن قولية هذا النوع محددًا يعني التأكيد الحديث عن الطابع الذاتي للمرسلين الذين يتراسلون من خلال رسائل وهمية تنسم بازواجية أطراف الإرسال والاستقبال، تحددتها إعدادات اللغة لحالة الإعلان الرسالي الذي يعتبر مركز لمشكلتنا الرئيسية. من القولية نتجه للمذهب البراغماتي اللغوي من أجل مشاهدة أداء اللغة في الاتصال الرسالي قدر ما المقصود ليس فقط للقول أو الوصف، ولكن أيضا للتصرف والتفاعل واتخاذ الرد الأخير.

**الكلمات المفتاحية:** القولية، البراغماتية، قوة الفعل الانجازي، ازدواجية البث والاستقبال اللغة، رسالة.

## Abstract

This research work is aimed to study the enunciative operations and the primitive illocutionary value of the epistolary genre. Talking about his specific enunciation means certainly talk about the subjectivity of correspondents who will inter-échangent through the fictitious letters characterized by a duplication of poles of emission and reception, determined by the language settings of the situation of epistolary enunciation of the enunciative event which means the centre of our problem. We are saying to articulate to the pragmatic in order to see the functioning of language in epistolary communication insofar as the latter is intended not only to say or describe, but also to act or take to react.

**Key words:** saying, pragmatic, illocutionary force, duplication of pole, emission, reception, language, letter.



***LISTE DES ABREVIATIONS***

## Liste des abréviations

**LP** : Lettres persanes.

**P.P** : Pronom personnel

**ME** : Moment d'énonciation.

**SI** : Situation d'énonciation.

**LE** : Lieu d'énonciation.

**MO EP** : Modalités épistémiques.

**MO AF** : Modalités affectives.

**MO AX** : Modalités axiologiques.

**MO AL** : Modalités aléthiques.

**MO IN** : Modalités interrogatives.

**TAL** : La théorie des actes du langage.

**SDL** : Sciences du langage.



***INTRODUCTION***

Les Sciences du langage font partie de la grande famille des Sciences Humaines et Sociales. Elles ont pour but général d'étudier le langage et son fonctionnement qui marque l'évolution de la linguistique moderne tout en suivant la théorisation faite par *Saussure* au début du *XXème* siècle.

Avec l'avènement de plusieurs domaines d'étude au sein des Sciences du langage et plus précisément l'énonciation, le prolongement de la linguistique saussurienne passe de la linguistique de la phrase à la linguistique de parole, permettant d'aller au-delà de la phrase en mettant en relief le sujet linguistique et l'extralinguistique au centre de l'analyse énonciative.

La problématique de l'énonciation est devenue incontournable dans l'analyse d'une phrase, un texte ou un d'un discours, dans la mesure où nous ne pouvons plus les analyser sans prendre en considération l'événement énonciatif qui les rend possible, dès lors le langage en communication s'organise à partir des sujets parlants qui le prennent en charge au sein de l'énonciation.

Sachant que le langage ne saurait être réduit au rôle de description du monde ou transmission d'information dans un contexte bien déterminé, mais comme une activité langagière à travers laquelle l'énonciateur se situe par rapport à son énonciataire, à son énonciation elle-même où il se pose en point de repère de marques personnels, spatio temporel et modal, en ne visant pas seulement à décrire le monde mais d'agir sur autrui ou de l'amener à agir.

L'évolution du champ d'étude des SDL, depuis les années 1970, a profondément renouvelé les relations entre la Linguistique de parole et la littérature. Cette rencontre entre les deux domaines situe notre travail dans un carrefour appelé « *l'énonciation épistolaire* ». La théorie énonciative tient sa place cruciale pour le genre « *épistolaire* », car parler de son énonciation spécifique implique certainement de parler de la subjectivité des épistoliers qui s'inter-échantent par le biais des lettres fictives déterminées par des paramètres linguistiques relevant de l'événement énonciatif-pragmatique qui désigne le centre de notre problématique.

Dans le présent mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme du Master, s'inscrit au champ des SDL et plus précisément à la linguistique de parole où notre tâche se veut une étude du fonctionnement énonciatif-pragmatique du genre épistolaire fictif pour démontrer l'originalité du fonctionnement discursif de ce dernier, en visant à répondre aux questions suivantes :

- ***Qu'est ce qui caractérise le fonctionnement énonciatif des lettres fictives ?***
- ***Comment les épistoliers peuvent-ils utiliser le langage dans la communication différée, et pour quelle(s) intention(s) ?***

Pour répondre à cette problématique, nous émettrons alors l'hypothèse que l'épistolier a pour intention d'agir sur son destinataire ou de l'amener à agir à travers le langage, ayant pour volonté de construire une image de sois et de l'imposer à l'autre par le langage en action où le fonctionnement énonciatif épistolaire pourraient être caractérisé par un dédoublement d'instance d'émission et/ou de réception du message.

Notre travail consistera donc à effectuer une analyse ***énonciative-pragmatique*** du genre épistolaire. Etant donné que l'objet de notre analyse se présente comme un genre spécifique ; à savoir : « ***Les lettres persanes de Montesquieu*** », composé de *161 lettres*. Afin de ne pas s'étaler dans une étude pouvant être trop longue, nous avons jugé utile de délimiter notre corpus. En effet nous allons travailler sur « ***les 23 premières lettres des Lettres persanes*** ».

Notre choix de nous pencher vers l'étude du fonctionnement énonciatif d'un genre épistolaire, s'explique par notre engouement pour les classiques de la langue française. Ce positionnement revient par rapport à la publication de la correspondance d'écrivains qui est une pratique très en vogue dans le domaine de la littérature épistolaire et cela en dépit de la problématique d'appartenance de l'œuvre.

La deuxième motivation, s'explique par le fait que l'épistolier a pour intention d'agir sur son destinataire qui est pris en considération par l'écrivain qui va user de différents moyens non seulement littéraires mais aussi rhétoriques, sémantiques, sémiotiques et pragmatiques pour l'atteindre et cela en fonction d'objectif visé et du thème abordé au sein de champs de recherche des sciences du langage.

Pour concrétiser notre démarche de recherche et d'analyse de l'œuvre épistolaire, cela nécessite de revenir au contexte de sa production ainsi que celui de sa réception, alors l'utilisation de ***l'approche énonciative*** nous semble pertinente pour pouvoir étudier les dimensions situationnelles et contextuelles du fonctionnement épistolaire, c'est-à-dire les ancrages spatio-temporels de la mise en œuvre des énoncés.

Il est aussi utile d'indiquer que l'analyse du genre épistolaire est assez complexe vue sa double construction énonciative, c'est-à-dire que ce roman épistolaire est certes composé de lettres échangées entre plusieurs épistoliers mais il est aussi destiné à la publication et donc à être lu par un large public. C'est pourquoi nous avons choisi d'adopter des concepts de

*l'approche pragmatique*, en l'occurrence l'étude de *la visée illocutoire*, à fin de déceler à travers ces lettres ce que les épistoliers veulent partager entre eux ainsi qu'avec leurs lecteurs. Ils 'agit donc d'une approche *énonciative-pragmatique*. Ces deux courants se complètent fort bien, en permettant d'établir une relation entre le sujet linguistique et extralinguistique.

Pour la construction de notre propos, nous avons opté pour un plan présenté dans quatre chapitres subdivisés en deux parties inspirés de notre finalité de l'étude de l'œuvre en question.

Nous commençons notre travail par une partie théorique qui comprend deux chapitres : le premier s'intitule : « *Conceptions théoriques d'Énonciation Pragmatique* » dans lequel nous verrons des notions fondamentales en énonciation-pragmatique qui désignent le point crucial de notre travail, à savoir : la problématique de l'énonciation et la subjectivité dans le discours épistolaire ainsi la force illocutoire du même discours sur l'énonciataire.

Le deuxième chapitre de notre travail intitulé : « *Au marge de Montesquieu et des Lettres persanes* », consistera à décrire les concepts de base de la littérature épistolaire dans laquelle s'inscrit notre corpus d'étude.

Quant à la partie pratique de notre travail qui tentera de répondre à notre problématique de départ qui tourne autour de l'énonciation-pragmatique. Cette partie comprend deux chapitres : le premier intitulé : « *Corpus, approche et démarche méthodologique* » dans lequel nous présentons notre corpus d'étude, ensuite nous précisons l'approche d'étude que nous adopterons pour pouvoir l'analyser.

Le deuxième et le dernier chapitre de ce mémoire intitulé : « *Analyse du fonctionnement énonciatif et étude de la force illocutoire primitive de 23 premières lettre des Lettre persanes* ». Dans lequel nous repérons les paramètres situationnelles et contextuelles des lettres de notre corpus pour pouvoir étudier leur fonctionnement énonciatif afin de confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ.

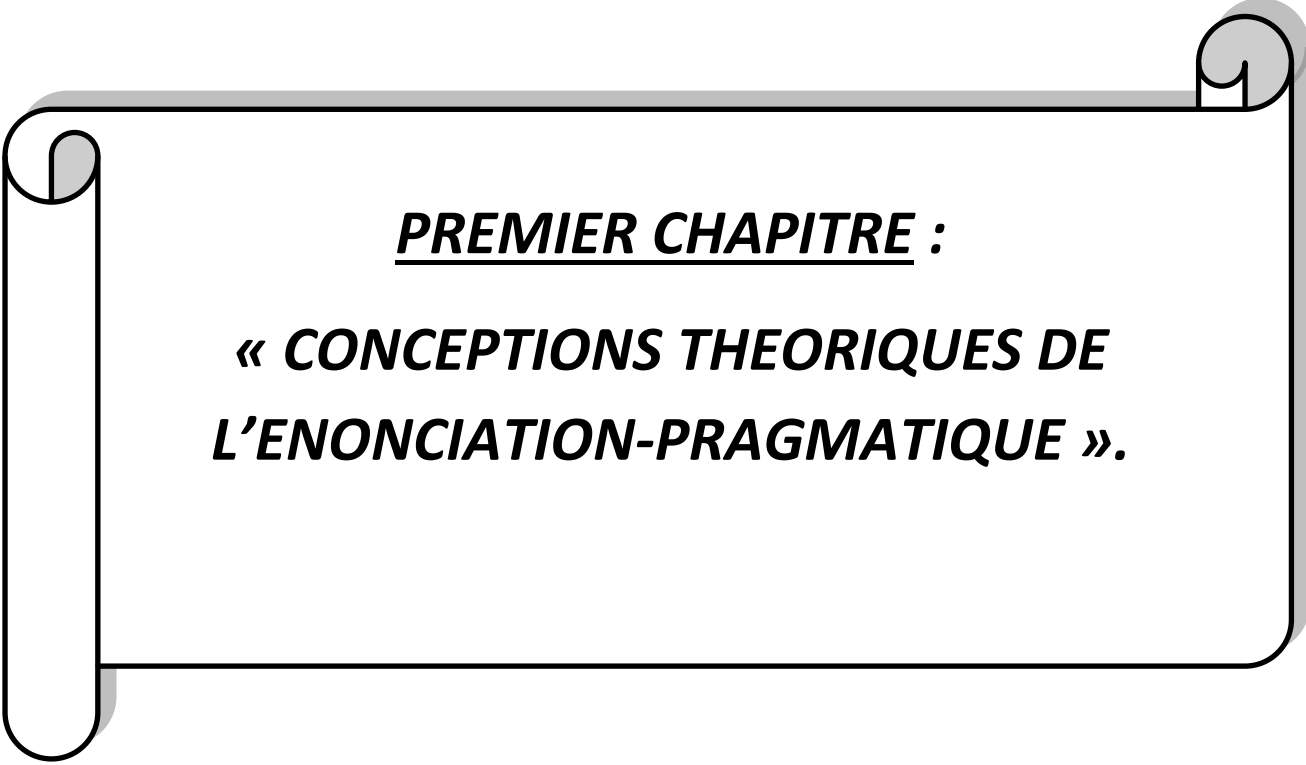


***PREMIERE PARTIE :***  
***PARTIE THEORIQUE***

## **Introduction à la partie théorique :**

Cette première partie des conceptions théoriques de notre travail comprend deux chapitres, le premier s'intitule : « *Conceptions théoriques d'Énonciation Pragmatique* », le second a pour titre : « *Au marge de Montesquieu et les Lettres persanes* ».

Nous verrons dans cette partie les bases théoriques de l'énonciation et de la pragmatique et le rapport entre ces deux disciplines. Dans la suite, nous aborderons les concepts de base de la littérature épistolaire dans laquelle s'inscrit notre corpus d'étude : « *Les Lettres Persanes de Montesquieu* ».



**PREMIER CHAPITRE :**  
**« CONCEPTIONS THEORIQUES DE  
L'ENONCIATION-PRAGMATIQUE ».**

Ce premier chapitre s'intitule « *Conceptions théoriques d'Énonciation Pragmatique* » s'organisera autour de deux notions fondamentales de notre travail, à savoir : *la problématique de l'énonciation et la subjectivité dans le discours épistolaire ainsi la force illocutoire du même discours sur l'énonciataire.*

Nous allons, d'abord, aborder les critiques du postulat de la Linguistique de la Langue, ensuite, le fondement théorique de l'énonciation et la définition de cette dernière selon *Benveniste, Kerbrat-Orecchioni* et d'autres linguistes.

Par la suite, nous nous pencherons sur les paramètres de la situation d'énonciation (déictiques personnels et spatiotemporels), en donnant priorité à la subjectivité énonciative relative à la présence de différentes modalités d'énoncé et d'énonciation. A la fin de cette partie énonciative nous tenterons de montrer la double énonciation épistolaire qui désigne la spécificité de notre étude.

Finalement, une partie de ce chapitre sera consacrée à la Pragmatique et la relation de cette dernière avec l'Énonciation, par le fait qu'elle prend en compte l'énoncé, non seulement du point de vue de l'énonciateur mais aussi de la relation de cet énoncé avec l'énonciataire. Nous verrons ainsi que cette science a existé bien avant Austin et Searle avec divers courants de pensée philosophique. Puis nous aborderons le fondement théorique de la Pragmatique Linguistique et la Théorie des Actes du Langage.

Enfin, nous consacrons une partie importante pour aborder la force illocutoire primitive selon *J.R Searle* afin de voir l'impact du discours sur l'énonciataire et l'acte réalisé sur lui.

# 1. De la langue à la parole : Quelle postulats transition ?

## 1. 1 Les critiques adressées aux de la linguistique de la langue :

Les linguistiques énonciatives ont pour fondement commun : une critique de la linguistique de la langue. *Saussure*, dans *le Cours de la Linguistique Générale*, qui pour lui : « *la Linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* » (1972). Il écarte explicitement les postulats de la linguistique de la parole pour privilégier la linguistique de la langue.

En revanche *Benveniste* reformule l'alternative de la linguistique de la langue vs de parole : « *Ce sont là vraiment deux univers différents [...]. Il y'a d'un coté la langue, ensemble de signe formels dégagés par des procédures rigoureuses [...], de l'autre coté la manifestation de la langue dans la communication vivante* » (1966:130).

Selon lui, les deux univers sont séparés mais le postulat de la linguistique de la parole est émergé à partir de celui de la langue mais « *dans la communication* ». Les critiques de *Benveniste* portent principalement sur le fait que le système de *Saussure* est fermé parce que le nombre des éléments est limité : « *En réalité, le monde du signe est clos. Du signe à la phrase il n'y a pas transition* » (1974:65).

## 2. Le fondement théorique de l'énonciation :

### 2. 1 Les origines oubliées de l'énonciation :

Traditionnellement, *Emile Benveniste* est connu comme le père fondateur de la théorie énonciative, alors qu'en réalité, le problème énonciatif remonte aux années (1910-1920). Avant *Benveniste*, il y avait du coté russe *Mikhaïl Bakhtine*<sup>1</sup> dont pour lui la conception du langage implique nécessairement la prise en compte de l'énonciation. Il ne distingue pas l'énoncé de son énonciation, il s'agit pour lui d'une seule et même donnée indissociable : « *énoncé-énonciation* » qui désigne : « *forme-sens* », c'est-à-dire que chaque *forme* linguistique est porteuse d'un *sens* et ce sens est issu d'une *production sociale*.

---

<sup>1</sup> M. Bakhtine publie son ouvrage de 1929, traduit en français en 1977, *Le Marxisme et la Philosophie du langage*, sous le nom de V.N Volchinov

## 2. 2 De la communication à l'énonciation :

La dimension énonciative est enrichie par la prise en considération de la communication telle qu'elle est diffusée par le fameux schéma de communication de *Jakobson* qui n'est pas centré seulement sur la transmission du message mais sur le message même :

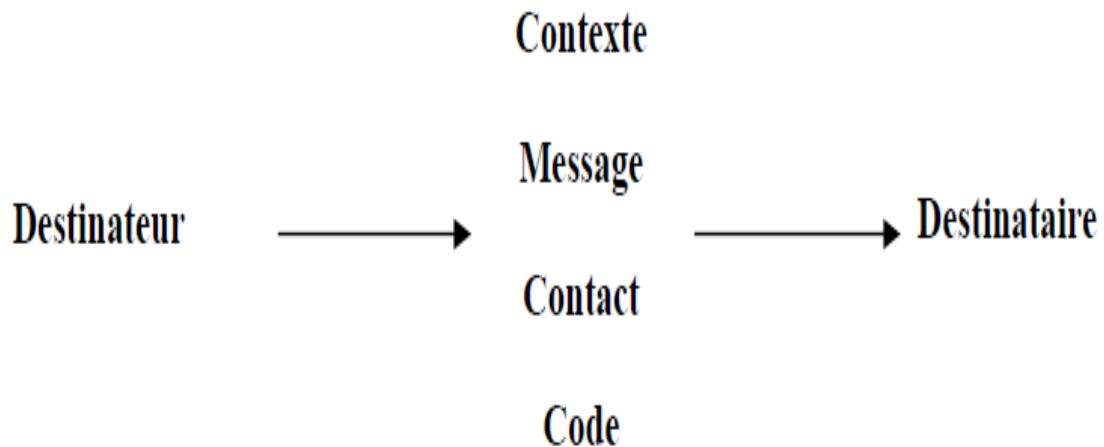


Figure 1: Le schéma général de la communication humaine (*Jakobson, 1963*)

Par la suite, ce schéma est critiqué par *Orecchioni* qui aborde la conception énonciative à partir de ce schéma mais elle postule que ce dernier ne contient pas les éléments indispensables à l'analyse de l'échange linguistique. Elle enrichit le cadre énonciatif et propose de complexifier le schéma de *Jakobson* en rajoutant d'autres mécanismes spécifiques pour l'encodage et le décodage du message tel que : *la compétence paralinguistique, idéologique...*

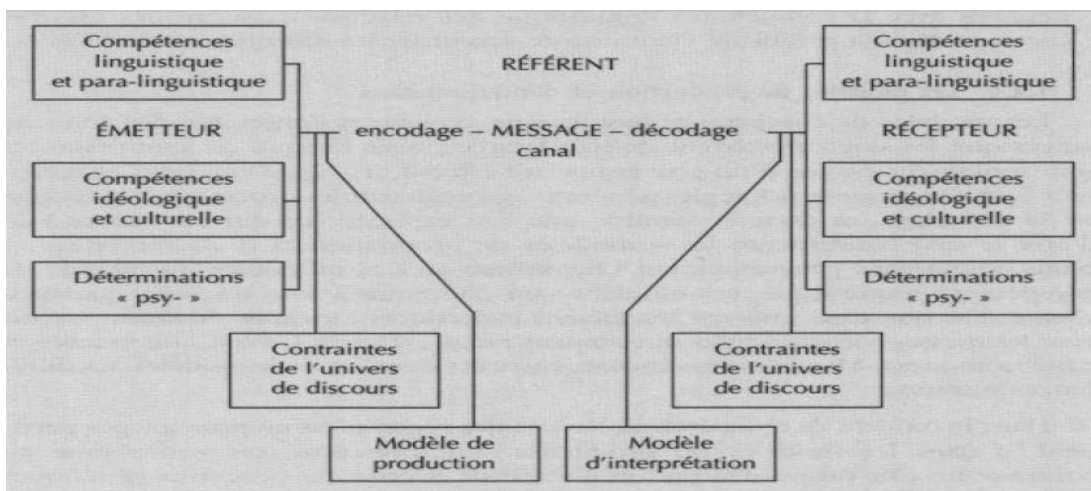


Figure 2 Schéma de communication de *Catherine Kerbrat Orecchioni. (1999:19)*

## 2. 3 Les définitions de l'énonciation :

Nous allons tenter de circonscrire le domaine de l'énonciation en nous référant à quelques linguistes représentatifs du domaine :

**a-Emile Benveniste** : c'est chez Benveniste que l'on trouve la définition originelle de l'énonciation dans son ouvrage de référence *Problème de Linguistique Générale* : « *l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation.* » (1974:80). C'est-à-dire que l'énonciation est un acte individuel de production et l'utilisation de la langue dans un contexte bien déterminé ayant pour résultat un énoncé oral ou écrit.

**b-Kerbrat-Orecchioni** : elle considère les formulations de Benveniste comme la base commune aux réflexions contemporaines sur l'énonciation. Elle définissait l'énonciation comme l'ensemble des phénomènes observables qui se réalisent lors d'un acte communicationnel particulier (Orecchioni, 1980).

La problématique de la linguistique du discours est donc d'identifier et de décrire les traces de cet acte, c'est-à-dire l'ensemble des « *faits énonciatifs* »<sup>2</sup> comme les traces de la présence du locuteur, les lieux et les modalités de cette existence.

**c-Oswald Ducrot** : en élargissant sémantiquement le concept de la phrase en passant à l'énoncé par divers linguistes, ce qui amène Ducrot (1970) à distinguer entre *la phrase* et *l'énoncé* pour pouvoir définir l'énonciation : « *C'est l'évènement historique constitué par le fait qu'un énoncé a été produit, c'est-à-dire qu'une phrase a été réalisée. On peut l'étudier en cherchant les conditions sociales et psychologiques qui déterminent cette production* » (1995:603). Pour lui la phrase une notion abstraite qui désigne une suite de syntagmes virtuels alors que l'énoncé désigne une ou plusieurs phrases produites par un locuteur, c'est-à-dire l'énoncé est une occurrence spatio-temporellement localisée d'une phrase.

**d-Charaudeau et Maingueneau** : en se référant au *Dictionnaire d'analyse du discours* dans lequel on détermine l'objectif principal de la théorie énonciative : « *l'énonciation est le pivot de la relation entre la langue et le monde : d'un côté elle permet de représenter dans l'énoncé des faits, mais d'un autre côté elle constitue elle-même un fait, un évènement unique défini dans le temps et l'espace* » (2002:228).

---

<sup>2</sup> Nous appelons « *faits énonciatifs* » les unités linguistiques, quels que soient leur nature, leur rang, leur dimension, qui fonctionnent comme indices de l'inscription au sein de l'énoncé de l'un et ou de l'autre des paramètres qui viennent d'être énumérés.

Cela dit, pour comprendre la notion d'énonciation, Nous jugeons utile de distinguer entre la notion « énoncé » et « énonciation ».

### ***Énoncé / énonciation :***

Désigne une dichotomie étroitement liée mais également différente, comme l'affirme Charaudeau « *l'énonciation s'oppose à l'énoncé comme l'acte se distinguant de son produit* » (Ibid.p229). De ce fait, nous pouvons déduire que l'énonciation est l'acte de produire un énoncé oral ou écrit dans une situation de communication précise.

### **3. L'appareil formel de l'énonciation :**

Il existe au sein des énoncés des marques de « *la mise en fonctionnement de la langue* ». C'est ce que Benveniste appelle : « *l'appareil formel de l'énonciation* »<sup>3</sup>: « *Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques d'une part, et au moyen de procédés accessoires de l'autre* » (1970:12).

Cet appareil porte dans les productions verbales de la subjectivité du locuteur :

#### **3. 1 La situation d'énonciation :**

Elle est constituée par l'ensemble des paramètres qui permettent la communication et l'ancrage de l'énoncé dans la SI : « *Moi/ Ici/ Maintenant* » du locuteur en exercice. Ces paramètres s'inscrivent dans certaines formes de la langue nommés « *Déictiques* »<sup>4</sup>, ou encore dans un sens plus large « *Embrayeur* »<sup>5</sup> traduit de l'anglais « *Shifters* » par Jakobson qui le définit ainsi : « *Tout code linguistique contient une classe spéciale d'unités grammaticales qu'on peut appeler les embrayeurs : la signification générale d'un embrayeur ne peut être définie en dehors d'une référence au message* » (1963:178).

Cela signifie que l'interprétation de ces indices variables selon l'événement énonciatif : « *Moi/Ici/Maintenant* » n'ont de significations que par rapport à la SI. Il faut avoir connaissance du locuteur, lieu et du moment pour comprendre à quoi ils se réfèrent.

---

<sup>3</sup> Expression empruntée au célèbre article fondateur de Benveniste : *L'appareil formel de l'énonciation, 1970.*

<sup>4</sup> Du grec *Deixis*, signifiant « fait de montrer ».

<sup>5</sup> Mot traduit de l'anglais « *Shifters* ». Ce terme est initialement emprunté par Jakobson (1963 : 187 sq.) au linguiste danois Otto Jespersen.

### **3. 2 Les déictiques personnels :**

La présence des deux protagonistes de l'énonciation (le locuteur et l'interlocuteur) est marquée par des pronoms de la 1<sup>e</sup> « Je » et la 2<sup>e</sup> « Tu » personne qui constituent, selon Benveniste, des marqueurs de la SI. Ils ont un statut différent de ceux de la troisième personne « Il », c'est selon Benveniste la « non-personne ». Il l'explique comme suit : « « Je » désigne celui qui parle [...] disant « je », je ne puis ne pas parler de moi. A la 2<sup>e</sup> personne, « Tu » est nécessairement désigné par « Je » [...]. Mais la 3<sup>e</sup> personne, un prédicat est bien énoncé, seulement hors du « Je-Tu » » (Ibid:228).

### **4. 3 Les déictiques spatio-temporels :**

Ils désignent le cadre spatio-temporel de l'échange. Ces formes de la langue ne peuvent s'explicitier qu'en faisant retour à leur situation de leur énonciation : « *Ce sont les indicateurs de la deixis, démonstratifs, adverbes, adjectifs, qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du "sujet" pris comme repaire* » (Ibid:262).

### **4. La notion de subjectivité linguistique et l'énonciation :**

En nous basant sur l'ouvrage de référence de Benveniste : *Problèmes de Linguistique Générale* ; qui définit la subjectivité comme : « *la capacité du locuteur à se poser comme sujet* » (1966:269).

Par ailleurs, Benveniste détermine le langage : « *le langage qui contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression* » (1966:263). A cet égard, la subjectivité et le langage sont intimement liés par la présence du locuteur dans le langage tout en mettant en rapport sa position, son attitude et sa manière de s'exprimer au sein du langage.

Kerbrat Orecchioni, de sa part, suit la conception de Benveniste : « *qu'aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité* » (1999:117). Donc la subjectivité est étroitement liée à la notion d'énonciation par la présence explicite du sujet parlant dans son énoncé, mais aussi implicite par son attitude : son affectivité, son évaluation et son jugement : « *le discours subjectif est celui dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement, ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'assertion* » (Orecchioni, 1986:80).

#### **4. 1 Modalité et subjectivité énonciative :**

##### ***Dictum et Modus :***

Il existe au sein des énoncés deux composantes : le *dictum* (ce qui est dit) et le *modus* (la manière de le dire). La distinction entre ces deux notions latines remonte explicitement à Charles Bally (1930:50), qui consiste à opposer le sens de l'énoncé à l'attitude que le locuteur marque à l'égard de son dire : « *la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté d'un sujet parlant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit* » (1965:38). Dans un énoncé, par le *dictum*, le sujet parlant recouvre respectivement la construction du sens de cet énoncé : « *le fait de s'exprimer en mettant un prédicat et un sujet en relation* » (Orecchioni, 1987).

Tandis que par le *modus* : « *l'attitude que le sujet parlant manifeste vis-à-vis du contenu de ce qu'il dit, ou dictum* » (Dubois & al, 2002:308). Le *modus* désigne la construction de la dimension pragmatique du *dictum* qui se manifeste par : (adverbes, verbes de modalité : pouvoir, devoir, croire...). Ils établissent une relation d'interdépendance : le *dictum* peut exister sans le *modus* mais pas le contraire.

#### **4. 2 Les modalités énonciatives:**

Comme nous l'avons montré auparavant, le locuteur annonce sa position par des « *Embrayeurs* » d'une part et au moyens de procédés énonciatives de l'autre (Benveniste, 1974). De ce fait, l'énonciation est un phénomène communicationnel particulier par lequel le sujet parlant s'approprie la langue et montre sa position non seulement par des indices personnels et spatiotemporels mais aussi par le biais des indices indirectes : « *les modalités* », conçues comme le pivot de l'énonciation, car elles explicitent la position du locuteur par rapport à son interlocuteur et son énoncé, comme le montre Charaudeau : « *la modalisation [...] constitue le pivot dans la mesure où elle permet d'expliciter ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur, à lui-même et à son propos* » (1992:572).

#### **4. 3 Modalisation modalité et modalisateur :**

Il arrive parfois de confondre entre *la modalisation*, *la modalité* et *le modalisateur*. A cet égard, nous jugeons utile de préciser cette complexité :

« *La modalisation* » est un processus de réaction à l'égard de l'énoncé alors que « *la modalité* » désigne un résultat qui implique les traces de ce processus, tout comme le rapport entre l'énonciation (processus) et l'énoncé (produit). Nous disons qu'un énoncé est modalisé quand il contient une ou plusieurs modalités.

Quant aux « *modalisateurs* », ce sont des marques par lesquels l'énonciateur marque son attitude face à son énoncé, son énonciation et à la SI. L'énonciateur indique donc le degré de son engagement par le modalisateur : « *Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui révèlent non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé* » ( Korkout,Onursal, 2009:27).

Il faut maintenant distinguer deux types de modalités : *modalités d'énonciation et modalités d'énoncés*.

#### **4. 4 Modalités d'énonciation :**

Elles renvoient à l'acte d'énonciation en marquant l'attitude énonciative adoptée par le locuteur à l'égard de son interlocuteur. Pour la phrase française, il y'a quatre types essentiels de modalités d'énonciation :

***Modalité assertive*** : désigne la manière de présenter un constat, une vérité ou une certitude visant à amener l'interlocuteur à y adhérer : « Tu reste souvent silencieux » (Paveau, Sarfati, 2003:176).

***Modalité interrogative*** : désigne une interlocution construite par une demande d'identification de point de vue d'assentiment pour avoir des réponses : « Restes-tu souvent silencieux ? » (Ibid).

***Modalité jussive*** : ce que Benveniste appelle « intimation », elle implique une nécessité d'accomplissement d'un acte immédiat par l'emploi de l'impératif : « Reste silencieux ! » (Ibid).

***Modalité exclamative*** : visant à s'exprimer spontanément, elle comprend une admiration, une demande instante ou une atténuation : « Tu reste souvent silencieux ! » (Ibid).

#### **4. 5 Modalités d'énoncé :**

Elles désignent les éléments linguistiques utilisés par le locuteur pour exprimer son attitude face à ce qu'il énonce. Elles concernent *le dictum* parce qu'elles mettent l'accent sur le contenu propositionnel de l'énoncé. Elles ne portent pas donc sur la relation entre le locuteur et l'interlocuteur mais la manière dont le locuteur marque par rapport à son énoncé. Ces modalités sont réparties en deux types qui se présentent comme suit :

4. **5.1 Modalités logiques** : Elles étaient au début l'intérêt des philosophes et des logiciens mais elles sont par la suite liées à la linguistique. On distingue généralement cinq types de modalités :

**Les modalités aléthiques**<sup>6</sup> : elles concernent « la nécessité » et « l'obligation », elles sont étroitement liées mais relatives à une appréciation d'ordre morale. « La possibilité » où le locuteur énonce une action éventuelle. Elle est saisie par des verbes tels que pouvoir et des périphrases verbales suivies par un infinitif comme être apte de, être capable de...

**Les modalités déontiques**<sup>7</sup> : elles signalent la « permission » et « l'obligation » par des verbes tels que : autoriser, permettre.

**Les modalités épistémiques** : concernent « la connaissance » et « la croyance » par l'usage des verbes : connaître, ignorer, savoir où le locuteur énonce explicitement son attitude vis-à-vis une information présumée, reconnue ou inconnue pour lui ; croire, penser, sembler, par lesquels le locuteur présume un fait en exprimant son avis par un degré de certitude ou d'incertitude.

**Les modalités bouliques** : elles expriment le désir et le souhait dont la réalisation est possible ou presque impossible et cela par des verbes tels que : désirer, rêver, vouloir, souhaiter...

**Les modalités temporelles** : correspondant à la représentation du présent, du passé et du futur.

#### 4. 5.2 Les modalités appréciatives ou (évaluatives) :

Elles désignent les modalités qui permettent au locuteur d'exprimer sa subjectivité appréciatives. Orecchioni (1980), montre comment certains unités linguistiques : noms, adjectifs, verbes et adverbes peuvent exprimer la subjectivité du locuteur d'une manière appréciative. Elle résume le fonctionnement des adjectifs dans le schéma suivant :

---

<sup>6</sup> « Aléthique » vient du grec « *aléthéia* » qui signifie « vérité ».

<sup>7</sup> Le mot déontique dérivé du grec « *ta denta* » qui veut dire « ce qu'il faut faire »

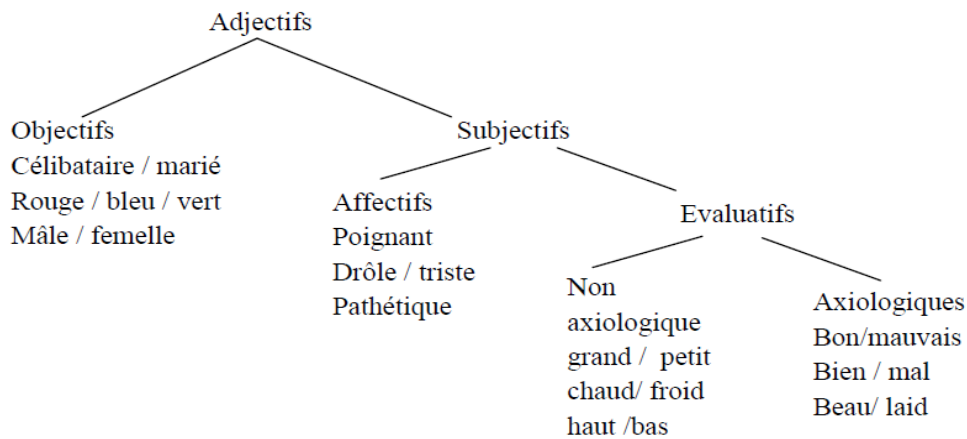


Figure 3 Le fonctionnement des adjectif affectifs (Orecchioni, 1980).

## 5. Les plans de l'énonciation :

En nous référant à un article des *PLG* intitulé « *les relations de temps dans le verbe français* » (1966). Benveniste montre la structure du temps verbal dans deux domaines différents : le *plan historique* et le *plan discursif* : « *Les temps d'un verbe français [...] se distribuent en deux systèmes distincts et complémentaires [...]. Ces deux systèmes manifestent deux plans d'énonciation différents, que nous distinguons comme celui de l'histoire et celui du discours* » (1959:238). Benveniste classe les deux plans dans une perspective énonciative en les rapportant à l'investissement ou non de l'énonciateur dans son texte.

### 5. 1 L'énonciation de l'histoire :

Dans le plan historique, les faits appartenant au passé sont présentés dans un récit caractérisé par l'absence du locuteur et des catégories verbales de temps propres à cette implication. Benveniste l'explique dans le passage suivant :

« *Le plan historique de l'énonciation se reconnaît à ce qu'il impose une délimitation particulière aux deux catégories verbales du temps et de la personne prises ensemble [...]. L'historien ne dira jamais Je ni Tu, ni ici, ni maintenant, parce qu'il n'empruntera jamais l'appareil formel du discours* » (Ibid:239). Selon lui, ce qui caractérise ce type est d'une part l'absence de la marque du locuteur qui s'énonce par des déictiques et des catégories verbales de temps propres à elle de l'autre.

Pour étudier la temporalité dans l'histoire nous devons noter que le repaire du temps dans l'histoire est le moment de l'énoncé (d'évènement). Par cette référence, le locuteur prend

distance de ce qu'il dit, Benveniste précise ces temps qui appartiennent à l'énonciation historique comme suit : « *L'énonciation historique compte trois temps: l'aoriste (=passé simple ou passé défini), l'imparfait (y compris la forme en –rait dite conditionnel), le plus que- parfait. Accessoirement, d'une manière limitée,[...]le futur, que nous appellerons le prospectif. Le présent est exclu, à l'exception -très rare- d'un présent intemporel tel que le "présent de définition" » (Ibid:239). Le temps fondamental est l'aoriste ou le passé simple, l'imparfait employé en complémentarité avec le passé, le plus que parfait et le prospectif : un temps qui désigne l'anticipation sur le futur afin d'exprimer une certaine fatalité ou nécessité.*

## **5. 2 L'énonciation discursive :**

Le plan discursif est défini par Benveniste par rapport à l'histoire. Il est présenté dans un sens intégré dans une perspective pragmatique : « *Il faut entendre par discours dans sa plus large extension, toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (1966:242). Il est employé lorsque le locuteur veut influencer son interlocuteur. Sa présence est claire par son investissement dans ce qu'il énonce par l'emploi des déictiques personnels "je" et "tu" auxquels s'oppose la troisième personne et les modalités énonciatives insérées par le locuteur.*

Contrairement à l'énonciation historique, le locuteur ne s'efface pas du tout, au contraire il s'implique dans son récit : « *correspondances, mémoire, théâtre, ouvrage didactique... »*

Pour étudier la temporalité dans ce type, notre repaire sera « *le moment de l'énonciation* ». Alors, le temps de base c'est « *le présent de l'énonciation* », le passé composé. Ces deux formes verbales expriment les faits antérieurs à ce présent. Le futur est utilisé pour désigner les faits postérieurs projetés vers l'avenir par rapport au repaire.

Cette richesse temporelle est signalée par Benveniste: « *Le discours emploie librement toutes les formes personnelles du verbe [...]. De même le registre des temps verbaux est bien plus large dans le discours: en fait tous les temps sont possibles, sauf un, l'aoriste » (Ibid:242).*

L'énonciation *discursive* et *historique* se distingue par le choix des pronoms personnels, des marqueurs spatio-temporels et de temps verbaux dont leur répartition peut être résumée dans le tableau suivant :

<b>Discours</b>	<b>Histoire</b>
<i>Je / Tu (Nous / Vous).</i>	<i>Il(s), Elle(s).</i>
<i>ici ; maintenant</i>	<i>là ; alors</i>
<i>Repère : temps de l'énonciation</i>	<i>Repère : le temps de l'évènement énoncé</i>
Passé composé Présent Futur (futur antérieur) <i>Mode impératif</i>	Passé simple (passé antérieur)
Imparfait (plus-que-parfait)	Imparfait (plus-que-parfait)

A cet égard, l'avis de Benveniste a révélé plusieurs critiques de certains linguistes dont leur répartition est faite en fonction de l'investissement du locuteur dans son texte, de plus la présence ou l'absence des déictiques et des modalités qui marque l'engagement ou l'effacement du locuteur face à ce qu'il énonce.

De ce fait, plusieurs dénominations ont été données. Ces notions se caractérisent par une diversification de visions et d'oppositions terminologiques mais qui s'inscrivent dans le champ d'étude de l'énonciation. A titre d'exemple :

Énonciatif/ énoncif (Greimas, 1979).

Narration/ commentaire (Weinrich, 1973).

Énoncé subjectif/énoncé objectif (Orecchioni, 1999).

En revanche, il y a d'autres linguistes défenseurs de la thèse de Benveniste, ils ont approfondi l'étude de la dichotomie *récit/discours*. Nous en citons à titre d'exemple *Dominique Maingueneau* (1999) qui propose de la refondre comme suit :

### 5. 3 Plan embrayé/ Plan non embrayé :

Maingueneau fonde son étude en se basant sur deux points: le premier est la combinaison *non-personne+passé simple* qui est la base du récit, il a montré que l'association de l'aoriste avec le "je" donne à ce pronom personnel le statut de "la non-personne" et l'appelle un "*je*" narratif. Le deuxième point est l'alternance du récit et discours qu'on remarque souvent dans un même texte: le récit soit interrompu par le discours comme le cas du dialogue ou des textes à dominante discursive qui incluent des fragments de récit.

Selon lui, dans le plan embrayé, l'énoncé est marqué par des embrayeurs qui signalent la présence du locuteur ; par contre, dans le plan non embrayé, le locuteur est exclu ou implicite par l'absence des déictiques .En outre, il affirme que les énoncé qui ne sont pas embrayés ne sont pas forcément des récits à titre d'exemple : *les proverbes, les notices, les articles de loi, etc.*

Ces critiques amènent Maingueneau à proposer le schéma suivant (1993:79) :

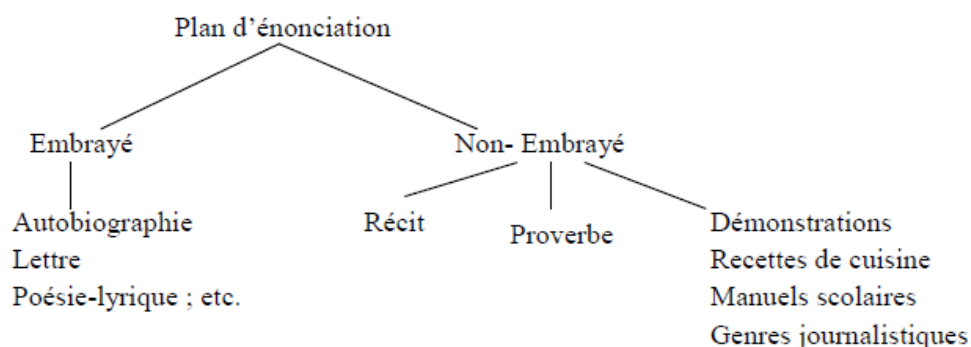


Figure 4 Schéma des plans d'énonciation selon D. Maingueneau.

A partir de ce schéma, on voit que le plan de l'histoire chez Benveniste correspond chez Maingueneau au *plan non embrayé narratif* et celui du discours au *plan embrayé*.

### 5. 4 Les réalisations mixtes :

En revanche, nous constatons parfois l'emploi du *passé simple* au sein du plan discursif à titre d'exemple : *les correspondances* dans le genre épistolaire. Si on se réfère, à cet égard, à Benveniste, cette construction temporelle serait erronée. Ce qui nous amène à dire qu'à l'intérieur de l'énonciation épistolaire, le plan énonciatif est classé selon ce que Anne Jaubert (1990) nomme : « *Les réalisations mixtes* ». C'est-à-dire qu'à l'intérieur d'un même énoncé,

les épistoliers assemblent une alternance temporelle entre les deux modes énonciatifs spécifiques (*Histoire/Discours*).

A cet égard, il est donc préférable de considérer les notions d'histoire et de discours comme deux pôles entre lesquels il pourrait y avoir une alternance instantanée : « *Le propre du langage est de permettre ces transferts instantanés* » (Benveniste, 1966:242).

On constate qu'il y a une alternance continue de deux modes énonciatifs par les épistoliers ayant pour but de donner plus d'authenticité ou de véracité au genre épistolaire, en l'occurrence le plan énonciatif *discursif* ou *historique* en question : « *Nettement discursif ou nettement historique ou seulement d'énoncé tiré du côté de l'histoire ou du discours* » (Perret, 1994:77). C'est-à-dire les épistoliers passent au sein d'une même lettre, d'une même narration des faits passés à des commentaires subjectifs qui appartient au plan discursif.

Il narre puis il analyse et donne son point de vue ou demande celui de son allocataire. Il s'agit en effet d'un enchevêtrement du récit et du discours dans le genre épistolaire comme l'explique G. Genette : « *de narration intercalée, où l'histoire et la narration peuvent s'y enchevêtrer et produire un effet de frottement très subtil* » (1972:267).

## **6. La communication et l'énonciation épistolaire :**

Selon *Michel Perret* (1994), il existe trois types d'énonciation : *énonciation directe, rapportée et énonciation différée* ou à distance. Le genre épistolaire fait partie de l'énonciation différée dans laquelle le locuteur et l'interlocuteur ne partagent pas le même temps et le même lieu d'énonciation, comme l'explique Maingueneau : « *Cerner l'un des aspects essentiels de l'opposition entre la situation de communication orale et situation de communication écrite, qui constitue un message différé pour lequel destinataire et destinataire sont séparés dans le temps et/ou dans l'espace* » (Maingueneau, 1981:31).

Ce qui caractérise ainsi la communication épistolaire différée est le problème d'interprétation des embrayeurs. Si on prend seulement le contenu des lettres sans avoir pris en considération leur dimension pragmatique, les lettres ne seront qu'une simple littérature coupée de sa dimension. C'est pour cette raison qu'un passage par ce que nomme G. Genette le paratexte de la lettre c'est-à-dire tout les éléments nécessaires au décodage de la situation d'énonciation : le nom du destinataire et du destinataire, lieu et la date d'expédition

## 6. 1 Les niveaux de narration dans l'énonciation épistolaire :

En nous référant aux travaux de Gérard Genette (1972) sur la narratologie, l'énonciateur sur le pôle d'émission au sein du texte littéraire fictionnel se dédouble en un sujet intratextuel en l'occurrence le narrateur qui prend en charge le contenu narré et en sujet extratextuel qui est l'auteur d'une part. Le lecteur (nommé le narrataire par G. Genette) sur le pôle de réception s'implique implicitement ou explicitement au sein des énoncés d'autre part : « *Comme le narrateur, le narrataire est un des éléments de la situation narrative, et il se place nécessairement au même niveau diégétique ; c'est-à-dire qu'il ne se confond pas plus a priori avec le lecteur (même virtuel) que le narrateur ne se confond nécessairement avec l'auteur* » (1972:265).

Donc, le dispositif énonciatif épistolaire se caractérise par un *dédoublement d'instances narratives* sur deux niveaux d'actants, c'est ce qu'appelle Genette : « *actants intradiégétique* » et « *actants extradiégétique* » (1972:118) :

**1-Actants extra-diégétique** : (*Auteur/Lecteur*) : sont des actants réels mais linguistiquement virtuels. Par le fait que *l'auteur* raconte une histoire dont il n'est pas participant. L'instance narratrice énonciative est *suprême* mais non identifiable dans l'énoncé, dont la voix dominerait le chœur des personnages (**Orechioni, 1980**).

**2-Actants intra-diégétique** : (*Narrateur/Narrataire*) : sont des actants fictifs mais linguistiquement réel, par le fait que les personnages des lettres, qu'ils soient *narrateurs* ou/et *narrataires*, sont des protagonistes de cette correspondance.

### 6. 1.1 La temporalité d'encodage et de décodage dans le genre épistolaire :

En nous basant sur la théorie d'Orechioni sur « *la temporalité et la chronologie de l'encodage et du décodage* » (Op.cit.p191). Les moments d'encodage et de décodage du genre épistolaire en question se classent comme suit :

**1-Au niveau textuel** : la temporalité du narrataire est postérieure parce que les correspondances épistolaires sont différées, le narrateur et le narrataire ne s'expriment pas simultanément.

**2-Au niveau extratextuel** : la chronologie de décodage (lecteur) effective se déroule nécessairement à un moment postérieur à son encodage.

D'autre part, le moment où le lecteur additionnel (*public*) a accès aux lettres est lui aussi postérieur ou premier décodage. Il vient alors en seconde position dans la procédure du décodage.

## 6. 2 La double énonciation épistolaire :

Le roman épistolaire<sup>8</sup> est un genre littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle qui désigne une succession de diverses lettres entre un ou plusieurs épistoliers. La lettre désigne selon les contemporains : « *Un monologue du signataire assumant seul un dialogue avec le destinataire, par écrit* » (Dupriez, Gradus, 1984:274-275). Elle est caractérisée principalement par sa *double énonciation*. Comme nous l'avons montré antérieurement, et en nous basant sur les travaux d'Orecchioni (1980), le roman épistolaire se caractérise par « *un dédoublement de pôles d'émission et de réception* » (1980:191) :

Le premier se manifeste par les différents personnages des lettres qui s'inter-changent leurs rôles d'énonciateur et énonciataire tout au long de leurs correspondances. Tandis que le second se manifeste par le fait que les lettres sont destinées à être lu par un récepteur second (*le public*) qui est invité à partager l'univers épistolaire.

En somme, lorsque les lettres sont publiées, la relation devient donc triangulaire : *épistoliers (énonciateur/ énonciataire)* et le public (*lecteur*), signalant que le récepteur n'a pas le droit à la parole dans cette énonciation ; il ne peut en aucun cas participer à l'échange. Il est donc inactif.

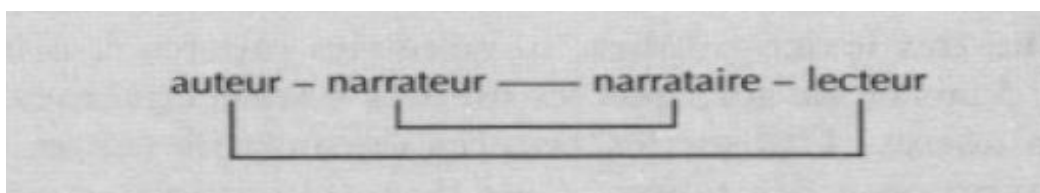
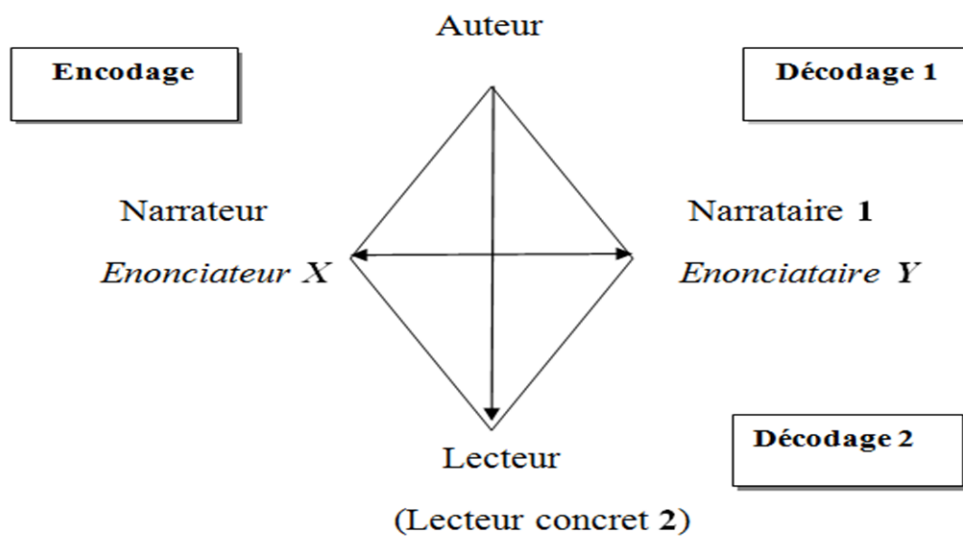


Figure 5 Schéma de dédoublement des instances énonciatives (Orecchioni, 1980)

A l'instar de ce que nous avons abordé : les niveaux de narration selon *Genette* (1972), la temporalité de l'encodage et de décodage et en nous inspirant du schéma de dédoublement des instances énonciatives d'Orecchioni (1980) ; nous pouvons imaginer et proposer un modèle qui pourrait rendre compte d'une manière récapitulative le fonctionnement énonciatif épistolaire :

<sup>8</sup> Vient du latin « *epistula* » qui veut dire lettre.



**Figure 6 Schéma du fonctionnement énonciatif épistolaire proposé par nous.**

#### **Explication du schéma :**

Ce schéma est proposé par nous dans le cadre du fonctionnement énonciatif épistolaire de notre travail. Il rend compte de l'univers épistolaire. Comme nous l'avons déjà expliqué et comme le montre le schéma ci-dessus, l'énonciation de notre corpus se caractérise par un *dédoublé* d'instances énonciatives : le *Narrateur* ou *Enonciateur X* et le *Narrataire* ou *Enonciataire Y* qui désignent des actants fictifs mais linguistiquement réels cela sur le *niveau intradiégétique*.

Quant à l'auteur (instance énonciative suprême mais non-identifiable sur le niveau intradiégétique) et le lecteur (inactif) sont des actants réel mais linguistiquement virtuels et qui font partis du niveau *extradiégétique*.

Concernant le moment du premier encodage de la lettre par l'énonciataire (*encodage1*) est postérieur à celui où l'énonciateur l'a produite. Quant au public (Lecteur concret 2) vient en seconde position de décodage (*décodage2*).

## **7. La pragmatique-énonciative :**

La pragmatique linguistique suit le prolongement de la linguistique énonciative de *Benveniste* des années 1960. Dans ce nouveau champ d'étude linguistique où se collaborent la linguistique énonciative et la pragmatique linguistique, on ne distingue plus entre langue et parole mais entre *l'énoncé*, comme étant un acte langagier qui désigne ce qui est dit, et *l'énonciation* : un acte de dire. Cet acte prend en compte l'énoncé non seulement du point de vue du locuteur mais aussi la relation de cet acte avec l'allocutaire. Cette relation est marquée par des paramètres de l'appareil formel de l'énonciation et des signes spécifiques de la langue : « *La pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours, et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive* ». (Anne-Marie Diller et François Récanati, 1979)

Le langage permet donc aux protagonistes de l'énonciation de se déclarer comme sujet. Ces deux courants se complètent fort bien : elles permettent d'établir une relation entre le sujet linguistique et extralinguistique.

Dans ce qui suit, nous étudions la Pragmatique linguistique qui prend en compte l'énoncé non seulement du point de vue du locuteur mais aussi la relation de cet énoncé avec l'allocutaire.

### **7. 1La genèse de la Pragmatique :**

#### **7. 1.1 De la Pragmatique philosophique à la Pragmatique linguistique :**

La pragmatique est une discipline issue de la philosophie du langage, son émergence était en relation avec la situation de la crise de la philosophie au cours du **XIX<sup>ème</sup>** siècle où les philosophes ont fait un retour radical à la question du langage et ses fonctions. Par la suite, elle se développe sous l'impulsion : des travaux de *Frege* sur la réduction de l'arithmétique (1884) ; *Russel* sur la refondation des mathématiques sur une base logique (1910-1913) et *Wittgenstein* : la logique et la fonction communicative du langage (1930). C'est à la suite de deux débats historiques : (*Benveniste/Austin* ; *Ducrot/Searle*) que la Pragmatique a été intégrée à la linguistique sous la dénomination de « *Pragmatique linguistique* » ayant pour objet d'étude l'ensemble des théories élaborées dans le cadre de la linguistique.

#### **7. 1.2 Définition de la Pragmatique linguistique :**

D'un point de vue étymologique, Pragmatique vient du grec « *pragma* » qui signifie « *action* ». Mais de point de vue communicatif, elle désigne un domaine des Sciences du

langage. Elle n'étudie pas le système de la langue mais son usage et particulièrement les questions liées au sens et l'interprétation des énoncés. *Jacques Moeschler* et *Anne Reboul* la définissent comme suit : « *On définira la Pragmatique comme l'étude de l'usage de la langage, par opposition à l'étude du système* » (2005:17).

Dans le prolongement des travaux de Benveniste sur l'énonciation. *Ducrot* préconise une description linguistique intégrant la pragmatique d'un énoncé. Selon le dictionnaire de l'analyse du discours de *Patrick Charaudeau* et de *Dominique Maingueneau*. Cette notion est issue de la tripartition de *Morris* (1938) qui distingue trois composantes du langage : **(1) la syntaxe**, qui concerne les relations des signes aux autres signes ; **(2) la sémantique**, qui traite de leur relations avec la réalité ; **(3) la pragmatique**, qui s'intéresse aux relations des signes avec leur utilisateurs, à leur emploi et à leur effets.

La pragmatique prend en compte des concepts ignorés longtemps par les philosophes du langage et la linguistique :

La notion d'**acte** : le langage est un acte qui permet de constituer un sens mais aussi d'agir sur le monde et autrui.

La notion de **contexte** : l'interprétation des énoncés ne peut être dépourvue de la situation concrète dans laquelle les énoncés sont émis (lieu, temps, identité d'interlocuteurs...).

La notion de **performance** : qui désigne l'accomplissement de cet acte en contexte. C'est grâce à ces concepts clés que la pragmatique vise à répondre aux questions qui la préoccupent : *que faisons-nous quand nous parlons ? Qui parle et à qui ? Qui parle et avec qui ? comment se fait-il que nous ne disions pas toujours ce que nous voulons dire, ni ne voulons dire ce que nous disons ? Pouvons-nous nous fier au sens littéral d'un propos ?* Etc. La pragmatique est donc une discipline qui s'attache à la communication et à ses acteurs, en accordant une place prépondérante au langage mais en action (Bracops, 2006).

## **7. 2 La théorie des actes du langage (TAL):**

La pragmatique linguistique s'est développée à partir de la théorie des actes de langage qui montre que la fonction du langage n'est pas essentiellement **de décrire le monde**, mais aussi **d'accomplir des actions**. L'initiateur de cette théorie est le philosophe britannique

Austin<sup>9</sup> dans son ouvrage : « *How to do things with words* » (1962) traduit en français : « *Quand dire, c'est faire* » (1970), elle est développée par J.-R.Searle<sup>10</sup> dans deux ouvrages *Les Actes de Langage* (1972), et *Sens et expression* (1982). Le développement le plus récent de la pragmatique linguistique est la *pragmatique cognitive* (issue de la théorie de la *pertinence* de Sperber et Wilson). La TAL conçoit le langage comme un moyen d'agir sur autrui, son émergence fait naître une nouvelle notion qu'Austin nomme « *constatif* et *performatif* ».

### **7. 2.1 Constatif Versus Performatif :**

Selon Austin, les performatifs servent à accomplir des actes, ils cherchent à agir sur l'état de monde et le modifier par le biais des *verbes performatifs* « institutionnels », c'est-à-dire des actes relatifs à une institution humaine et qui font référence à une convention humaine : si l'on peut accomplir un acte en disant p.ex. : « *Je te promets* », c'est parce qu'il existe une convention : « *Dire je te promets* » c'est « *Accomplir l'acte de promettre* ». Comme le montre Orecchioni : « *dire, c'est faire, ou du moins c'est prétendre faire* » (2008:9).

Par contre, les constatifs décrivent, selon Austin, le monde en termes de vérité ou de fausseté. Ils décrivent l'état de chose p.ex. : « *Le ciel est bleu* » cet énoncé est vrai ou faux, selon qu'il rend ou non compte d'un état de chose objectif (le fait que le ciel soit bleu ou pas au moment où je parle), ces types d'énoncé obéissent à des conditions de vérité empiriquement vérifiables.

### **7. 3 Le langage envisagé comme moyen d'action :**

Par la suite de l'opposition *constatif vs performatif*, Austin réoriente sa pensée en envisageant le langage comme moyen d'action. Il distingue trois types d'acte qui consistent à agir sur autrui par le langage :

**7. 3.1 L'acte locutoire** : le fait de dire quelque chose ou de prononcer une phrase (réalisation grammaticale et articulatoire de la phrase selon les règles syntaxiques et phonologiques). En disant p.ex. : « *Qu'as-tu fais ce matin ?* ».

---

<sup>9</sup> Austin (1911-1960), philosophe du langage britannique. Il fait partie avec Peter Strawson et Searle, des philosophes dits de l'**Ecole d'Oxford**.

<sup>10</sup> John Rogers Searle (1932), philosophe du langage américain et professeur à l'université de Californie.

**7. 3.2 L'acte illocutoire** : désigne l'acte qu'on accomplit en disant quelque chose : faire une promesse, donner un ordre, proférer une assertion...

**7. 3.3 L'acte perlocutoire** : acte effectué par le biais de dire quelque chose, c'est-à-dire que l'énonciation vise à obtenir des fins cachées comme : amener l'interlocuteur à changer le sujet de conversation ou la relancer...

Austin conclut que toute phrase énoncée correspond au moins à l'exécution d'un acte : locutionnaire, illocutionnaire et perlocutionnaire simultanément p.ex. : « *On est Lundi* » : on accomplit : un acte *locutoire*+ *illocutoire* (=assertion) et *perlocutoire* (= persuasion).

#### **7. 4 La force illocutoire primitive selon J.R Searle :**

Pour *Searle* la théorie du langage est indissociable de celle de l'action : la production d'une phrase est une action c'est-à-dire un acte de langage. Sa théorie du langage s'articule en deux volets :

*L'examen des conditions de réussite d'un acte de langage* (1972) , et une *opposition de taxinomie des actes de langage* (1982). Il a critiqué la typologie des valeurs illocutionnaire d'Austin, par le fait que cette dernière est moins convaincante, car de nombreux difficultés de classement se présentent (certains verbes se trouvent dans plusieurs catégories p.ex. : *approuver*).

Selon Searle, Austin ne procède pas une classification des actes illocutoires mais des verbes illocutoires. Or, Searle distingue entre verbes et actes illocutoires : pour lui les **verbes illocutoires** appartiennent à des langues particulières tandis que l'aspect illocutoire au langage qui transcende les différences entre les langues particulières. C'est donc en fonction d'acte illocutoire, et non en fonction de verbes illocutoires, qu'il convient d'élaborer une taxinomie.

Searle a proposé une nouvelle taxinomie des : « *force illocutoires primitives* » qui se décompose en cinq catégories qui se présentent comme suit :

**7. 4.1 Les assertifs**, où le but est d'engager le locuteur, où les mots s'ajustent au monde, où l'état psychologique est la conviction à propos du contenu. Ex. « *Il viendra demain* » ; il s'agit de la description d'un état et de la responsabilité du locuteur sur cet état.

**7. 4.2 Les directifs**, où le but est d'amener l'interlocuteur à faire quelque chose, où l'état psychologique est le désir /la volonté. Ex. « *sortez !* » ; il s'agit d'obtenir une action de la part de l'interlocuteur ;

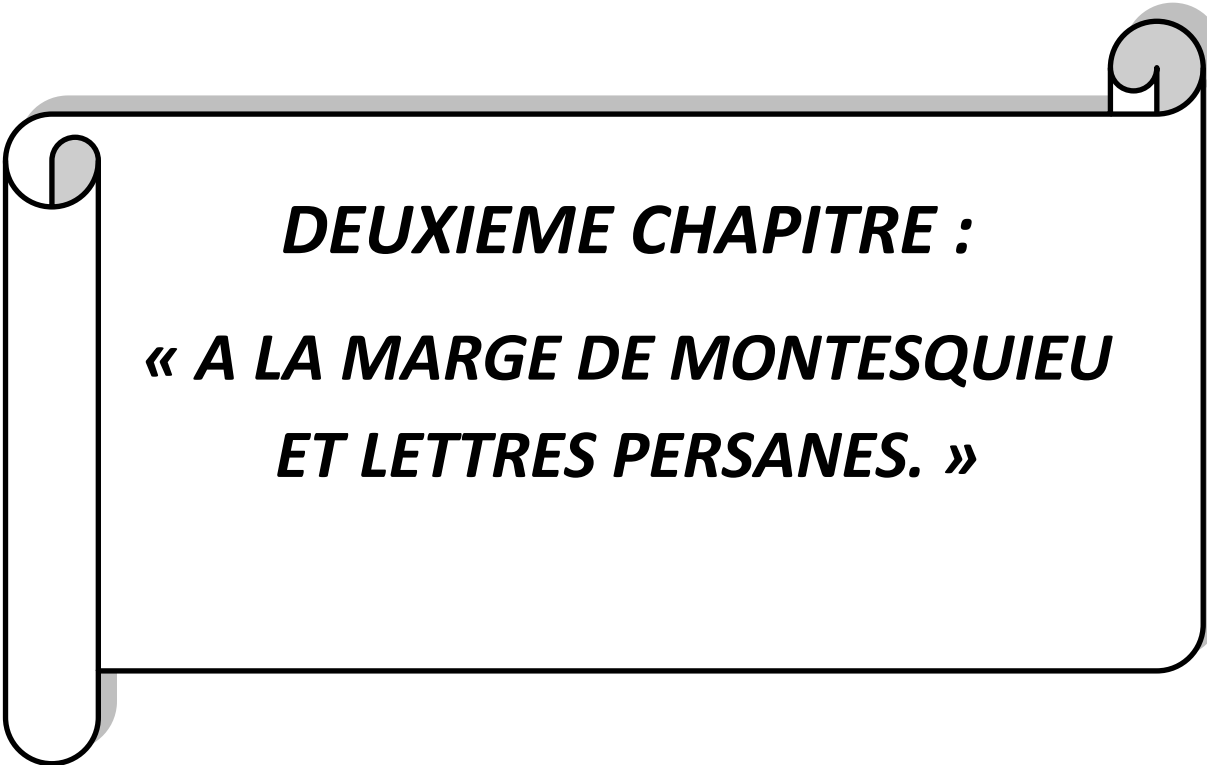
7. 4.3 *Les promissifs*, où le but est d'engager le locuteur à l'accomplissement d'une action, où l'état psychologique nécessaire est la sincérité de l'intention(...) Ex. « Je viendrai ».
7. 4.4 *Les expressifs*, où le but est d'exprimer l'état psychologique sous condition qu'il ait intention sincère, où le contenu attribue une propriété, soit au locuteur, soit à l'interlocuteur. Ex. « Excusez-moi ».
7. 4.5 *Les déclaratifs*, où le but d'instaurer une réalité, où la correspondance entre mots et monde est direct, sans ajustement, sous réserve de légitimité institutionnelle ou social(...).Ex. « Je vous déclare la guerre » ; il s'agit de faire de l'acte même une réalité. » . (Blanchet, 1995:36).

A travers cette nouvelle taxinomie qu'a proposée Searle, il a pu montrer comment décrire le monde tout en échappant à l'usage des termes que le langage ordinaire met à notre disposition.

## **Conclusion :**

Pour conclure ce premier chapitre, nous pouvons dire que la problématique de l'énonciation et la subjectivité dans le discours épistolaire est un vaste domaine difficile à dominer, dans la mesure où le roman épistolaire ne peut être analysé sans prendre en compte l'événement énonciatif qui peut le rendre possible. Dans ce genre de discours, le locuteur a la capacité de se poser comme sujet. Ce positionnement peut être explicite : par l'appropriation de l'appareil formel de l'énonciation, ou implicite par le biais de différentes modalités qui marquent l'attitude du locuteur face à son énoncé ou son interlocuteur dans un cadre communicationnel différé caractérisé par un dédoublement de pôles d'émission et de réceptions qui marquent la double énonciation du genre en question. Dans le même prolongement, l'étude du dispositif énonciatif ne prend en compte l'énoncé non seulement du point de vue du locuteur mais aussi la relation de cet acte avec l'allocataire dans un cadre pragmatique énonciatif où le langage n'est pas envisagé essentiellement à décrire le monde mais aussi d'agir sur autrui. La pragmatique s'attache donc à l'énonciation et ses protagonistes en accordant une place prépondérante au langage, mais en action.

Dans le chapitre suivant, nous tenterons de présenter l'œuvre littéraire « *Lettres persanes* », la biographie de son auteur et des considérations théoriques sur la littérature épistolaire.



**DEUXIEME CHAPITRE :**  
**« A LA MARGE DE MONTESQUIEU  
ET LETTRES PERSANES. »**

Dans ce deuxième chapitre intitulé : « *A la marge de Montesquieu et des Lettres persanes* », il s'agit d'une revue générale littéraire dans laquelle nous présentons l'œuvre de notre travail, la biographie de son auteur. Ensuite nous jetterons un coup d'œil sur le son résumé et à la fin de ce chapitre, nous aborderons des considérations théoriques importantes du roman épistolaire dans lequel s'inscrit notre œuvre du travail.

### **1. La biographie de l'auteur :**

Montesquieu de son vrai nom Charles Louis de Secondât est né en 1689 à la Brède. Il était un penseur politique, moraliste, philosophe et écrivain français protagoniste du mouvement du « *siècle des Lumières* ». Il est issu d'une famille noble de magistrats au château de la Brède près de Bordeaux.

En 1696, son père l'inscrit au collège près de Paris. Après douze ans il obtient sa licence et devient un avocat auprès du parlement de Bordeaux. Montesquieu avait été un grand témoin de son époque, sa renommée avait dépassé la France pour s'étaler à toute l'Europe, comme l'affirme Davide Galand : « *Montesquieu est le témoin et l'un des auteurs majeurs d'un formidable renouveau culturel et intellectuel dont l'impulsion a été donnée en Angleterre et en Hollande, où la censure semble moins prégnante, et qui se poursuit en France .* » (2003:10).

L'an 1727 marque un tournant décisif dans la vie de Montesquieu car il est admis à l'Académie Française comme consécration après le succès des *Lettres persanes*. Deux ans avant sa mort, en 1755 il est élu directeur de la fameuse Académie. La vocation de Montesquieu vers la politique et l'analyse de la société vont le conduire à écrire des dizaines d'œuvre littéraires et philosophiques. Après une entrée fracassante dans le monde épistolaire avec *Lettres persanes* en 1721, il publie en 1734 *Esprit des lois*, une grande œuvre classée comme chef d'œuvre et une référence mondiale dans l'analyse des systèmes politiques et juridiques.

### **2. Le résumé de l'œuvre :**

Les *Lettres persanes* de Montesquieu racontent l'histoire de deux seigneurs persans qui voyagent pour s'instruire en France. Ils quittent leur ville natale, Ispahan, en 1711, en direction de Paris en passant par plusieurs villes : Venise, Smyrne, Tauris. Arrivés à Paris en 1712, les seigneurs persans, Rica et Usbek, commencent à observer et à décrire l'étrangeté des mœurs, des traditions religieuses, les habitudes, le mode de vie des peuples de l'Europe, et le

pouvoir des rois de France. Les deux seigneurs, éblouis par le mode de vie occidental, commencent à échanger leurs impressions avec leurs compatriotes restés à Ispahan et leur ami Rhédi qui voyage en Europe, tout en recevant des nouvelles de leur pays. Rica et Usbek ont des personnalités différentes. Rica est libre de toute attache, par contre Usbek est préoccupé par les femmes qu'il a laissées dans son sérail à Ispahan.

### **3. Le genre épistolaire :**

Le mot « *épistolaire* » vient du latin « *epistula* » ou « *epistola* », emprunté au grec « *epistolé* » et qui signifie « **lettre** ». Le genre épistolaire est un genre littéraire qui regroupe tout les écrits de correspondance écrite entre deux personnes comme la lettre, les romans constitués uniquement de lettres ainsi que le courrier électronique (Les e-mails) ou le texto. La communication épistolaire ayant généralement pour but de véhiculer un message ou des intentions implicites ou explicites de l'auteur, comme l'explique Marie-Claire Grassi : « *Lire l'épistolaire, c'est tenter de comprendre l'articulation d'une politique d'écriture, dont l'objectif est de communiquer une information* » (2003:203).

#### **3. 1 La lettre :**

Lettre vient du latin « *littera* » qui veut dire : épître et un message écrit ou verbal : « *la lettre est un écrit qu'on envoie à un absent pour lui faire entendre sa pensée* » (Furetière, 1984 :52). Sa structure générale suppose un destinataire, marqué par la souscription, et un destinataire par la souscription.

Les lettres sont de différents types : privées et officielles ou authentiques et fictives : « *l'épistolaire pose de façon exemplaire la question des frontières littéraires : [...] des lettres authentiques (Mme de Sévigné, Flaubert, etc) tandis que qu'en retour des fictions se déguisent en correspondances privées ( Les liaisons dangereuses, 1782)* » (Besniret Desjardins, 2002).

#### **3. 2 Les Lettres persanes : Un roman épistolaire :**

Le genre épistolaire s'inscrit dans une longue tradition initiée par les Italiens. Le succès qui l'accompagne a encouragé des écrivains français à suivre le modèle. Nous pouvons citer: *Jean Chardin* et *Jean baptiste Tavernier* à titre d'exemple. *Nicole Ferrier- Caverière* nous montre que « *...La dignité du genre épistolaire, proclamée par les Italiens et consacrée en France par le succès des Œuvres de Guez de Balzac. [...] cette dignité tient aussi à la liberté qui préside à l'écriture épistolaire.* » (1995:135).

En effet, les *Lettres persanes* étaient une révolution dans ce genre nouveau, leur auteur est considéré comme le pionnier en France qui a donné les bases formelles du roman épistolaire. La rénovation était, sans doute, dans la multiplicité des voix via une multiplicité des personnages. Auparavant, les romans épistolaires constituent un ensemble de correspondances à une ou deux voix à travers deux personnages, comme c'est le cas des *Lettres portugaises* de Madame Sévigné, un recueil de lettres publié en 1669 qui relate la relation de Marianne à son amant qui ne lui répond pas. Ou encore les *Lettres de Babet*, un échange de lettres entre deux personnages, publié dans la même période. Commentant l'écho phénoménal et le succès majeur qu'avait suscités les *Lettres persanes*, Montesquieu écrivait à ce propos dans *Mes pensées* : « *mes lettres persanes apprirent à faire des romans en lettres.* »

Montesquieu inaugure une période de transition du roman. Il s'agit d'une transition de qualité que plusieurs théoriciens qualifient même de nouveau roman. Les autres la prennent pour réaffirmation du roman.

Milan Kundera, comme romancier et théoricien du roman, nous rappelle que « *l'esprit du roman est l'esprit de complexité.* » (1986:9).

Dans cette optique, les *Lettres persanes* constituent une forme de roman différente, voire complexe.

## **Conclusion de la première partie :**

Pour conclure notre première partie, nous pouvons dire que les différentes conceptions accordées à l'énonciation épistolaire, la subjectivité dans le langage, les actes de langage et la pragmatique sont d'un apport capital pour notre corpus d'étude.

Dans la partie qui suit nous appliquerons toutes ces notions théoriques à notre corpus, afin de valider nos hypothèses de départ.



***DEUXIEME PARTIE :***  
***PARTIE PRATIQUE***

## **Introduction à la partie pratique :**

Cette deuxième partie de notre travail tentera de répondre à notre problématique de départ qui tourne autour de l'énonciation pragmatique tout en cherchant à mesurer le taux de la subjectivité par le repérage et l'analyse du fonctionnement énonciatif et l'étude de la force illocutoire primitive de notre corpus.

Cette partie comprend deux chapitres :

**Premier chapitre** : *Corpus, approche et démarche méthodologique.*

**Deuxième chapitre** : *Analyse du dispositif énonciatif et l'étude de la force illocutoire des 23 premières lettres des Lettres persanes de Montesquieu.*



**DEUXIEME CHAPITRE :**

**ANALYSE DU DISPOSITIF ENONCIATIF ET L'ETUDE DE LA  
FORCE ILLOCUTOIRE PRIMITIVE DES 23 PREMIERES  
LETTRES DES LETTRES PERSANES DE MONTESQUIEU.**

Après avoir présenté notre corpus et délimité notre approche méthodologique, nous passerons maintenant au repérage et l'identification des paramètres situationnelles et contextuelles des lettres qui nous permettent d'étudier le fonctionnement énonciatif-pragmatique de notre corpus afin de confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ.

### **1. L'analyse du dispositif énonciatif du corpus recueilli :**

En nous basant sur une étude analytique de notre corpus recueilli, nous relèverons l'ensemble des déictiques qui se manifestent dans les Lettres persanes. Pour mener à bien notre travail nous sélectionnons les extraits des lettres qui marquent la présence de ces déictiques. Dans les références nous utiliserons le sigle **LP** pour "*Lettres persanes*" suivi d'un chiffre arabe de préférences aux chiffres romains pour pouvoir renvoyer clairement à chaque lettre de notre corpus.

#### **Les extraits:**

##### **LP1 Usbek à son ami Rustan à Ispahan:**

*« Nous n'avons séjourné qu'un jour à Cam jour Rica et moi sommes peut-être les premiers persan (...) Monde-moi ce que l'on dit de notre voyage ne me flatte pas (...) Je ne compte pas sur (...) »*

##### **LP5 Rustan à Usbek à Erzeron :**

*« Tu es le sujet de toutes conversations. Tes amis seuls te défendent (...), tu puisses quitter tes femmes, tes parents, tes amis, ta patrie (...). Pour moi, mon cher Usbek je me sens (...) je ne saurais te pardonner ton absence (...) »*

##### **LP3 Zachi à Usbek à Tauris:**

*« Nous avons ordonné au chef des eunuques de nous mener (...) comment aurais-je pu vivre, cher Usbek dans ton sérail ».*

##### **LP4 Zéphris à Usbek à Erzeron :**

*« (...) Je suis bien malheureuse (...) Je ne veux d'autre garant de ma conduite que toi-même, que ton amour (...), Chère Usbek »*

##### **LP7 Fatmé à Usbek ` ۵**

« (...) *Chère Usbek, tu es parti (...) quand je t'épousais mes yeux n'avais point encore vu (...) Je vis que pour t'aborder : mon âme et toute pleine de toi* »

### 1.1 Le repérage des déictiques personnels :

En nous basant sur les extraits tirés du ci-dessus, nous pouvons repérer plusieurs traces énonciatives qui marquent la présence des épistoliers. Tout d'abord, nous avons constaté une manifestation du pronom personnel « **je** » qui est très fréquent dans les lettres :

« **je** t'écris », « **je** te défends », « **aurais-je pu vivre** ». Nous pouvons reconnaître nos épistoliers grâce à ces PP ou aux adjectifs possessifs « Notre voyage », « tes amis »...

Si on prend seulement le contenu des lettres sans avoir pris en considération leur dimension pragmatique, les lettres ne seront que comme une simple littérature coupée de sa dimension. C'est pour cette raison qu'un passage par le para texte de la lettre est obligatoire pour interpréter ces embrayeurs personnels. Le « **Je** » de l'énonciateur et le « **Tu** » de l'énonciataire sont interprétés grâce à l'indication, en haut de la lettre, du destinataire et du destinataire :

« **LP1** : *Usbek son ami Rustan* », « **LP5** : *Rustan à Usbek* » ; « **LP20** : *Usbek à sa femme Zachi* »...

Ainsi, le lecteur de la lettre reconnaîtra qui le « **je** » et le « **tu** » en nous basant sur des indications portées à l'intérieur du message, à titre d'illustration, l'utilisation des formules finales suivante :

« **LP1** : *Adieu mon cher Rustan* », « **LP7** : *Adieu mon cher Usbek* »...

Le « **Vous** » peut désigner plusieurs allocutaires présents (tu+tu...) ou dont seulement l'un des présents (tu+il+...) :

« **LP7** : Vous êtes bien cruels ». Le vous désigne **Usbek** et *les autres hommes*.

Mais dans certains cas le « **vous** » peut désigner un seul allocutaire. Dès lors, il s'agit d'une formule de politesse dans le but de monter son « Respect » : « **LP18** : *Méhémet-Hali à Usbek : Croyez-vous, Usbek* ».

Le « **vous** » : Morphologiquement pronom de la deuxième personne du pluriel mais équivaut à la deuxième personne du singulier, Allocutaire, (**Usbek**), le « **tu** » étant plutôt réservé à un espace d'intimité.

Quant au pronom « **Nous** », il peut désigner soit le locuteur+une tierce personne :

« **LP1** : **Nous** sommes nés dans un royaume... ». Le **Nous** renvoie à *Usbek* et son ami *Rustan*. C'est un *Nous inclusif*.

Mais dans l'autre cas, il peut désigner une seule personne, il est dans ce cas, un « **Nous** » de modestie ou de généralisation :

« **LP18** : Vous nous faites toujours des questions... ».

Le *Nous* morphologiquement pronom de la première personne du pluriel mais équivaut à la première personne du singulier et qui renvoie au **Mollak Mehmet Ali** (le serviteur des prophètes).

Nous trouvons nécessaire de signaler l'existence du pronom « **On** », il peut avoir plusieurs fonctions et représenter toutes les personnes des lettres (je, tu, nous, vous). C'est grâce au contexte que nous pouvons lui conférer une valeur. Le « **On** » est utilisé à maintes reprises dans notre corpus :

« **LP5** : **On** ne peut comprendre que tu puisses quitter tes femmes, tes parents... ».

Dans cet énoncé le « **On** » peut remplacer le « **Ils** », il désigne les habitants d'Ispahan qui n'arrivent pas à comprendre le motif réel du voyage d'Usbek.

Dans certains cas des **LP**, le « **On** » peut indiquer le « **Nous** », dans l'énoncé suivant : « **LP9** : de Tocat à Smyrne, on ne trouve pas une seule ville ».

Grâce aux données du contexte dans lequel s'inscrit cet énoncé, le « **On** » peut remplacer le « **Nous** » (Usbek et son ami **Rica** qui profitent d'un log séjour pour arriver en France, en passant par plusieurs villes : Tauris, Tocat, Smyrne...).

Néanmoins, le « **On** » peut être indéfini, les personnes qu'ils désignent ne sont pas identifiées :

« **LP20** : *Usbek* à sa femme *Zachi* : J'apprends qu'on vous a trouvée seule avec *Nadir* ».

Dans cet énoncé le « **on** » est indéfini, nous ne pouvons pas identifier l'identité des personnes particulières qu'ils désignent, ils peuvent être les amis d'Usbek, qui lui annoncent la tromperie de sa femme avec l'eunuque, ses femmes ou encore les autres serviteurs du sérail.

## 1.2 La localisation spatio-temporelle :

Pour pouvoir identifier la SI, il est nécessaire d'identifier les déictiques spatio-temporels. Leur fonction est d'inscrire les énoncés dans le temps et l'espace.

Comme nous l'avons précisé auparavant, les correspondances sont différées, c'est-à-dire que les épistoliers ne partagent pas le même lieu et le même temps d'énonciation. Ils ont besoin de décrire à chaque correspondance la situation de leur énonciation pour que les lecteurs puissent cerner leurs propos.

### 2.1 Les déictiques temporels :

Avant de poursuivre l'identification des déictique temporel, nous trouvons nécessaire de signaler que Montesquieu utilise un système de date hybride, en mélangeant les calendriers hégiriens (*musulman*) et grégorien (*chrétien*).ex : « *Le 15 de la lune de Saphar 1711* » qui désigne le moment d'énonciation, (désormais **ME**), mentionné à la fin de chaque lettre.

Dans LP, nous remarquons l'utilisation de déictiques temporels : « **à présent** », « **dans ces moment** », qui réfèrent au ME, et ces deux éléments ne seraient pas interprétables s'il n'y avait pas la date de la lettre mentionnée à la fin : **20 de la lune de Gemmadi 2,1711** et le **12 de la lune de Rebiab 1,1711**.

Pour pouvoir repérer les déictiques temporels qui correspondent au ME, deux éléments linguistiques peuvent assurer leur fonction au sein des énoncés :

Les temps verbaux qui correspondent en général :

-Au temps du présent : le ME : « **LP7 : Dans ces moments, Usbek... ».**

-Du passé, antériorité par rapport au ME : « **LP8 : *Ta lettre m'a été rendue à Erzeron...*** ».

-Du futur, postériorité au ME : « **LP1 : *Adresse ta lettre à Erzeron, où je séjournerai quelques temps...*** ».

Les éléments adverbiaux et les syntagmes prépositionnels : ils sont nombreux, mais nous allons essayer de les classer selon leur coïncidence avec le ME :

-S'ils coïncident avec le repère : maintenant, en ce moment.

-S'ils sont antérieurs au repère :

« **LP1 : Hier, vingt-cinquième jour de notre départ ... ».** « **LP7 : il y a deux mois que tu es parti... ».**

-S'ils sont postérieures au repère :

« **LP6** : Douze jours après, nous arrivâmes à Erzeron, où nous séjournâmes trois ou quatre mois... ». « **LP23** : Nous Partirons demain pour Marseille... ».

## 2.2 Les déictiques spatiaux :

Nous pouvons dire que les déictiques spatiaux désignent le lieu où se produit l'énonciation ou la position qu'occupe le locuteur lors de son acte d'énonciation. Examinons l'extrait suivant :

« **LP07** : [...] quand il me serait permis de sortir de ce lieu où je suis... »

Le déictique spatial « *ce lieu* » est facilement interprétable grâce au lieu d'énonciation mentionné à la fin de la lettre : **Du Sérail d'Ispahan**.

Examinons un autre extrait :

« **LP19** : [...] Voilà, Cher Rustan, une juste idée de cet empire ... »

Le déictique spatial « *cet empire* » ayant une valeur *cataphorique* est facilement interprétable grâce au LE mentionné à la fin de la lettre : **De Smyrne**.

Le lecteur de ces lettres ne pourra pas interpréter les références cataphoriques de lieux : « *ce lieu* », « *cet empire* » s'il ne termine pas sa lecture de la lettre jusqu'à la fin où il sera mentionné ME à quoi réfèrent toutes les reprises et les références cataphoriques.

Pour préciser avec exactitude ce que signifie le « *ce* » ou « *cet* », l'énonciation consiste à effectuer la situation référentielle de l'embrayeur spatial grâce à l'aide de mimique ou de geste de la main ou de tête. Bien évidemment cette opération est quasiment impossible lorsqu'il s'agit de correspondances, les interlocuteurs ne partagent pas le même LE et le ME, donc les gestes et la mimiques ne peuvent pas les aider à mieux expliciter leurs propos

Dans certains cas, les déictiques spatiaux sont interprétables dès le début de la lettre et cela grâce LE mentionné au début de la lettre, à titre d'exemple : « **LP23** : Nous sommes arrivés à Livourne... » ; ou encore : « c'est une ville nouvelle [...] une ville chrétienne ... ».

Ces déictiques spatiaux ont valeur anaphorique, en effet, en revenant un peu arrière, le lecteur peut facilement comprendre à quoi réfèrent les reprises anaphoriques ou contextuelles : « **Une ville nouvelle** », « **Une ville chrétienne** » qui réfèrent à Livourne citée déjà au début.

Examinons un autre extrait : « *LP10 : Nous disputons ici... ».*

Dans cet énoncé le déictique spatial « *ici* » indique le LE qui sera facilement interprétable grâce au lieu d'énonciation mentionné à la fin de la lettre. L'adverbe « *ici* » a donc une référence situationnelle. La valeur de cet élément adverbial change en fonction de la position des interlocuteurs, sa valeur est relative lorsque les deux interlocuteurs ne sont pas au même endroit, ce qui est « *ici* » pour « *Mirza* » est « *là-bas* » pour « *Usbek* » que l'on peut interpréter grâce à la mention du lieu d'expédition indiqué en haut de la lettre « *à Erzeron* » où se trouve l'énonciateur « *Usbek* ».

## **2. La modalisation :**

Dans cette section, nous nous intéressons à la manière dont la subjectivité du locuteur s'inscrit dans ce qu'il dit, en abordant la modalisation et les modalités.

Nous tenterons donc d'analyser les modalisations relevées de notre corpus, dans le but de voir si elles peuvent être considérées comme des procédés subjectifs au sein des énoncés et des marques de la communication intersubjective (car elles impliquent une relation avec l'allocutaire) dans l'énonciation différée du genre épistolaire.

Comme nous l'avons déjà montré, nous distinguons la **modalisation** des **modalités** : La modalisation est l'opération par laquelle le locuteur prend une position par rapport à son interlocuteur ou par rapport à son énoncé. Alors que les modalités sont le résultat du processus de la modalisation, ou autrement dit : la manifestation de la subjectivité dans l'énoncé.

Il faut maintenant distinguer deux types de modalités : **modalités d'énoncé/ modalités d'énonciation**.

Pour mener à bien notre travail, en premier lieu, nous analyserons les différents types de **modalités d'énoncé** : **modalités logiques** (épistémiques et déontiques), **modalités évaluatives** ou appréciatives (axiologiques et non axiologiques). En deuxième lieu, nous analyserons les **modalités d'énonciation** (modalités d'**assertions**, **interrogations**, **injonctions**...).

**2.1 Modalités d'énoncé :** Elles renvoient à l'acte d'énonciation et désignant tout les éléments linguistiques par lesquels l'énonciateur marque son attitude face à ce qu'il dit.

### **1.1 Modalités logiques :**

- **Modalités épistémiques :** elles désignent les modalités par lesquelles le locuteur exprime son degré de certitude et amène l'interlocuteur à y adhérer.

En nous basant sur les extraits tirés de notre corpus, nous avons pu relever plusieurs MO EP qui peuvent s'exprimer sous forme de verbes de *croyance* et d'*opinion*.  
A titre d'illustration :

**LP1 :** « *Nous n'avons pas cru* que ces bornes... ».

**LP7 :** « *Tu ne le croirais pas*, Usbek... ».

**LP18 :** « *Croyez-vous* Usbek, que, depuis ce temps là... ».

Dans ces énoncés, les MO EP sont présentes sous forme de « *Croyance* », illustrés par l'utilisation du verbe « *Croire* » sous ses différentes forme (*affirmative* : ***Tu ne le croirais pas***) (*négative* : ***Nous n'avons pas cru***) ou (*interrogative* : *croyez-vous*). A cet égard, on peut dire que les locuteurs ont des raisons plus ou moins convaincantes de croire dans notre corpus. À cet effet, l'emploi du verbe « *croire* » signifie que ce que l'on affirme peut ne pas être authentique.

Le support modal épistémique peut aussi se présenter sous forme d' « *ignorance* » dans le cas où les locuteurs expriment leur manque total de savoir par rapport à un fait ou à une situation donnée. Les énoncés suivants sont assez illustratifs en ce qui concerne cette forme d'ignorance :

**LP18 :** « Donc *vous n'apercevez pas* la raison de l'impureté de certaines choses, c'est que *vous en ignorez* beaucoup [...] *Vous n'avez pas la connaissance* de ce qui est passé(...) *Vous ne savez pas* l'histoire... ».

Comme on le voit, dans ces énoncés, l'ignorance peut être exprimée à travers les verbes : « *ignore* » à la forme affirmative et les verbes « *connaître* » et « *savoir* » à la modalité négative

Bien plus, les MO EP ne peuvent aussi se présenter sous forme de « *certitude* » qui correspond au caractère de ce qui est évident, c'est-à-dire que la valeur des énoncés à travers

l'utilisation des modalités épistémiques marquant la certitude qui se caractérise par le fait qu'elle est irréfutable. À titre d'exemple :

**LP8** : « *Je gaignis un grand attachement pour les sciences, et, à force de le feindre, il me vint réellement...* »

**LP5** : « *Je me sens naturellement porté à approuver tout ce que tu fais* »

Dans les énoncés sus-cités, on remarque l'utilisation des deux adverbes « **réellement** » et « **naturellement** » qui introduisent la certitude dans l'esprit de celui à qui est destinée la lettre.

### ➤ Modalité déontiques<sup>11</sup> :

Le support modal déontique concerne en général l'obligation. En fonction du contexte, l'énonciateur peut présenter une obligation mais aussi d'autres valeurs modales comme l'interdiction et la permission et cela par l'utilisation de différents outils linguistiques tels que : « **Devoir** », « **Faut que** », « **nécessairement** »...Les énoncés suivants peuvent mieux expliciter nos propos :

**LP20** : « *Je sens dans mon cœur des mouvements que vous devriez craindre* ».

**LP21** : « *Vous devez trembler à l'ouverture de cette lettre...* ».

**LP22** : « *Je sais comment je dois me conduire...* ».

**LP6** : « *Il faut que te l'avoue, Nessim, j'ai senti une douleur secrète...* »

**LP7** : « *Il faut qu'elle vive dans l'habitude des soupirs et dans la fureur* »

Dans les exemples ci-dessus, la MO EP fonctionne avec ses valeurs d'obligation et de nécessité qui se présente dans ces énoncés à travers les semi-auxiliaires modaux « **falloir** » et « **devoir** ».

### 1.2 Les modalités affectives :

Elles impliquent l'engagement affectif de l'énonciateur vis-à-vis l'objet qualifié dans son énoncé. Autrement dit, les affectifs impliquent une réaction émotionnelle du sujet parlant. Voici quelques exemples de MO AF employées par le différent épistolier de notre corpus :

**LP2** : « *Tu es le gardien fidèle des plus belles femmes* »

---

<sup>11</sup> Mot dérivé du grec « **ta denta** » qui veut dire « ce qu'il faut faire ».

LP3 : « ...rencontrant partout un **cruel** souvenir »

LP4 : « Je suis bien **malheureuse** » LP6 : « Quelles **tristes** nouvelles ! »

LP7 : « ...ces eunuques **affreux** », « ...Un **pénible** voyage »

LP17 : « ...ce qui donne une sensation **agréable** »

LP19 : « ...ce gouvernement **sévère** » ; LP20 : «...Vous qui, dans une vieillesse **froide** et **languissante**... » ; LP23 : « C'est un **grand** spectacle pour un mahométan... ».

Nous remarquons qu'il y a plusieurs occurrences des MO AF qui se présentent dans les énoncés ci-dessus sous forme d'adjectifs qualificatifs « épithètes » qui se rapportent au nom qui en est le noyau : « **pénible** voyage », « gouvernement **sévère** », « eunuques **affreux** »...ou encore sous forme d'adjectifs « attributs » séparés du nom auxquels ils se rapportent, le plus souvent par un verbe d'état : « je suis bien **malheureuse** », « je ne suis point **désabusé** »...

Il convient de noter que la valeur affective peut s'exprimer par un signifiant typographique : le point d'exclamation (!) : « **Quelles tristes secrets... !** » dans cet énoncé, la modalité exclamative exprimée par le déterminant exclamatif « *quelles* » a une valeur affective dans la mesure où le locuteur exprime son état psychologique affective par le biais de l'exclamation ce qui montre la subjectivité des épistoliers face à leurs énoncés.

#### ➤ Les modalités axiologiques :

Elles peuvent désigner une valeur éthique ou esthétique tels dans le cas des adjectifs : bien/mal, beau/laid, ou encore sur un jugement de valeur positif ou négatif. Voici quelques exemples qui peuvent expliciter nos propos :

LP7 : « ...ces eunuques **affreux**(...).Quand je compare **la beauté** de ton visage avec **la difformité** du leur... ».

LP8 : « ...Je m'étais attiré **la jalousie** des ministres(...).Je restais toujours exposé à **la malice** de mes ennemies(...) laisse à mes **ennemies** leurs **interprétations malignes** ».

On remarque dans **LP7** l'emploi des axiologiques dévalorisants (*affreux, difformité*) par *Fatmé* (la femme d'Usbek) pour comparer la beauté de son marie avec la « *laideur* » des eunuques mis à son service dans le sérail d'Ispahan.

De même pour **LP8**, on remarque l'emploi des axiologiques *péjoratifs* (*jalousie, ennemies, interprétations malignes*) par Usbek, qui est connu en Perse comme étant un

homme honnête, noble, riche et vertueux surtout et qui accorde une grande importance aux valeurs éthiques et morales, ce qui lui permet de traiter ses ennemies perses péjorativement.

### **Les modalités non-axiologiques :**

Elles s'opposent MO AX. Elles renvoient aux adjectifs qui ne désignent pas de jugements de valeurs, ni un engagement affectif valorisant ou dévalorisant du sujet parlant. Dans les énoncés qui suivent, nous analyserons à l'aide de quelques exemples le fonctionnement non-axiologique dans notre corpus :

**LP16** : « *Distingue moi comme on distingue au lever de l'aurore, le filet blanc d'avec le filet noir... » ; **LP17** : « *Notre divin Prophète » ; **LP17** : « *Notre saint Prophète » ;  
**LP18** : « *...Avais-tu les cheveux aussi blancs... » ; **LP18** : « *...il lui commande de prendre l'éléphant...ce grand animal... »*****

Dans les énoncés sus-cités, l'emploi des adjectifs tels que : noir, grand, blancs... ne supposent pas de jugement de valeur de la part de l'énonciateur, car il nous semble que leur emploi est dénudé de toute subjectivité. Cependant, si on essaye de comprendre l'effet produit par ces adjectifs au sein des énoncés, on s'aperçoit que leur emploi vise un but précis. À cet égard, dans l'exemple. « *Ce grand animal* », l'énonciateur dresse un portrait physique, en l'occurrence, la taille de l'éléphant ce mammifère connu comme le plus gros animal terrestre. De ce fait, on remarque donc que l'emploi de ces adjectifs ne suppose pas un jugement de valeur mais une description réelle par l'énonciateur.

### **Les modalités aléthiques :**

Comme son étymologie l'indique « *aléthique* » vient de « *aléthéia* » qui signifie vérité. Elles portent sur la valeur d'un énoncé sur les plans du possible, de l'impossible de certitude et de probabilité. C'est le cas des énoncés suivants :

**LP1** : « *Rica et moi sommes peut-être les premiers parmi les Persans »*

**LP7** : « *Usebk, il est impossible de vivre dans cet état »*

**LP11** : « *...la sécheresse fut très grande, de manière que les terres qui étaient dans les lieux élevés manquèrent absolument... »*

**LP16** : « *Tu te caches sans doute de peur d'obscurcir le soleil »*

Tous les adverbes modaux mentionnés ci-dessus (*peut-être, absolument, impossible, sans doute*) désignent l'expression de différents procédés aléthiques au sein des énoncés, ils ont chacun une valeur stylistique particulière. Pour ce qui est l'adverbe « *sans doute* » signifie

l'absence totale d'incertitude. Par contre l'adverbe « *peut-être* » qui signifie littéralement ce qui peut ou ne pas être. A cet égard dans l'énoncé :

« *Rica et moi sommes peut-être les premiers parmi les Persans... » :*

La MO AL est marquée par l'adverbe « *peut-être* ». L'énoncé est conçu comme probable, il peut se produire, mais il peut également ne jamais se produire. Dans la mesure où Usbek montre ses hésitations à travers cet adverbe modal.

Néanmoins, l'emploi de l'adverbe modal « *absolument* » souligne le degré de certitudes du locuteur à propos de ce qu'il dit.

Par ailleurs, l'impossibilité qui se manifeste dans cet énoncé : « *Il est impossible de vivre dans cet état* », se traduit par l'adjectif « *impossible* ». Ce qui dénote une absence de possibilité, c'est-à-dire que le procès évoqué par Fatmé est absolument irréalisable.

## **2.2 Modalité d'énonciation :**

Comme nous l'avons précisé antérieurement, les modalités d'énonciation ou autrement appelés marques de la communication intersubjectives renvoient à l'acte d'énonciation en marquant l'attitude énonciative du locuteur dans sa relation avec son allocataire.

D'un point de vue énonciatif, les modalités *assertives*, *interrogatives* et *injonctives* désignent les trois modalités de base au sein des énoncés.

A cet effet, nous tenterons de relever et analyser ces modalités et voir comment elles constituent des procédés de modalisation et des marques de la communication intersubjectives car elles désignent l'attitude énonciative adoptée par le locuteur à l'égard de son allocataire.

Pour mener à bien notre travail, nous classerons les 3 types de modalités énonciatives (*assertives*, *interrogatives* et *injonctives*) employées dans notre corpus en les classant dans un tableau qui donnera un aperçu général de ces dernières.

**Tableau 1 Les différents types de modalité d'énoncé des Lettres persanes**

Modalités assertives	Modalités injonctives	Modalités interrogatives
<p><b>LP1</b> : « <i>Nous n'avons séjourné qu'un jour à Com... et hier, vingt-cinquième jour de notre départ d'Ispahan, nous arrivâmes à Tauris.</i> »</p> <p><b>LP3</b> : « <i>Nous avons ordonné au chef des eunuques de nous mené à la compagne</i> »</p> <p><b>LP5</b> : « <i>Tu es le sujet de toutes les conversations d'Ispahan : on ne parle que de ton départ... Tes amis seuls te défendent, et ils ne persuadent personne...</i> »</p> <p><b>LP6</b> : « <i>A une journée d'Erivan, nous quittâmes la Perse pour entrer dans les terres de l'obéissance des Turcs. Douze jours après, nous arrivâmes à Erzeron, où nous séjurerons trois ou quatre mois.</i> »</p> <p><b>LP7</b> : « <i>Il y a deux mois que tu es parti, mon cher Usbek...</i> »</p> <p><b>LP8</b> : « <i>Ta lettre m'a été rendue à Erzeron, où je suis.</i> »</p> <p>« <i>Je feignis un grand attachement pour les sciences, et, à force de le</i></p>	<p><b>LP1</b> : « <i>Mande moi ce que l'on dit de notre voyage ; ne me flatte point</i> »</p> <p><b>LP1</b> : « <i>Adresse ta lettre à Erzeron, où je séjournerais quelque temps</i> »</p> <p><b>LP1</b> : « <i>sois assuré qu'en quelque lieu du monde où je sois tu as un ami fidèle.</i> »</p> <p><b>LP2</b> : « <i>Souviens-toi toujours du néant d'où je t'ai fait sortir...</i> » ; « <i>tiens toi dans un profond abaissement</i> » ; « <i>fais leur en même temps sentir leur extrême dépendance...</i> » ;</p> <p>« <i>Procure leur tous les plaisirs qui peuvent être innocents ; trompe leurs inquiétudes ; amuse les par la musique, les danses, les boissons délicieuses ; persuade leur de s'assembler souvent...</i> » ; « <i>Parle leur quelquefois de moi...</i> »</p> <p><b>LP5</b> : « <i>Aimez-moi toujours</i> »</p> <p><b>LP7</b> : « <i>Ne pense pas que ton absence m'ait fait négliger une beauté qui t'est chère...</i> »</p>	<p><b>LP3</b> : « <i>Comment aurais je pu vivre, cher Usbek...</i> »</p> <p>« <i>Mais où suis je ? Où m'emmène ce vain récit</i> »</p> <p>« <i>Quoi ! tu comptes pour rien l'avantage d'être aimé ?</i> »</p> <p><b>LP6</b> : « <i>Que sera ce, s'ils ne le sont pas ?</i> »</p> <p>« <i>Et qu'y pourraient ils faire ? N'aimerais-je pas mille fois mieux une obscure impunité qu'une correction éclatante ?</i> ».</p> <p><b>LP7</b> : « <i>Que ne puis-je t'exprimer ce que je sens ...comment sens-je si bien ce que je ne puis t'exprimer ?</i> ».</p> <p><b>LP8</b> : « <i>Que veux-tu que je suive, la prudence de mes ennemis, ou la mienne ?</i> »</p> <p><b>LP15</b> : « <i>Comment le Prophète pourrait-il te regarder au milieu de tant de millions de ses ennemis ?</i> »</p>

<p>feindre, il me vint réellement. »</p> <p>«J'allai au roi ; je lui marquai l'envie que j'avais de m'instruire dans les sciences de l'Occident ; je lui insinuai qu'il pourrait tirer de l'utilité de mes voyages»</p> <p><b>LP10</b> : «Nous disputons ici beaucoup...Hier on mit en question si les hommes étaient heureux...Je t'ai souvent ouï dire que les hommes étaient nés pour être vertueux... »</p> <p><b>LP16</b> : « Zufagar, cette épée d'Hali qui avait deux pointes »</p> <p><b>LP16</b> : « Je suis au milieu d'un peuple profane... »</p> <p><b>LP19</b> : « Nous n'avons séjourné que huit jours à Toquât0 »</p>	<p>« Compte que je ne vis que pour t'adorer »</p> <p><b>LP8</b> : «Laisse parler Ispahan ; ne me défends que devant ceux qui m'aiment ; laisse à mes ennemis leurs interprétations malignes »</p> <p><b>LP10</b> : « Explique moi, je te prie, ce que tu veux dire. »</p> <p><b>LP16</b> : « distingue moi des méchants...; aide moi de tes conseils ; prends soin de mon âme »</p> <p><b>LP16</b> : « Adresse tes lettres sacrées à Erzeron, où je resterai quelques mois. »</p> <p><b>LP17</b> : « Viens m'éclairer,... fais moi pitié de moi-même... »</p> <p><b>LP23</b> : « sois persuadé que je t'aimerai toujours. »</p>	<p><b>LP16</b> : « Pourquoi vis-tu dans les tombeaux, divin mollak ? »</p> <p><b>LP17</b> : « D'où vient que notre législateur nous prive de la chair de pourceau et de toutes les viandes qu'il appelle immondes ? ».</p> <p><b>LP18</b> : « Croyez-vous que ces animaux soient encore immondes ? Que vous en semble ? »</p> <p><b>LP20</b> : « Comment auriez-vous trompé la vigilance des eunuques noirs, qui sont si surpris de la vie que vous menez ? »</p> <p><b>LP20</b> : « Que feriez-vous encore si vous pouviez sortir de ce lieu sacré ? »</p> <p><b>LP20</b> : « Eh ! pouviez-vous ne pas l'être ?... »</p>
--	---	---

Comme nous le remarquons dans les différentes modalités d'énonciation ci-dessus, le locuteur peut marquer son attitude à travers des modalités assertives, interrogatives ou injonctives et cela à l'égard de son interlocuteur.

D'abord, on se rend compte que la **modalité assertive** désigne dans les énoncés ci-dessus une relation intersubjective entre le locuteur et son interlocuteur, dans la mesure où les constats faits par le locuteur sur quelqu'un ou quelque chose fournissent des informations qu'il tient pour vraies dans sa lettre et ramène l'interlocuteur à y adhérer. A titre d'exemple :

**LP1** : « *Nous n'avons séjourné qu'un jour à Com... et hier, vingt-cinquième jour de notre départ d'Ispahan, nous arrivâmes à Tauris.* ».

Ensuite, avec l'assertion, le locuteur remet en question la validité de cette dernière et qu'il sollicite le point de vue de son interlocuteur, dans ce cas la modalité devient **interrogative** qui est très fréquente dans notre corpus. A travers les MO IN qui se manifestent dans notre corpus, on suppose donc que l'interrogation est une forme d'incertitude qui nécessite un appel d'information. C'est la réponse de l'interlocuteur qui permet de déterminer la portée de la question posée qui peut être une interrogation totale et directe dans la mesure où le locuteur veut obtenir une information dont il ignore si elle est vraie ou fautive. Dans ce cas la réponse attendue de la part de l'interlocuteur ne peut être que *Oui* ou *Non*. A titre d'illustration :

**LP18** : « *Croyez vous que ces animaux soient encore immondes ?* ».

**LP20** : « *Eh ! Pouviez-vous ne l'être pas ?* ».

On observe dans ces énoncés que toutes les questions posées ne nécessitent que l'emploi des mots-phrase (*Oui/Non*) de la part de l'interlocuteur.

Enfin, **la modalité injonctive**, qui est très récurrente dans notre corpus, est employée lorsque le locuteur veut que quelqu'un fasse ou ne fasse pas quelque chose. La situation du discours qui lui correspond met en présence au moins deux interlocuteurs. A cet égard, nous jugeons intéressant de signaler que l'un de nos épistoliers (locuteur) est présent. Cependant, l'allocataire à qui on s'adresse n'est pas présent dans cette communication intersubjective.

Ce qui explique la spécificité de la correspondance de nos épistoliers qui désigne une communication intersubjective *différée* c'est-à-dire que les interlocuteurs ne partagent pas le même lieu et le temps de l'énonciation.

La MO INJ se manifeste sous forme d'une phrase impérative négative :

**LP7** : « ... ***ne me défends*** que devant ceux qui m'aiment » ou positive :

**LP10** : « ***Explique moi***, je te prie, ce que tu veux dire. ».

Le locuteur dans ces énoncés tente d'agir d'une manière ou d'une autre sur l'allocataire dans le but d'accomplir un acte langagier précis, ce qui explique la valeur pragmatique linguistique de ces modalités que nous tenterons d'expliquer dans la partie pragmatique qui suit cette analyse.

### 3. Les temps verbaux et mode d'énonciation épistolaire :

Comme nous l'avons montré auparavant, que selon *Benveniste*, la différence entre l'*Histoire* et le *Discours* réside dans l'implication du locuteur par rapport à ses énoncés : par le fait de s'impliquer subjectivement et assumer la responsabilité de ses propos dans l'énonciation *discursive* ; ou de prendre une distance et s'effacer dans l'énonciation *historique*.

De ce fait, nous pouvons définir d'emblée que la littérature épistolaire désigne un échange entre deux ou plusieurs personnes qui permet un contact différé en se référant à l'instance de l'énonciation. A cet égard, nous pouvons donc dire que l'échange épistolaire relève de l'instance de *Discours*.

Pour pouvoir différencier les deux modes (*Histoire/ Discours*) plusieurs critères se mettent en place dont le plus important est celui du *temps* utilisé dans notre corpus.

A cet égard nous trouvons nécessaire de rappeler que le *Récit* admet le passé simple<sup>12</sup>, l'imparfait, le conditionnel et le plus que parfait. Alors que le *Discours* admet tout les temps verbaux sauf le passé simple qui est exclus dans cette énonciation.

En nous basant sur notre corpus, nous constatons que les temps utilisés généralement sont ceux du *Discours*. A titre d'exemple :

➤ **Le présent d'énonciation :**

LP2 : « Tu es le gardien fidèle... » ; LP4 : « ...Je ne sais même pas imaginer... » ;  
LP7 : « Nous disputons ici beaucoup... » ; « Vous croyez que nos désirs, si longtemps mortifiés... »

➤ **Le passé composé :** qui n'efface pas l'énonciateur mais exprime des faits antérieurs au moment d'énonciation :

LP7 : « il y a deux mois que tu es parti... » ; LP1 : « Nous n'avons séjourné qu'un jour à Com... » ; LP23 : « Nous sommes arrivés à Livourne ».

➤ **Le futur de l'indicatif :** qui exprime des procès qui seront accomplis après le moment de l'énonciation :

---

<sup>12</sup> Autrement appelé le *l'aoriste* par *Benveniste*.

**LP21** : « Vous serez puni d'une manière... » ; **LP23** : « Nous partirons demain pour Marseille... ».

En revanche, nous constatons l'emploi du *passé simple* par nos épistoliers au sein de leurs correspondances, pourtant nous l'avons précisé antérieurement que l'écriture épistolaire fait partie du plan énonciatif discursif. Si on se réfère, à cet égard, à *Benveniste*, cette construction temporelle serait erronée pourtant elle est employée par *Montesquieu* à l'égard de nos épistoliers. Ce qui nous amène à dire qu'à l'intérieur de l'énonciation épistolaire, le plan énonciatif est classé selon ce que *Anne Jaubert* nomme : « *Les réalisations mixtes* »<sup>13</sup>. C'est-à-dire qu'à l'intérieur d'un même énoncé, les épistoliers assemblent une alternance temporelle entre les deux modes énonciatifs spécifiques (*Histoire/Discours*).

En employant la construction temporelle (*Je+ passé simple*) : « Je feignis un grand attachement aux Sciences » ou encore (*Nous+ passé simple*) : « Nous quittâmes la Perse...Nous arrivâmes à Tauris ». Dans les deux énoncés extraits de notre corpus l'épistolier *Usbek* relate son parcours à ses amis (*Nessir et Rustan*) en racontant, tout en utilisant les verbes « *quitter* » et « *arriver* » conjugués au *passé simple* sans qu'il y ait un moindre *effacement* de sa part et cela grâce à la présence des déictiques personnels « *Je* » et « *Nous* ».

Nous remarquons ainsi, que l'épistolier passe, au sein d'une même lettre, de l'énonciation *discursive* à l'énonciation *historique* tel est le cas de **LP11,12** et **13** où *Usbek* intercale le *Récit* dans le *Discours* en racontant le fait historique des « *Troglodyte* » en employant la construction temporelle : (*Il+ passé simple*) : « Il en demanda » « Ils dirent ». Cet effacement n'empêche pas *Usbek* de s'intervenir quelquefois. Il narre puis il analyse et donne son point de vue :

**LP12** : « T'as vu mon cher *Mirza*, comment les *Troglodytes* périrent de leur méchanceté... ».

On constate qu'il y a une alternance continue de deux modes énonciatifs par les épistoliers ayant pour but de donner plus d'authenticité ou de véracité à notre corpus, en l'occurrence le plan énonciatif *discursif* ou *historique* en question.

#### 4. La double énonciation épistolaire :

La double énonciation est la spécificité majeure qui caractérise le genre épistolaire. Nous pouvons d'une manière succincte, analyser la double énonciation épistolaire de notre corpus,

---

<sup>13</sup> cf. *Jaubert A. Lecture pragmatique.*

et cela par l'existence de ce qu'appelle Orecchioni « *le dédoublement de pole d'émission de l'énonciation* » (1980:191) :

1-Le premier se manifeste par les différents personnages des Lettres persanes : *Usbek, Rustan, Mirza, Zachi*... qui s'inter-changent leurs rôles d'énonciateur et énonciataire tout au long de leurs correspondances.

2-Le second se manifeste par le fait que les lettres sont destinées à être lu par un récepteur second ( *le public* ) qui est invité à partager l'univers épistolaire.

En somme, lorsque les lettres sont publiées, la relation devient donc triangulaire : *épistoliers* (énonciateur/ énonciataire) et le public (*lecteur*), signalons que le récepteur n'a pas le droit à la parole dans cette énonciation ; il ne peut en aucun cas participer à l'échange. Il est donc inactif.

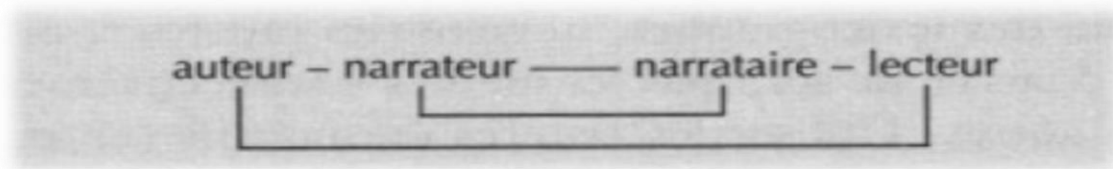


Figure 7 Schéma de déboulement des instans énonciative d'Orecchioni<sup>14</sup>

#### 4.1 Les niveaux narratifs des Lettres persanes :

Avant de poursuivre notre analyse, nous trouvons nécessaire de mentionner *les niveaux narratifs* dans les Lettres persanes. En nous référant aux travaux de *Gérard Genette* sur la *Narratologie*. Notre corpus se caractérise par la présence de deux instances narratives, c'est selon ce qu'appelle Genette, « *actants intra-diégétique et extra-diégétique* » (Genette, 1972)

4. 1.1 *Actants extra-diégétique* : (*Auteur/Lecteur*) (*Montesquieu/Lecteur*) : sont des actants réels mais linguistiquement virtuels :

Par le fait que *Montesquieu* raconte une histoire dont il n'est pas participant. L'instance narratrice énonciative (*Auteur : Montesquieu*) est suprême mais non identifiable dans notre corpus, dont la voix dominerait le chœur des personnages (**Orecchioni, 1980**).

---

4. 1.2 **Actants intra-diégétique** : (*Narrateur/Narrataire*) : sont des actants fictifs mais linguistiquement réels :

Par le fait que les personnages de notre corpus, qu'ils soient *narrateurs* ou/et *narrataires*, sont des protagonistes de cette correspondance. Il s'agit donc, en somme, d'un niveau **hétéro-diégétique** (Genette, 1972).

Nous pouvons résumer les niveaux de narration de notre corpus dans le tableau qui suit :

**Tableau 2 Les niveaux de narration dans les Lettres persanes**

Niveau	<i>Extra-diégétique</i>	<i>Intra-diégétique</i>
<i>Hétérodiégétique</i>	Montesquieu/Lecteur	Narrateur : Enonciateur <i>X</i> / Narrataire : Enonciataire <i>Y</i>

#### **La temporalité d'encodage et de décodage des Lettres persanes :**

En nous basant sur la théorie d'Orecchioni *sur la temporalité et la chronologie de l'encodage et du décodage* (Op.cit.p191) Nous essayons de classer les moments d'encodage et de décodage (lecture) de notre corpus :

1-**Au niveau textuel** : la temporalité du narrataire est postérieure parce que les correspondances épistolaires sont différées, le narrateur et le narrataire ne s'expriment pas simultanément.

2-**Au niveau extratextuel** : la chronologie de décodage (lecteur) effective se déroule nécessairement à un moment postérieur à son encodage.

A titre d'exemple dans notre corpus, cas de :

**LPI** : « *Usbek à son ami Rustan* » :

Le moment où le lecteur fictif « *Rustan* » lit (décode) la lettre est forcément postérieure à celui où *Usbek* l'a produite.

D'autre part, le moment où le lecteur additionnel (*public*) a accès aux lettres est lui aussi postérieur ou premier décodage. Il vient alors en seconde position dans la procédure du décodage.

## 5. L'analyse de la force illocutoire primitive selon J.R Searle :

Les lettres de notre corpus désignent un échange co-construit entre plusieurs épistoliers non seulement dans le but de s'inter-échanger mais ayant pour but de révéler certaines intentions explicites ou implicites à travers cet échange.

A présent nous jugeons utile de s'interroger sur les objectifs de cette correspondance en relevant les intentions illocutoires primitives par le repérage de sa fonction pragmatique : « *Nous disons à autrui comment nous sont les choses (assertif), nous essayons de faire des choses à autrui (directifs), nous nous engageons à faire des choses (promission), nous exprimons nos sentiments et nos attitudes (expressifs) et nous provoquons des changements dans le monde par nos énonciations* » (Searle, 1982:17).

Notre analyse vise donc à analyser les paramètres de la force illocutoire primitive de notre corpus dans le but de voir son fonctionnement pragmatique dans les échanges épistoliers et pour voir ainsi comment les lettres ne servent pas seulement à décrire le monde mais d'agir sur autrui et de le faire agir à travers les différentes forces primitives d'acte illocutionnaire.

L'interprétation des énoncés se résume à un décodage : il suffit à l'interlocuteur de comprendre la phrase prononcée pour savoir quel acte du langage le locuteur accomplit. A ce propos, pour qu'un acte du langage soit réalisé, il faut qu'il puisse être interprété par l'interlocuteur. Pour cela il faut tenir compte de conditions de réalisations et de la situation d'énonciation dans laquelle il a été produit.

Dans cette partie, nous procéderons donc à une analyse illocutoire en nous focalisant sur des indices textuels. Notre analyse sera faite en nous basant sur les différentes classifications des valeurs illocutoires selon Searle présentées antérieurement dans notre partie théorique.

Généralement dans l'échange épistolaire, les épistoliers essaient de *[faire-faire]* quelque chose ou de *[faire-dire]* quelque chose à leur correspondant. Il peut s'agir donc de : assertion, conseil, ordre ou une question. Nous essayons de voir tout au long de cette analyse ce que les épistoliers veulent faire dans cet échange ou ce qu'ils souhaitent obtenir.

### 5. 1 Les directifs :

Comme nous l'avons montré auparavant que le but illocutoire des directifs est de chercher à *[faire-faire]* quelque chose. Cela peut se manifester dans un ordre, un conseil ou une demande sous forme de question. A ce propos, Orecchioni définit la question comme : « *tout énoncé qui se présente comme ayant pour finalité principale d'obtenir de son destinataire un apport d'information* » (2001:86)

**a)-Les interrogations :**

Après avoir repéré les occurrences des structures interrogatives et déterminé leur contexte d'énonciation. Nous nous attardons sur la réponse car c'est ce qui nous renseigne le mieux sur l'intention illocutoire. Commençons par l'analyse de :

**LP5 : Rustan à Usbek à Erzeron.**

**LP8 : Usbek à son ami Rustan à Ispahan.**

Le premier échange que nous avons choisi se trouve dans la paire des lettres **5** et **8**. *Rustan* informe *Usbek* des échos de son départ et les rumeurs qui circulent à Ispahan, ce qui a accentué l'incompréhension de son peuple à propos de son voyage est ses motivations en disant :

« *On ne parle que de ton départ [...]. On ne peut comprendre comment tu puis quitter tes femmes, tes parents, tes amis, ta patrie ?* ».

Dans cette question *Rustan* demande une information à son correspondant dont il ignore et cela d'une façon syntaxiquement marquée par l'utilisation de l'adverbe interrogatif « *comment* ». Dans cet énoncé l'acte directif est explicitement marqué, le but de *Rustan* dans cet échange est de lancer sa première conversation avec *Usbek* mais aussi un appel d'information dont il ignore.

En posant cette question qui a pour objectif d'amener l'interlocuteur à réagir à ce propos et donc inciter *Usbek* à *[faire-dire]* quelque chose.

En analysant **LP8 : Usbek à son ami Rustan à Ispahan** : Il est clair que l'acte directif de *Rustan* a été bien accompli puisque *Usbek* à travers plusieurs passages de sa lettre aborde le sujet de son départ. Il s'est pris de passions pour la Science ce qui l'amènera à voyager et quitter son pays en répondant :

« *Ta lettre m'a été rendu à Erzeron [...]. ma sincérité m'avait fait des ennemis [...]. Je feignis un grand attachement pour les sciences [...]. J'allais au roi ; je lui marquais l'envie*

*que j'avais de m'instruire dans les sciences de l'Occident [...] je partis [...]. Voilà Rustan, le véritable motif de mon voyage* ». La conclusion que nous pouvons tirer de ce premier échange, c'est que le but directif de l'interrogation de Rustan a été bien accompli, car Usbek en retour, ayant compris la question, la respectée et a suivi la directive de son correspondant.

#### **b)-Les requêtes (demandes) :**

Dans d'autres lettres, l'acte directif est explicitement marqué. Les épistoliers cherchent à obtenir des informations de la part de leurs correspondants et leurs demander de façon directe, non sous forme de question, mais sous forme de *requêtes* qui portent sur l'ensemble de la tâche langagière.

Les requêtes directives sont très récurrentes dans notre corpus, nous allons relever quelques unes pour montrer la valeur illocutoire visant à *[faire-dire]* quelque choses ou *[faire-faire]* quelque chose.

##### ➤ **Requete1 : [faire-dire] :**

**LP1 : Usbek à son ami Rustan** : Usbek a une reprise dans sa lettre demande à son ami de l'informer à propos de l'avis des perses sur son voyage : « Mande moi ce que l'on dit de notre voyage ».

Il essaie donc de choisir le sujet que son correspondant abordera dans sa prochaine lettre. Il est à noter que cette demande a été faite dans l'excipit de sa lettre de manière à ce que soit la dernière chose que retiendra Rustan et donc la première à laquelle il pensera en rédigeant sa lettre. Et effectivement : dans **LP5** Rustan commence directement par aborder le sujet du départ d'Usbek :

« *Tu es le sujet de toutes les conversations d'Ispahan ; on ne parle que de ton départ* ».

Il raconte et explique les échos du départ de son ami et les rumeurs qui circulent sur ce dernier :

« *Les uns l'attribuent à une légèreté d'esprit ; les autres à quelque chagrin. Tes amis seuls te défendent* ».

Ce qui explique que l'acte directif à valeur *[faire-dire]* a été bien accompli.

##### ➤ **Requete2 : [faire-dire] :**

**LP10 : Mirza à son ami Usbek** : Avant de lancer sa requête, Mirza commence sa lettre par une assertion à propos du sujet dont elle ignore son explication :

« *Je t'ai souvent ouï dire que les hommes étaient nés pour être vertueux* », puis elle lance sa demande : « **Explique moi**, je te prie, ce que tu veux dire ».

Usbek de sa part quand il a repris sa demande, il essaie à travers 4 lettres successives : **LP11, 12,13 et 14**) et à travers plusieurs passages par la narration du fait historique des « *Troglodytes* »<sup>15</sup> :

« ***Peut-être ce morceau d'histoire te touchera plus qu'une philosophie subtile*** ».

Usbek essaie d'éclaircir le sujet d'une façon démonstrative plutôt que philosophique pour pouvoir répondre à la demande de Mirza dont son explication l'intrigue. Cela prouve qu'Usbek a bien compris la valeur directive de son ami ; ce qui signifie que le but directif de Mirza a été bien accompli et son désir de faire parler son correspondant est respecté.

➤ **Requete2 : [faire-faire]**

Le deuxième type de requête n'a pas pour but de **[faire-dire]** mais de **[faire-faire]**. En effet, à plusieurs reprises dans cette correspondance, les épistoliers demandent à leurs interlocuteurs de faire quelque chose, parfois dans un cadre intime (entre Usbek, ses femmes et ses amis) ou dans un cadre impersonnel où l'un des épistoliers prend le rôle du supérieur à l'autre (Usbek aux eunuques). Ducrot affirme que les ordres peuvent être décrits comme des comportements de supériorité : « *Ordonner c'est alors prendre le rôle du supérieur* » (1972:20).

**LP16 : Usbek à Méhémet Hali à Com** : en disant :

« **Adresse** tes lettres sacrées à Erzeron où je resterai quelques mois ».

A travers cet acte directif dans l'excipit de la lettre, Usbek demande à son correspondant d'envoyer sa prochaine lettre à l'endroit (Erzeron) où il séjourne avec son ami Rica. Et cela pour éviter tout retard sur sa réception. Il préfère avertir son correspondant. Il s'agit ici d'une requête directe avec l'utilisation du verbe « *adresser* » à l'impératif présent avec la deuxième personne du singulier. Le but d'Usbek est de **[faire-envoyer]** la lettre de son correspondant à un endroit précis pour éviter tout égarement.

---

<sup>15</sup> Ce fait historique s'agit de genre de discours narratif démonstratif et allégorique à visée argumentative appelé « *Apologue* » dont à la fin le lecteur tire une morale.

Dans la lettre qui suit **LP18 : Méhémet Hali à Usbek à Erzeron** : comme l'a demandé Usbek à l'excipit de sa lettre, ce qui signifie que l'acte directif de type **[faire-faire]** d'Usbek a été bien accompli.

**LP2 : Usbek au premier eunuque noir.** Les requêtes directives sont très récurrentes :

« **Procure leur** tous les plaisirs », « **trompe leur** d'inquiétude », « **Amuse les** par la musique », « **Parle leur** quelques fois de moi... ».

Il s'agit des ordres de la part d'Usbek qui prend le rôle du supérieur par rapport à l'eunuque noir qui est appelé à prendre soin des ses femmes dans le sérail d'Ispahan. Son but est de **[faire-procurer]**, **[faire-amuser]**, **[faire-parler de]**.

**LP5 : Rustan à son ami Usbek** : Il écrit :

« **Aimez-moi** toujours ».

L'acte directif est marqué par le verbe « *aimer* » à l'impératif. Rustan montre l'attachement amical entre eux. Il s'agit de type à **[faire-aimer]**.

**LP7 : Fatmé à Usbek** : une autre requête est explicitement marquée par la femme d'Usbek :

« **ne pense pas** que ton absence... ».

L'acte directif est marqué par l'impératif : il s'agit du mode **[faire-faire]** ainsi que par la négation (**ne...pas**) qui marque l'interdiction. Zachi veut obtenir donc un **[non faire-faire]**. Cette interdiction peut être interprétée comme un autre **[faire-faire]** par Usbek et celui de penser que sa femme l'aime et pense toujours à lui.

## 5. 2 Les promissifs :

Les promissifs désignent un acte qui oblige le locuteur à adopter une conduite futur. Ducrot le définit ainsi : « *l'acte par lequel le locuteur se crée à lui-même une obligation* » (Idem:294). En promettant de dire ou de faire quelque chose, l'épistolier établit un acte qui l'engage à accomplir une action future.

**Dans LP21 : Usbek au premier eunuque blanc** : Usbek écrit :

« **Vous serez puni** d'une manière... ».

L'acte directif est marqué *implicitement* par l'utilisation du verbe « *être* » au futur simple qui montre qu'Usbek va accomplir l'action de punition d'eunuque blanc (après la découverte de sa trahison avec sa femme Zachi) dans le futur. Il s'agit ici d'un acte promissif implicite

car on n'a pas utilisé le verbe « promettre ». Néanmoins le futur simple est un temps de promission.

L'acte promissif oblige le locuteur à adopter une certaine conduite future. Ducrot estime à ce propos que : « *Une promesse ne peut être décrite que comme un acte illocutoire dans la mesure où elle crée une obligation pour son auteur que cette obligation découle directement de la parole prononcée* » (Idem: 78). Usbek s'est donc créé une obligation de faire futur l'acte promissif. Certes il n'a pas utilisé le verbe « *promettre* » mais la structure syntaxique de sa proposition et l'utilisation du futur simple laisse deviner qu'il s'agit d'une promesse.

### **5. 3 Les assertifs :**

Les actes illocutoires assertifs sont très récurrents dans notre corpus. Ils désignent une relation intersubjective entre les épistoliers dans la mesure où les constats faits par le locuteur sur quelqu'un ou quelque chose fournissent des informations qu'il tient pour vraies ou fausses dans les lettres et ramènent leurs interlocuteurs à y'adhérer. A titre d'exemple dans **LP1** :

« *Nous n'avons séjourné qu'un jour à Com [...] et hier, vingt-cinquième jour de notre départ à Ispahan, nous arrivâmes à Tauris* ».

Usbek relate son parcours de voyage à son ami Rustan, l'ensemble d'informations sont données pour vraies dans le but d'informer son interlocuteur et le ramener à y'adhérer.

Dans **LP19** le type assertif est très fréquent :

« *L'impunité règne dans ce gouvernement : les chrétiens qui cultivent les terres, les juifs qui lèvent les tributs, sont exposés à mille violence [...] Ces barbares ont tellement négligés les arts [...] Ils n'ont aucune expérience sur la mer [...] Incapable de faire le commerce...* ».

A travers ces actes assertifs, Usbek présente la ville de Smyrne et le mode de vie de son peuple. Tout ces énoncés assertifs expriment une vision du monde donnée pour vraie assimilée par son interlocuteur et dont la responsabilité d'assertion est assumée par Usbek.

### **5. 3.1 Les assertifs indirectes ou implicites :**

Lorsque le marqueur de la force illocutoire assertive a un but donné, mais que le but illocutoire réel de l'acte de langage est tout à fait différent, cet acte est dit indirect. Ducrot désigne l'acte du langage indirect par l'appellation « *acte de langage dérivé* ». A titre d'exemple : *l'assertion à visée directive*.

- **Assertion à visée directive :**

D'un point de vue grammatical, les assertifs servent à apporter des informations, mais d'un point de vue pragmatique le but illocutoire de ces derniers est tout autre, où l'acte assertif est manipulé indirectement ayant d'une part l'assertion explicite ; et une visée directive implicite de l'autre. Comme le montre l'énoncé suivant :

**LP18 :** « *Profane, qui n'entrez jamais dans les secrets de l'Eternel* ».

En répondant à Usbek, Méhémet Hali prend la peine d'expliquer à Usbek quelques questions religieuses dont l'explication l'intrigue, mais en même temps il l'informe que les vraies personnes vertueuses et profanes ne posent pas ce genre de questions, en estimant qu'Usbek est un vrai vertueux persan.

En effet, il s'agit d'**une interrogation indirecte** qui peut être reformulée de cette manière :

« **Je me demande pourquoi vous vous permettez** de nous poser ses questions religieuses qui faites partie de secrets de l'Eternel ? Vous, vous êtes profane et les profanes n'entrent jamais dans les secrets de l'Eternel ».

Le but de cette assertion est donc directif. Méhémet Hali veut [**faire-dire**] ou [**faire-parler**] son correspondant sur l'explication de son étonnement d'avoir posé des questions religieuses qui sont en effet évidentes pour tout les profanes.

## **5. 4 Les expressifs :**

A travers les actes expressifs, le locuteur exprime l'état psychologique vis-à-vis à une chose ou un sujet de réalité extralinguistique : « *Nous présentons nos sentiments et nos attitudes (expressif)* » (Searle, 1982).

Les expressifs peuvent être de type de : *féliciter, remercier, s'excuser, saluer ou se plaindre*. L'acte expressif dans notre corpus peut être exprimé par un verbe constatif pour que l'épistolier puisse exprimer son attitude et son état psychologique.

P.ex. : **LP8 :** « *Je suis trop heureux* » ; **LP4 :** « *je suis bien malheureuse* ».

Zéphris exprime son mécontentement à cause de l'absence de son marie. En revanche, l'acte expressif est marqué explicitement dans notre corpus à travers différents types :

**LP3** : « *Il fallut nous dépouiller de ces ornements qui t'étaient devenus incommodes » ;  
« Hélas ! Tu ne sais même pas ce que tu perds ! ».*

Ces deux actes expressifs de la même lettre témoignent l'attitude de la femme d'Usbek (Zachi) relative à l'absence de son mari, elle se plaint d'avoir lui manqué. Dans le premier énoncé la force expressive s'est exprimée par la modalité « falloir » et la présence de l'adjectif « incommode », tandis que dans le deuxième, la force expressive est marquée par l'interjection de plainte « Hélas ! » exprimant la douleur et le regret de Zachi.

### **5. 5 Les déclaratifs :**

Les déclaratifs désignent les performatifs d'Austin, ayant pour force illocutoire de « rendre effectif le contenu de l'acte » (Moeschler, 1985) : après avoir prononcé l'acte, ce dernier provoque la vérité du contenu qu'il exprime en se référant à une institution extralinguistique. Il s'agit de faire de l'acte même une réalité tout en impliquant des statuts respectifs pour le locuteur et l'interlocuteur.

Dans **LP2** que nous avons déjà analysée, l'acte déclaratif est explicitement marqué par l'utilisation du verbe performatif « se confier » en disant :

« Je t'ai confié ce que j'avais dans le monde de plus cher ».

En s'adressant au premier eunuque, Usbek lors de son départ du harem de sérail, il en a laissé la direction au premier eunuque. Il s'agit donc d'une vérité du contenu énonciatif dans la réalité tout en référant à une institution extralinguistique, en l'occurrence la mise d'eunuque noir au service des femmes d'Usbek dans le harem d'Ispahan.

Nous trouvons avec les différentes valeurs illocutoires de Searle, l'idée de quand dire c'est faire ou au moins prétendre de faire selon ce qu'affirme *Orecchioni* (2001). C'est ce que nous avons montré dans notre analyse, à travers le langage, les épistoliers n'ont pas pour but de décrire le monde seulement ou de dire quelque chose, mais de faire dire ou de faire faire quelques choses à travers le langage ayant pour but d'agir sur autrui ou de l'amener à agir dans une communication épistolaire différée.



***CONCLUSION GENERALE***

En guise de conclusion de ce travail qui s'est basé sur une approche fondamentale : **Énonciative-pragmatique**, celle de **Catherine Kerbrat-Orecchioni** sur : le passage de la communication à l'énonciation, l'énonciation comme phénomène communicationnel particulier et finalement sur **le dédoublement de pole d'émission et de réception du message** dans la communication épistolaire **différée** d'une part ; et de l'autre, **l'approche pragmatique** de **Searle** qui met en exergue la valeur du langage en communication qui sert à décrire le monde, agir sur autrui et l'amener à réagir à travers sa visée illocutoire primitive dans le même genre en question.

Nous pouvons dire que l'analyse de ces enjeux nous a permis en premier lieu, de comprendre le fonctionnement énonciatif pragmatique des lettres fictives généralement et celui des *Lettres persanes* spécifiquement, dans la mesure où le genre épistolaire se caractérise par **une double énonciation fictive** à travers laquelle les différents personnages persans qui s'inter-échanent par différentes lettres fictives dans un cadre communicationnel différé où ces derniers ne partagent pas ni le même lieu ni le même temps d'énonciation ; cela n'empêche pas d'assurer leur subjectivité discursive par la manifestation récurrente de déictiques personnels et spatiotemporels ainsi que la manifestation de différentes modalités d'énonciation et d'énoncé.

Ce processus énonciatif est marqué par le premier niveau « **intradigétique** » où le narrateur énonciateur et le narrataire énonciataire désignent des actants fictifs mais linguistiquement réels marqués comme les protagonistes de la première énonciation épistolaire. En revanche, la deuxième énonciation est marquée par le lecteur et l'auteur « *Montesquieu* » qui se présentent comme actants réels mais linguistiquement virtuels, sachant que le lecteur désigné comme la deuxième instance d'encodage des lettres est inactif dans cette énonciation, il ne peut en aucun cas participer à l'échanger. Tandis que l'auteur *Montesquieu* est l'instance **suprême** de ces lettres il est indentifiable au sein de ces dernières. Il s'inscrit dans le temps de l'événement autrement dit le temps de l'écriture des *Lettres persanes* où *Montesquieu* assis dans sa chambre, prenant dans la main la plume d'or classique qui lui permet de réaliser une figure majeure de la littérature française classique.

En deuxième lieu, notre analyse nous a affirmé que l'énonciation épistolaire est en somme une énonciation mixte dans laquelle sont juxtaposés et mêlés les temps historiques et les temps discursives tout en assemblant, selon ce qu'appelle *Anne Jaubert*, « **Les réalisations mixtes** » c'est-à-dire qu'à l'intérieur de la même lettre, l'épistolier assemble une alternance temporelle entre les deux modes énonciatifs en question (**Discours/ Histoire**).

En troisième lieu, notre analyse nous a permis de monter l'idée de *Quand dire c'est faire* quelque chose et cela dans un contexte énonciatif épistolaire, dans l'ambition d'amener l'interlocuteur à faire quelque chose, c'est en effet agir sur lui ou l'amener à réagir à travers les différentes valeurs illocutoires directes explicites (*primitives*) ou indirectes implicites (*dérivées*) qui sont très récurrentes dans notre corpus. Ce qui confirme que les deux approches énonciative et pragmatique se complètent fort bien, dans la mesure où l'acte de langage prend en compte l'énoncé non seulement de point de vue du locuteur épistolier mais aussi la relation de cet acte avec l'interlocuteur. Le langage permet donc aux épistoliers de se déclarer comme sujets dans une communication différée. Ce résultat nous amène à confirmer l'idée de quand dire c'est vraiment faire ou prétendre ou moins le faire.

Pour conclure, nous pouvons dire que cette étude énonciative nous a permis d'aborder le genre épistolaire fictif dans le cadre des Science du langage en nous référant aux théories énonciative et pragmatique qui nous ont permis d'analyser notre corpus et démontré l'originalité de son fonctionnement.



***BIBLIOGRAPHIE***

## *Références Bibliographiques*

### **A. Corpus:**

Montesquieu. (1964). *Lettres Persanes*, Garnier Flammarion, Paris.

### **B. Ouvrages théoriques:**

Austin, J. (1962), trad. Fr. 1970, rééd. Seuil, coll. « Points essais », 1991.

Austin, *Quand dire, c'est faire*. Traduction et introduction de G. Lane. In: *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 69, n°3, 1971.

Bakhtine, M. (1977). *Le Marxisme et la Philosophie du langage*.

Benveniste, E. (1966). *Problème de linguistique générale*, tom 1, Gallimard.

Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale*, tom2, Gallimard.

Bracops, M. (2006). *Introduction à la pragmatique*, Bruxelles, De Boeck.

Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Education.

De Saussure, F. (1972). *Cours de linguistique générale*, Ed. Talantikit, Bejaïa.

Ducrot, O, Schaeffer J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil.

Ducrot, O. (1972). *Dire ou ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.

*Fonctionnement*, Nathan, coll. Fac.

Français, Paris, Puff.

Furetière, A. (1960). Dictionnaire universel, La Haye et Rotterdam, art. « Lettre ».

Galand, D. (2003). *Connaissance d'une œuvre lettres persanes*, Bréal, Paris.

Genette, G (1972). *Figures III*, paris, Seuil 1972.

Greimas, A. J, COURTES, J. (1979) *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, vol I.

Jakobson R. (1963). *Essais de linguistique générale, les fonctions du langage*, Paris, Minuit.

Jaubert, A (1990). *Lecturepragmatique*, Paris, Hachette, 1990

Kerbrat-Orecchioni, C. (1999). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*,

Kerbrat-Orecchioni, C. (2001). *Les actes de langages dans le discours*. Ed Nathan, Paris.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2008). *Les actes de langage dans le discours. Théorie et*  
Korkut, E et Onursal, I. (2009), *Pour comprendre et analyser les textes et les Discours. Théorie et applications*, Paris, L'Harmattan.  
Maingueneau, D. (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris Nathan.  
Maingueneau, D. (1990). *Eléments de linguistiques pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.  
Maingueneau, D. (1994). *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.

Paris : Armand Colin.

Paveau M.-A., Sarfati G.-E. (2003). Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique, A. Colin, coll. U/Linguistique.

Perret, M. (1994). *L'énonciation en grammaire du texte*. Paris, Nathan.

Reboul, A et Moeschler, J. (2005). *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, coll, Armand Colline.

Riegel, M. Pellat, Jean-Christophe et René, R. (1994). *Grammaire méthodique du*

Searle, J.R. (1982). *Sens et expression*. Editions du Minuit. Paris.

Searle, J.R. (1988). *Les actes du langage, Essai de philosophie du langage*. Hermann.

Weinrich, T, Harald. (1973). *le Temps*, Michèle Lacoste trad., Paris, Seuil.

### **C. Dictionnaires:**

Charaudeau, P et Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'Analyse du discours*, Ed, du seuil.

Dupriez, Gradus. (1984). *Dictionnaire des procédés littéraires*, Paris, Union Générale d'Éditions, art. « Lettre ».

Moeschler, Jaques et Anne Reboul (1994) : *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Editions du Seuil.

### **D. Articles:**

- Bruno Callebaut, « La négation et les théories de l'illocutoire », *Linx*[En ligne], 5 | 1994, mis en ligne le 18 juillet 2012, consulté le 19 avril 2019. URL :

<http://journals.openedition.org/linx/1208> ; DOI : 10.4000/linx.1208

-Benveniste Emile. L'appareil formel de l'énonciation. In: *Langages*, 5e année, n°17, 1970. L'énonciation. pp. 12-18.

-Diller Anne-Marie, Récanati François. Présentation. In: *Langue française*, n°42, 1979. La pragmatique, sous la direction d'Anne-Marie Diller et François Récanati.

doi : <https://doi.org/10.3406/prati.1984.1297>

doi : <https://doi.org/10.3406/reper.1979.1614>

-Gérard Ferreyrolles. « L'épistolaire à la lettre ». In : *Littérature classique*, n°71, *Linx* [En ligne] 1| 2010. pp.5-27. Consulté le 06/04/2019. URL :

<https://www.cairn.info/revue-litteratures-classiques1-2010-1-page-5.htm>

[https://www.persee.fr/doc/prati\\_0338-2389\\_1984\\_num\\_41\\_1\\_1297](https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1984_num_41_1_1297).

[https://www.persee.fr/doc/reper\\_0755-7906\\_1979\\_num\\_51\\_1\\_1614](https://www.persee.fr/doc/reper_0755-7906_1979_num_51_1_1614)

-Kerbrat-Orecchioni Catherine. Pour une approche pragmatique du dialogue théâtral. In: Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°41, 1984. L'écriture théâtrale. pp. 46-62;

-Maingueneau Dominique. « L'analyse du discours ». In: Repères pour la rénovation de l'enseignement du français à l'école élémentaire, n°51, 1979. Analyse des discours. pp. 3-27;

-Sungdo Kim, « Benveniste et le paradigme de l'énonciation », Linx [En ligne], 9 | 1997, mis en ligne le 06 juillet 2012, consulté le 10 avril 2019. URL :

<http://journals.openedition.org/linx/1051> ; DOI : 10.4000/linx.1051.

## **E. Sitographie:**

Colloques, Fabula, La recherche en littérature,

[Http://www.patrick-charaudeau.com](http://www.patrick-charaudeau.com), consulté le 10/01/2019.

<http://www.fabula.org/forum/colloque99/208.php>, consulté le 21/03/2019.

[Analyse -du-discours.com](http://www.analyse-du-discours.com), consulté le 20/04/2019.



***ANNEXES***

### **Lettre première. Usbek à son ami Rustan, à Ispahan**

Nous n'avons séjourné qu'un jour à Com. Lorsque nous eûmes fait nos dévotions sur le tombeau de la vierge qui a mis au monde douze prophètes, nous nous remîmes en chemin, et hier, vingt-cinquième jour de notre départ d'Ispahan, nous arrivâmes à Tauris. Rica et moi sommes peut-être les premiers parmi les Persans que l'envie de savoir ait fait sortir de leur pays, et qui aient renoncé aux douceurs d'une vie tranquille pour aller chercher laborieusement la sagesse. Nous sommes nés dans un royaume florissant ; mais nous n'avons pas cru que ses bornes fussent celles de nos connaissances, et que la lumière orientale dût seule nous éclairer. Mande moi ce que l'on dit de notre voyage ; ne me flatte point : je ne compte pas sur un grand nombre d'approbateurs. Adresse ta lettre à Erzeron, où je séjournerai quelque temps. Adieu, mon cher Rustan ; sois assuré qu'en quelque lieu du monde où je sois tu as un ami fidèle.

**De Tauris, le 15 de la lune de Saphar 1711.**

### **Lettre II. Usbek au premier eunuque noir, à son sérail d'Ispahan**

Tu es le gardien fidèle des plus belles femmes de Perse ; je t'ai confié ce que j'avais dans le monde de plus cher ; tu tiens en tes mains les clefs de ces portes fatales qui ne s'ouvrent que pour moi. Tandis que tu veilles sur ce dépôt précieux de mon cœur, il se repose et jouit d'une sécurité entière. Tu fais la garde dans le silence de la nuit, comme dans le tumulte du jour ; tes soins infatigables soutiennent la vertu lorsqu'elle chancelle. Si les femmes que tu gardes voulaient sortir de leur devoir, tu leur en ferais perdre l'espérance. Tu es le fléau du vice et la colonne de la fidélité. Tu leur commandes, et leur obéis ; tu exécutes aveuglément toutes leurs volontés et leur fais exécuter de même les lois du sérail. Tu trouves de la gloire à leur rendre les services les plus vils ; tu te soumets avec respect et avec crainte à leurs ordres légitimes ; tu les sers comme l'esclave de leurs esclaves. Mais, par un retour d'empire, tu commandes en maître comme moi-même, quand tu crains le relâchement des lois de la pudeur et de la modestie. Souviens-toi toujours du néant d'où je t'ai fait sortir, lorsque tu étais le dernier de mes esclaves, pour te mettre en cette place et te confier les délices de mon cœur : tiens-toi dans un profond abaissement auprès de celles qui partagent mon amour ; mais fais leur en même temps sentir leur extrême dépendance. Procure leur tous les plaisirs qui peuvent être innocents ; trompe leurs inquiétudes ; amuse les par la musique, les danses, les boissons délicieuses ; persuade leur de s'assembler souvent. Si elles veulent aller à la campagne, tu peux les y mener ; mais fais faire main basse sur tous les hommes qui se présenteront devant elles. Exhorte-les à la propreté, qui est l'image de la netteté de l'âme. Parle-leur quelquefois de moi. Je voudrais les revoir dans ce lieu charmant qu'elles embellissent.

Adieu.

**De Tauris, le 18 de la lune de Saphar 1711.**

### **Lettre III. Zachi à Usbek, A Tauris**

Nous avons ordonné au chef des eunuques de nous mener à la campagne ; il te dira qu'aucun accident ne nous est arrivé. Quand il fallut traverser la rivière et quitter nos litières, nous nous mîmes, selon la coutume, dans des boîtes : deux esclaves nous portèrent sur leurs épaules, et nous échappâmes à tous les regards. Comment aurais je pu vivre, cher Usbek, dans ton sérail d'Ispahan, dans ces lieux qui, me rappelant sans cesse mes plaisirs passés, irritaient tous les jours mes désirs avec une nouvelle violence ? J'errais d'appartements en appartements, te cherchant toujours, et ne te trouvant jamais ; mais rencontrant partout un cruel souvenir de ma félicité passée. Tantôt je me voyais en ce lieu où, pour la première fois de ma vie, je te reçus dans mes bras ; tantôt, dans celui où tu décidas cette fameuse querelle entre tes femmes. Chacune de nous se prétendait supérieure aux autres en beauté. Nous nous présentâmes devant toi après avoir épuisé tout ce que l'imagination peut fournir de parures et d'ornements. Tu vis avec plaisir les miracles de notre art ; tu admiras jusques où nous avait emportées l'ardeur de te plaire. Mais tu fis bientôt céder ces charmes empruntés à des grâces plus naturelles : tu détruisis tout notre ouvrage. Il fallut nous dépouiller de ces ornements qui t'étaient devenus incommodes ; il fallut paraître à ta vue dans la simplicité de la nature. Je comptai pour rien la pudeur ; je ne pensai qu'à ma gloire. Heureux Usbek, que de charmes furent étalés à tes yeux ! Nous te vîmes longtemps errer d'enchantements en enchantements : ton âme incertaine demeura longtemps sans se fixer ; chaque grâce nouvelle te demandait un tribut ; nous fûmes en un moment toutes couvertes de tes baisers ; tu portas tes curieux regards dans les lieux les plus secrets ; tu nous fis passer en un instant dans mille situations différentes : toujours de nouveaux commandements et une obéissance toujours nouvelle. Je te l'avoue, Usbek : une passion encore plus vive que l'ambition me fit souhaiter de te plaire. Je me vis insensiblement devenir la maîtresse de ton cœur ; tu me pris ; tu me quittas ; tu revins à moi, et je sus te retenir, le triomphe fut tout pour moi, et le désespoir pour mes rivales. Il nous sembla que nous fussions seuls dans le monde : tout ce qui nous entourait ne fut plus digne de nous occuper. Plût au ciel que mes rivales eussent eu le courage de rester témoins de toutes les marques d'amour que je reçus de toi ! Si elles avaient bien vu mes transports, elles auraient senti la différence qu'il y a de mon amour au leur ; elles auraient vu que, si elles pouvaient disputer avec moi de charmes, elles ne pouvaient pas disputer de sensibilité... Mais où suis-je ? Où m'emmène ce vain récit ? C'est un malheur de n'être point aimée ; mais c'est un affront de ne l'être plus. Tu nous quittes, Usbek, pour aller errer dans des climats barbares. Quoi ! Tu comptes pour rien l'avantage d'être aimé ? Hélas ! Tu ne sais même pas ce que tu perds ! Je pousse des soupirs qui ne sont point entendus ; mes larmes coulent, et tu n'en jouis pas ; il semble que l'amour respire dans le sérail, et on insensibilité t'en éloigne sans cesse ! Ah ! Mon cher Usbek, si tu savais être heureux !

Du sérail de Fatmé, le 21 de la lune de Mharran 1711

### **Lettre IV. Zéphris à Usbek, à Erzeron**

Enfin ce monstre noir a résolu de me désespérer : il veut à toute force m'ôter mon esclave Zélide ; Zélide qui me sert avec tant d'affection, et dont les adroites mains portent partout les

ornements et les grâces. Il ne lui suffit pas que cette séparation soit douloureuse : il veut encore qu'elle soit déshonorante. Le traître veut regarder comme criminels les motifs de ma confiance, et, parce qu'il s'ennuie derrière la porte, où je le renvoie toujours, il ose supposer qu'il a entendu ou vu des choses que je ne sais pas même imaginer. Je suis bien malheureuse ! Ma retraite ni ma vertu ne sauraient me mettre à l'abri de ses soupçons extravagants : je ne veux d'autre garant de ma conduite que toi-même, que ton amour, que le mien, et, s'il faut te le dire, cher Usbek, que mes larmes.

Du sérail de Fatmé, le 29 de la lune de Maharram 1711.

### **Lettre V. Rustan à Usbek, à Erzeron**

Tu es le sujet de toutes les conversations d'Ispahan : on ne parle que de ton départ. Les uns l'attribuent à une légèreté d'esprit ; les autres à quelque chagrin. Tes amis seuls te défendent, et ils ne persuadent personne ; On ne peut comprendre que tu puisses quitter tes femmes, tes parents, tes amis, ta patrie pour aller dans des climats inconnus aux Persans. La mère de Rica est inconsolable ; elle te demande son fils, que tu lui as, dit elle, enlevé. Pour moi, mon cher Usbek, je me sens naturellement porté à approuver tout ce que tu fais, mais je ne saurais te pardonner ton absence, et, quelques raisons que tu m'en puisses donner, mon cœur ne les goûtera jamais.

Adieu ; aime moi toujours.

D'Ispahan, le 28 de la lune de Rebiab 1, 1711

### **Lettre VI. Usbek à son ami Nessir, à Ispahan**

A une journée d'Erivan, nous quittâmes la Perse pour entrer dans les terres de l'obéissance des Turcs. Douze jours après, nous arrivâmes à Erzeron, où nous séjournons trois ou quatre mois. Il faut que je te l'avoue, Nessir : j'ai senti une douleur secrète quand j'ai perdu la Perse de vue, et que je me suis trouvé au milieu des perfides Osmanlins. A mesure que j'entrais dans les pays de ces profanes, il me semblait que je devenais profane moi-même. Ma patrie, ma famille, mes amis se sont présentés à mon esprit ; ma tendresse s'est réveillée ; une certaine inquiétude a achevé de me troubler, et m'a fait connaître que, pour mon repos, j'avais trop entrepris. Mais ce qui afflige le plus mon cœur, ce sont mes femmes : je ne puis penser à elles que je ne sois dévoré de chagrins. Ce n'est pas, Nessir, que je les aime : je me trouve à cet égard dans une insensibilité qui ne me laisse point de désirs. Dans le nombreux sérail où j'ai vécu, j'ai prévenu l'amour et l'ai détruit par lui-même ; mais, de ma froideur même, il sort une jalousie secrète, qui me dévore. Je vois une troupe de femmes laissées presque à elles-mêmes ; je n'ai que des âmes lâches qui m'en répondent. J'aurais peine à être en sûreté si mes esclaves étaient fidèles. Que sera ce, s'ils ne le sont pas ? Et qu'y pourraient-ils faire ? N'aimerais-je pas mille fois mieux une obscure impunité qu'une correction éclatante ? Je dépose en ton cœur tous mes chagrins, mon cher Nessir ; c'est la seule consolation qui me reste dans l'état où je suis.

D'Erzeron, le 10 de la lune de Rebiab 2, 1711.

### **Lettre VII. Fatmé à Usbek, à Erzeron**

Il y a deux mois que tu es parti, mon cher Usbek, et, dans l'abattement où je suis, je ne puis pas me le persuader encore. Je cours tout le sérail, comme si tu y étais ; je ne suis point désabusée. Que veux tu que devienne une femme qui t'aime ; qui était accoutumée à te tenir dans ses bras ; qui n'était occupée que du soin de te donner des preuves de sa tendresse : libre par l'avantage de sa naissance, esclave par la violence de son amour ? Quand je t'épousai, mes yeux n'avaient point encore vu le visage d'un homme ; tu es le seul encore dont la vue m'ait été permise : car je ne mets pas au rang des hommes ces eunuques affreux dont la moindre imperfection est de n'être point hommes. Quand je compare la beauté de ton visage avec la difformité du leur, je ne puis m'empêcher de m'estimer heureuse : mon imagination ne me fournit point d'idée plus ravissante que les charmes enchanteurs de ta personne. Je te le jure, Usbek : quand il me serait permis de sortir de ce lieu où je suis enfermée par la nécessité de ma condition ; quand je pourrais me dérober à la garde qui m'environne ; quand il me serait permis de choisir parmi tous les hommes qui vivent dans cette capitale des nations : Usbek, je te le jure, je ne choisirais que toi. Il ne peut y avoir que toi dans le monde qui mérite d'être aimé. Ne pense pas que ton absence m'ait fait négliger une beauté qui t'est chère. Quoique je ne doive être vue de personne, et que les ornements dont je me pare soient inutiles à ton bonheur, je cherche cependant à m'entretenir dans l'habitude de plaire. Je ne me couche point que je ne me sois parfumée des essences les plus délicieuses. Je me rappelle ce temps heureux où tu venais dans mes bras ; un songe flatteur, qui me séduit, me montre ce cher objet de mon amour ; mon imagination se perd dans ses désirs, comme elle se flatte dans ses espérances. Je pense quelquefois que, dégouter d'un pénible voyage, tu vas revenir à nous : la nuit se passe dans des songes qui n'appartiennent ni à la veille ni au sommeil ; je te cherche à mes côtés, et il me semble que tu me fuis ; enfin le feu qui me dévore dissipe lui-même ces enchantements et rappelle mes esprits. Je me trouve pour lors si animée... Tu ne le croirais pas, Usbek : il est impossible de vivre dans cet état ; le feu coule dans mes veines. Que ne puis-je t'exprimer ce que je sens si bien ! Et comment sens JE si bien ce que je ne puis t'exprimer ? Dans ces moments, Usbek, je donnerais l'empire du monde pour un seul de tes baisers. Qu'une femme est malheureuse d'avoir des désirs si violents, lorsqu'elle est privée de celui qui peut seul les satisfaire : que, livrée à elle-même, n'ayant rien qui puisse la distraire, il faut qu'elle vive dans l'habitude des soupirs et dans la fureur d'une passion irritée ; que, bien loin d'être heureuse, elle n'a pas même l'avantage de servir à la félicité d'un autre : ornement inutile d'un sérail, gardée pour l'honneur, et non pas pour le bonheur de son époux ! Vous êtes bien cruels, vous autres hommes ! Vous êtes charmés que nous ayons des passions que nous ne puissions satisfaire ; vous nous traitez comme si nous étions insensibles, et vous seriez bien fâchés que nous le fussions ; vous croyez que nos désirs, si longtemps mortifiés, seront irrités à votre vue. Il y a de la peine à se faire aimer ; il est plus court d'obtenir du désespoir de nos sens ce que vous n'osez attendre de votre mérite. Adieu, mon cher Usbek, adieu. Compte que je ne vis que pour t'adorer : mon âme est toute pleine de toi.

Du sérail d'Ispahan, le 12 de la lune de Rebiab 1, 1711

### **Lettre VIII. Usbek à son ami Rustan, à Ispahan**

Ta lettre m'a été rendue à Erzeron, où je suis. Je m'étais bien douté que mon départ ferait du bruit ; je ne m'en suis point mis en peine. Que veux tu que je suive, la prudence de mes ennemis, ou la mienne ? Je parus à la cour dès ma plus tendre jeunesse. Je le puis dire : mon cœur ne s'y corrompit point ; je formai même un grand dessein : j'osai y être vertueux. Dès que je connus le vice, je m'en éloignai ; mais je m'en approchai ensuite pour le démasquer. Je portai la vérité jusques au pied du trône : j'y parlai un langage jusqu'alors inconnu ; je déconcertai la flatterie, et j'étonnai en même temps les adorateurs et l'idole. Mais, quand je vis que ma sincérité m'avait fait des ennemis ; que je m'étais attiré la jalousie des ministres, sans avoir la faveur du Prince ; que, dans une cour corrompue, je ne me soutenais plus que par une faible vertu, je résolus de la quitter. Je feignis un grand attachement pour les sciences, et, à force de le feindre, il me vint réellement. Je ne me mêlai plus d'aucunes affaires, et je me retirai dans une maison de campagne. Mais ce parti même avait ses inconvénients : je restais toujours exposé à la malice de mes ennemis, et je m'étais presque ôté les moyens de m'en garantir. Quelques avis secrets me firent penser à moi sérieusement. Je résolus de m'exiler de ma patrie, et ma retraite même de la cour m'en fournit un prétexte plausible. J'allai au roi ; je lui marquai l'envie que j'avais de m'instruire dans les sciences de l'Occident ; je lui insinuai qu'il pourrait tirer de l'utilité de mes voyages. Je trouvai grâce devant ses yeux ; je partis, et je dérobaï une victime à mes ennemis. Voilà, Rustan, le véritable motif de mon voyage. Laisse parler Ispahan ; ne me défends que devant ceux qui m'aiment ; laisse à mes ennemis leurs interprétations malignes : je suis trop heureux que ce soit le seul mal qu'ils me puissent faire. On parle de moi à présent. Peut-être ne serai je que trop oublié, et que mes amis... Non, Rustan, je ne veux point me livrer à cette triste pensée : je leur serai toujours cher ; je compte sur leur fidélité, comme sur la tienne.

D'Erzeron, le 20 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

### **Lettre IX. Le premier eunuque à Ibbi, à Erzeron**

Tu suis ton ancien maître dans ses voyages ; tu parcours les provinces et les royaumes ; les chagrins ne sauraient faire d'impression sur toi : chaque instant te montre des choses nouvelles ; tout ce que tu vois te récrée et te fait passer le temps sans le sentir. Il n'en est pas de même de moi, qui, enfermé dans une prison affreuse, suis toujours environné des mêmes objets et dévoré des mêmes chagrins. Je gémiss, accablé sous le poids des soins et des inquiétudes de cinquante années ; et, dans le cours d'une longue vie, je ne puis pas dire avoir eu un jour serein et un moment tranquille. Lorsque mon premier maître eut formé le cruel projet de me confier ses femmes et m'eut obligé, par des séductions soutenues de mille menaces, de me séparer pour jamais de moi-même, las de servir dans les emplois les plus pénibles, je comptai sacrifier mes passions à mon repos et à ma fortune. Malheureux que j'étais ! Mon esprit préoccupé me faisait voir le dédommagement, et non pas la perte : j'espérais que je serais délivré des atteintes de l'amour par l'impuissance de le satisfaire. Hélas ! On éteignit en moi l'effet des passions, sans en éteindre la cause, et bien loin d'en être soulagé, je me trouvai environné d'objets qui les irritaient sans cesse. J'entrai dans le sérail, où tout m'inspirait le regret de ce que j'avais perdu : je me sentais animé à chaque instant ; mille grâces naturelles

semblaient ne se découvrir à ma vue que pour me désoler. Pour comble de malheurs, j'avais toujours devant les yeux un homme heureux. Dans ce temps de trouble, je n'ai jamais conduit une femme dans le lit de mon maître, je ne l'ai jamais déshabillée, que je ne sois rentré chez moi la rage dans le cœur et un affreux désespoir dans l'âme. Voilà comme j'ai passé ma misérable jeunesse. Je n'avais de confident que moi-même ; chargé d'ennuis et de chagrins, il me les fallait dévorer, et ces mêmes femmes, que j'étais tenté de regarder avec des yeux si tendres, je ne les envisageais qu'avec des regards sévères : j'étais perdu si elles m'avaient pénétré. Quel avantage n'en auraient elles pas pris ? Je me souviens qu'un jour que je mettais une femme dans le bain, je me sentis si transporté que je perdis entièrement la raison, et que j'osai porter ma main dans un lieu redoutable. Je crus, à la première réflexion, que ce jour était le dernier de mes jours. Je fus pourtant assez heureux pour échapper à mille morts. Mais la beauté que j'avais faite confidente de ma faiblesse me vendit bien cher son silence : je perdis entièrement mon autorité sur elle, et elle m'a obligé depuis à des condescendances qui m'ont exposé mille fois à perdre la vie. Enfin, les feux de la jeunesse ont passé : je suis vieux, et je me trouve à cet égard dans un état tranquille ; je regarde les femmes avec indifférence, et je leur rends bien tous leurs mépris et tous les tourments qu'elles m'ont fait souffrir. Je me souviens toujours que j'étais né pour les commander, et il me semble que je redeviens homme dans les occasions où je leur commande encore. Je les hais depuis que je les envisage de sens froid, et que ma raison me laisse voir toutes leurs faiblesses. Quoique je les garde pour un autre, le plaisir de me faire obéir me donne une joie secrète : quand je les prive de tout, il me semble que c'est pour moi, et il m'en revient toujours une satisfaction indirecte. Je me trouve dans le sérail comme dans un petit empire, et mon ambition, la seule passion qui me reste, se satisfait un peu. Je vois avec plaisir que tout roule sur moi, et qu'à tous les instants je suis nécessaire. Je me charge volontiers de la haine de toutes ces femmes, qui m'affermis dans le poste où je suis. Aussi n'ont elles pas affaire à un ingrat : elles me trouvent au-devant de tous leurs plaisirs les plus innocents. Je me présente toujours à elles comme une barrière inébranlable : elles forment des projets, et je les arrête soudain. Je m'arme de refus ; je me hérise de scrupules ; je n'ai jamais dans la bouche que les mots de devoir, de vertu, de pudeur, de modestie. Je les désespère en leur parlant sans cesse de la faiblesse de leur sexe et de l'autorité du maître. Je me plains ensuite d'être obligé à tant de sévérité, et je semble vouloir leur faire entendre que je n'ai d'autre motif que leur propre intérêt et un grand attachement pour elles. Ce n'est pas qu'à mon tour je n'aie un nombre infini de désagréments, et que tous les jours ces femmes vindicatives ne cherchent à renchérir sur ceux que je leur donne : elles ont des revers terribles. Il y a entre nous comme un flux et un reflux d'empire et de soumission. Elles font toujours tomber sur moi les emplois les plus humiliants ; elles affectent un mépris qui n'a point d'exemple ; et, sans égard pour ma vieillesse, elles me font lever la nuit dix fois pour la moindre bagatelle. Je suis accablé sans cesse d'ordres, de commandements, d'emplois, de caprices : il semble qu'elles se relaient pour m'exercer, et que leurs fantaisies se succèdent. Souvent elles se plaisent à me faire redoubler de soins ; elles me font faire de fausses confidences : tantôt on vient me dire qu'il a paru un jeune homme autour de ces murs ; une autre fois, qu'on a entendu du bruit, ou bien qu'on doit rendre une lettre. Tout ceci me trouble, et elles rient de ce trouble : elles sont charmées de me voir ainsi me tourmenter moi-même. Une autre fois elles m'attachent derrière leur porte, et m'y enchaînent nuit et jour ; elles savent bien feindre des maladies, des défaillances, des frayeurs ; elles ne manquent pas de prétexte pour me mener au point où elles veulent. Il faut, dans ces occasions, une obéissance aveugle et une complaisance sans bornes : un refus, dans la bouche d'un

homme comme moi, serait une chose inouïe, et, si je balançais à leur obéir, elles seraient en droit de me châtier. J'aimerais autant perdre la vie, mon cher Ibbi, que de descendre à cette humiliation. Ce n'est pas tout : je ne suis jamais sûr d'être un instant dans la faveur de mon maître ; j'ai autant d'ennemies dans son cœur, qui ne songent qu'à me perdre. Elles ont des quarts d'heure où je ne suis point écouté, des quarts d'heure où l'on ne refuse rien, des quarts d'heure où j'ai toujours tort. Je mène dans le lit de mon maître des femmes irritées : crois tu que l'on y travaille pour moi, et que mon parti soit le plus fort ? J'ai tout à craindre de leurs larmes, de leurs soupirs, de leurs embrassements, et de leurs plaisirs mêmes : elles sont dans le lieu de leurs triomphes ; leurs charmes me deviennent terribles ; les services présents effacent dans un moment tous mes services passés, et rien ne peut me répondre d'un maître qui n'est plus à lui-même. Combien de fois m'est il arrivé de me coucher dans la faveur et de me lever dans la disgrâce ? Le jour que je fus fouetté si indignement autour du sérail, qu'avais je fais ? Je laisse une femme dans les bras de mon maître. Dès qu'elle le vit enflammé, elle versa un torrent de larmes : elle se plaignit, et ménagea si bien ses plaintes, qu'elles augmentaient à mesure de l'amour qu'elles faisaient naître. Comment aurais je pu me soutenir dans un moment si critique ? Je fus perdu lorsque je m'y attendais le moins ; je fus la victime d'une négociation amoureuse et d'un traité que les soupirs avaient fait. Voilà, cher Ibbi, l'état cruel dans lequel j'ai toujours vécu. Que tu es heureux ! Tes soins se bornent uniquement à la personne d'Usbek. Il t'est facile de lui plaire et de te maintenir dans sa faveur jusques au dernier de tes jours.

Du sérail d'Ispahan, le dernier de la lune de Saphar 1711.

### **Lettre X. Mirza à son ami Usbek, à Erzeron**

Tu étais le seul qui pût me dédommager de l'absence de Rica, et il n'y avait que Rica qui pût me consoler de la tienne. Tu nous manques, Usbek : tu étais l'âme de notre Société. Qu'il faut de violence pour rompre les engagements que le cœur et l'esprit ont formés ! Nous disputons ici beaucoup ; nos disputes roulent ordinairement sur la morale. Hier on mit en question si les hommes étaient heureux par les plaisirs et les satisfactions des sens, ou par la pratique de la vertu. Je t'ai souvent ouï dire que les hommes étaient nés pour être vertueux, et que la justice est une qualité qui leur est aussi propre que l'existence. Explique moi, je te prie, ce que tu veux dire. J'ai parlé à des Mollak, qui me désespèrent avec leurs passages de l'Alcoran : car je ne leur parle pas comme vrai croyant, mais comme homme, comme citoyen, comme père de famille.

Adieu.

D'Ispahan, le dernier de la lune de Saphar 1711.

### **Lettre XI. Usbek à Mirza, à Ispahan**

Tu renonces à ta raison pour essayer la mienne ; tu descends jusqu'à me consulter ; tu me crois capable de t'instruire. Mon cher Mirza, il y a une chose qui me flatte encore plus que la bonne opinion que tu as conçue de moi : c'est ton amitié qui me la procure. Pour remplir ce que tu

me prescrits, je n'ai pas cru devoir employer des raisonnements forts abstraits : il y a certaines vérités qu'il ne suffit pas de persuader, mais qu'il faut encore faire sentir. Telles sont les vérités de morale. Peut-être que ce morceau d'histoire te touchera plus qu'une philosophie subtile. Il y avait en Arabie un petit peuple appelé Troglodyte, qui descendait de ces anciens Troglodytes qui, si nous en croyons les historiens, ressemblaient plus à des bêtes qu'à des hommes. Ceux-ci n'étaient point si contrefaits : ils n'étaient point velus comme des ours ; ils ne sifflaient point ; ils avaient deux yeux ; mais ils étaient si méchants et si féroces qu'il n'y avait parmi eux aucun principe d'équité ni de justice. Ils avaient un roi d'une origine étrangère, qui, voulant corriger la méchanceté de leur naturel, les traitait sévèrement. Mais ils conjurèrent contre lui, le tuèrent et exterminèrent toute la famille royale. Le coup étant fait, ils s'assemblèrent pour choisir un gouvernement, et, après bien des dissensions, ils créèrent des magistrats. Mais, à peine les eurent-ils élus, qu'ils leur devinrent insupportables, et ils les massacrèrent encore. Ce peuple, libre de ce nouveau joug, ne consulta plus que son naturel sauvage ; tous les particuliers convinrent qu'ils n'obéiraient plus à personne ; que chacun veillerait uniquement à ses intérêts, sans consulter ceux des autres. Cette résolution unanime flattait extrêmement tous les particuliers. Ils disaient : "Qu'ai-je affaire d'aller me tuer à travailler pour des gens dont je ne me soucie point ? Je penserai uniquement à moi ; je vivrai heureux. Que m'importe que les autres le soient ? Je me procurerai tous mes besoins, et, pourvu que je les aie, je ne me soucie point que tous les autres Troglodytes soient misérables." On était dans le mois où l'on ensemence les terres. Chacun dit : "Je ne labourerai mon champ que pour qu'il me fournisse le blé qu'il me faut pour me nourrir ; une plus grande quantité me serait inutile : je ne prendrai point de la peine pour rien." Les terres de ce petit royaume n'étaient pas de même nature : il y en avait d'arides et de montagneuses, et d'autres qui, dans un terrain bas, étaient arrosées de plusieurs ruisseaux. Cette année, la sécheresse fut très grande, de manière que les terres qui étaient dans les lieux élevés manquèrent absolument, tandis que celles qui purent être arrosées furent très fertiles. Ainsi les peuples des montagnes périrent presque tous de faim par la dureté des autres, qui leur refusèrent de partager la récolte. L'année d'ensuite fut très pluvieuse ; les lieux élevés se trouvèrent d'une fertilité extraordinaire, et les terres basses furent submergées. La moitié du peuple cria une seconde fois famine ; mais ces misérables trouvèrent des gens aussi durs qu'ils l'avaient été eux-mêmes. Un des principaux habitants avait une femme forte belle ; son voisin en devint amoureux, et l'enleva. Il s'émut une grande querelle, et, après bien des injures et des coups, ils convinrent de s'en remettre à la décision d'un Troglodyte qui, pendant que la république subsistait, avait eu quelque crédit. Ils allèrent à lui, et voulurent lui dire leurs raisons. "Que m'importe, dit cet homme, que cette femme soit à vous ou à vous ? J'ai mon champ à labourer ; je n'irai peut-être pas employer mon temps à terminer vos différends et à travailler à vos affaires, tandis que je négligerai les miennes. Je vous prie de me laisser en repos et de ne m'importuner plus de vos querelles." Là-dessus il les quitta et s'en alla travailler sa terre. Le ravisseur, qui était le plus fort, jura qu'il mourrait plutôt que de rendre cette femme ; et l'autre, pénétré de l'injustice de son voisin et de la dureté du juge, s'en retournait désespérer, lorsqu'il trouva dans son chemin une femme jeune et belle, qui revenait de la fontaine. Il n'avait plus de femme ; celle-là lui plut, et elle lui plut bien davantage lorsqu'il apprit que c'était la femme de celui qu'il avait voulu prendre pour juge, et qui avait été si peu sensible à son malheur. Il l'enleva, et l'emmena dans sa maison. Il y avait un homme qui possédait un champ assez fertile, qu'il cultivait avec grand soin. Deux de ses voisins s'unirent ensemble, le chassèrent de sa maison, occupèrent son champ ; ils firent entre eux une union pour se défendre contre tous

ceux qui voudraient l'usurper ; et effectivement ils se soutinrent par là pendant plusieurs mois. Mais un des deux, ennuyé de partager ce qu'il pouvait avoir tout seul, tua l'autre, et devint seul maître du champ. Son empire ne fut pas long : deux autres Troglodytes vinrent l'attaquer ; il se trouva trop faible pour se défendre, et il fut massacré. Un Troglodyte presque tout nu vit de la laine qui était à vendre ; il en demanda le prix. Le marchand dit en lui-même :

"Naturellement je ne devrais espérer de ma laine qu'autant d'argent qu'il en faut pour acheter deux mesures de blé ; mais je la vais vendre quatre fois davantage, afin d'avoir huit mesures."

Il fallut en passer par là et payer le prix demandé. "Je suis bien aise, dit le marchand ; j'aurai du blé à présent. – Que dites vous ? reprit l'acheteur. Vous avez besoin de blé ? J'en ai à vendre. Il n'y a que le prix qui vous étonnera peut-être : car vous saurez que le blé est extrêmement cher, et que la famine règne presque partout. Mais rendez moi mon argent, et je vous donnerai une mesure de blé : car je ne veux pas m'en défaire autrement, fussiez vous crever de faim." Cependant une maladie cruelle ravageait la contrée. Un médecin habile y arriva du pays voisin et donna ses remèdes si à propos qu'il guérit tous ceux qui se mirent dans ses mains. Quand la maladie eut cessé, il alla chez tous ceux qu'il avait traités demander son salaire ; mais il ne trouva que des refus. Il retourna dans son pays, et il y arriva accablé des fatigues d'un si long voyage. Mais bientôt après il apprit que la même maladie se faisait sentir de nouveau et affligeait plus que jamais cette terre ingrate. Ils allèrent à lui cette fois, et n'attendirent pas qu'il vînt chez eux. "Allez, leur dit il, hommes injustes ! Vous avez dans l'âme un poison plus mortel que celui dont vous voulez guérir ; vous ne méritez pas d'occuper une place sur la terre, parce que vous n'avez point d'humanité, et que les règles de l'équité vous sont inconnues. Je croirais offenser les dieux qui vous punissent, si je m'opposais à la justice de leur colère.

D'Erzeron, le 3 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

## **Lettre XII. Usbek au même, à Ispahan**

Tu as vu, mon cher Mirza, comment les Troglodytes périrent par leur méchanceté même, et furent les Victimes de leurs propres injustices. De tant de familles, il n'en resta que deux qui échappèrent aux malheurs de la Nation. Il y avait dans ce pays deux hommes bien singuliers : ils avaient de l'humanité ; ils connaissaient la justice ; ils aimaient la vertu. Autant liés par la droiture de leur cœur que par la corruption de celui des autres, ils voyaient la désolation générale, et ne la ressentaient que par la pitié : c'était le motif d'une union nouvelle. Ils travaillaient avec une sollicitude commune pour l'intérêt commun ; ils n'avaient de différends que ceux qu'une douce et tendre amitié faisait naître ; et, dans l'endroit du pays le plus écarté, séparé de leurs compatriotes indignes de leur présence, ils menaient une vie heureuse et tranquille. La terre semblait produire d'elle-même, cultivée par ces vertueuses mains. Ils aimaient leurs femmes, et ils en étaient tendrement chéris. Toute leur attention était d'élever leurs enfants à la vertu. Ils leur représentaient sans cesse les malheurs de leurs compatriotes et leur mettaient devant les yeux cet exemple si triste ; ils leur faisaient surtout sentir que l'intérêt des particuliers se trouve toujours dans l'intérêt commun ; que vouloir s'en séparer, C'est vouloir se perdre ; que la vertu n'est point une chose qui doive nous coûter ; qu'il ne faut

point la regarder comme un exercice pénible ; et que la justice pour autrui est une charité pour nous. Ils eurent bientôt la consolation des pères vertueux, qui est d'avoir des enfants qui leur ressemblent. Le jeune peuple qui s'éleva sous leurs yeux s'accrut par d'heureux mariages : le nombre augmenta, l'union fut toujours la même ; et la vertu, bien loin de s'affaiblir dans la multitude, fut fortifiée, au contraire, par un plus grand nombre d'exemples. Qui pourrait représenter ici le bonheur de ces Troglodytes ? Un peuple si juste devait être chéri des dieux. Dès qu'il ouvrit les yeux pour les connaître, il apprit à les craindre, et la religion vint adoucir dans les mœurs ce que la nature y avait laissé de trop rude. Ils instituèrent des fêtes en l'honneur des dieux : les jeunes filles ornées de fleurs, et les jeunes garçons les célébraient par leurs danses et par les accords d'une musique champêtre. On faisait ensuite des festins où la joie ne régnait pas moins que la frugalité. C'était dans ces assemblées que parlait la nature naïve ; c'est là qu'on apprenait à donner le cœur et à le recevoir ; c'est là que la pudeur virginale faisait en rougissant un aveu surpris, mais bientôt confirmé par le consentement des pères ; et c'est là que les tendres mères se plaisaient à prévoir de loin une union douce et fidèle. On allait au temple pour demander les faveurs des dieux ; ce n'était pas les richesses et une onéreuse abondance : de pareils souhaits étaient indignes des heureux Troglodytes ; ils ne savaient les désirer que pour leurs compatriotes. Ils n'étaient au pied des autels que pour demander la santé de leurs pères, l'union de leurs frères, la tendresse de leurs femmes, l'amour et l'obéissance de leurs enfants. Les filles y venaient apporter le tendre sacrifice de leur cœur, et ne leur demandaient d'autre grâce que celle de pouvoir rendre un Troglodyte heureux. Le soir, lorsque les troupeaux quittaient les prairies, et que les bœufs fatigués avaient ramené la charrue, ils s'assemblaient, et, dans un repas frugal, ils chantaient les injustices des premiers Troglodytes et leurs malheurs, la vertu renaissante avec un nouveau peuple, et sa félicité. Ils célébraient les grandeurs des dieux, leurs faveurs toujours présentes aux hommes qui les implorent, et leur colère inévitable à ceux qui ne les craignent pas ; ils décrivaient ensuite les délices de la vie champêtre et le bonheur d'une condition toujours parée de l'innocence. Bientôt ils s'abandonnaient à un sommeil que les soins et les chagrins n'interrompaient jamais. La nature ne fournissait pas moins à leurs désirs qu'à leurs besoins. Dans ce pays heureux, la cupidité était étrangère : ils se faisaient des présents où celui qui donnait croyait toujours avoir l'avantage. Le peuple troglodyte se regardait comme une seule famille ; les troupeaux étaient presque toujours confondus ; la seule peine qu'on s'épargnait ordinairement, c'était de les partager.

D'Erzeron, le 6 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

### **Lettre XIII. Usbek au même**

Je ne saurais assez te parler de la vertu des Troglodytes. Un d'eux disait un jour : "Mon père doit demain labourer son champ ; je me lèverai deux heures avant lui, et, quand il ira à son champ, il le trouvera tout labouré." Un autre disait en lui-même : "Il me semble que ma sœur a du goût pour un jeune Troglodyte de nos parents ; il faut que je parle à mon père, et que je le détermine à faire ce mariage." On vint dire à un autre que des voleurs avaient enlevé son troupeau : "J'en suis bien fâché, dit-il ; car il y avait une génisse toute blanche que je voulais offrir aux dieux." On entendait dire à un autre : "Il faut que j'aille au temple remercier les dieux : car mon frère que mon père aime tant, et que je chéris si fort, a recouvré la santé." Ou bien : "Il y a un champ qui touche celui de mon père, et ceux qui le cultivent sont tous les jours exposés aux ardeurs du soleil ; il faut que j'aille y planter deux arbres, afin que ces

pauvres gens puissent aller quelquefois se reposer sous leur ombre." Un jour que plusieurs Troglodytes étaient assemblés, un vieillard parla d'un jeune homme qu'il soupçonnait d'avoir commis une mauvaise action, et lui en fit des reproches. "Nous ne croyons pas qu'il ait commis ce crime, dirent les jeunes Troglodytes, mais, s'il l'a fait, puisse-t-il mourir le dernier de sa famille !" On vint dire à un Troglodyte que des étrangers avaient pillé sa maison et avaient tout emporté. "S'ils n'étaient pas injustes, répondit-il, je souhaiterais que les dieux leur en donnassent un plus long usage qu'à moi." Tant de prospérités ne furent pas regardées sans envie : les peuples voisins s'assemblèrent, et, sous un vain prétexte, ils résolurent d'enlever leurs troupeaux. Dès que cette résolution fut connue, les Troglodytes envoyèrent au-devant d'eux des ambassadeurs, qui leur parlèrent ainsi : "Que vous ont fait les Troglodytes ? Ont ils enlevé vos femmes, dérobé vos bestiaux, ravagé vos campagnes ? Non : nous sommes justes, et nous craignons les dieux. Que demandez vous donc de nous ? Voulez vous de la laine pour vous faire des habits ? Voulez vous du lait pour vos troupeaux ou des fruits de nos terres ? Mettez bas les armes, venez au milieu de nous, et nous vous donnerons de tout cela. Mais nous jurons, par ce qu'il y a de plus sacré, que, si vous entrez dans nos terres comme ennemis, nous vous regarderons comme un peuple injuste, et que nous vous traiterons comme des bêtes farouches." Ces paroles furent renvoyées avec mépris ; ces peuples sauvages entrèrent armés dans la terre des Troglodytes, qu'ils ne croyaient défendus que par leur innocence. Mais ils étaient bien disposés à la défense : ils avaient mis leurs femmes et leurs enfants au milieu d'eux. Ils furent étonnés de l'injustice de leurs ennemis, et non pas de leur nombre. Une ardeur nouvelle s'était emparée de leur cœur : l'un voulait mourir pour son père, un autre pour sa femme et ses enfants, celui-ci pour ses frères, celui-là pour ses amis, tous pour le peuple troglodyte. La place de celui qui expirait était d'abord prise par un autre, qui, outre la cause commune, avait encore une mort particulière à venger. Tel fut le combat de l'injustice et de la vertu ; ces peuples lâches, qui ne cherchaient que le butin, n'eurent pas honte de fuir, et ils cédèrent à la vertu des Troglodytes, même sans en être touchés.

D'Erzeron, le 9 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

#### **Lettre XIV. Usbek au même**

Comme le peuple grossissait tous les jours, les Troglodytes crurent qu'il était à propos de se choisir un roi. Ils convinrent qu'il fallait déférer la couronne à celui qui était le plus juste, et ils jetèrent tous les yeux sur un vieillard vénérable par son âge et par une longue vertu. Il n'avait pas voulu se trouver à cette assemblée ; il s'était retiré dans sa maison, le cœur serré de tristesse. Lorsqu'on lui envoya des députés pour lui apprendre le choix qu'on avait fait de lui : "A Dieu ne plaise, dit il, que je fasse ce tort aux Troglodytes, que l'on puisse croire qu'il n'y a personne parmi eux de plus juste que moi ! Vous me déférez la couronne, et, si vous le voulez absolument, il faudra bien que je la prenne. Mais comptez que je mourrai de douleur d'avoir vu en naissant les Troglodytes libres et de les voir aujourd'hui assujettis." A ces mots, il se mit à répandre un torrent de larmes. "Malheureux jour, disait il ; et pourquoi ai je tant vécu ? " Puis il s'écria d'une voix sévère : "Je vois bien ce que c'est, ô Troglodytes ! Votre vertu commence à vous peser. Dans l'état où vous êtes, n'ayant point de chef, il faut que vous soyez vertueux malgré vous : sans cela vous ne sauriez subsister, et vous tomberiez dans le malheur de vos premiers pères. Mais ce joug vous paraît trop dur ; vous aimez mieux être soumis à un prince et obéir à ses lois, moins rigides que vos mœurs. Vous savez que, pour lors, vous

pourrez contenter votre ambition, acquérir des richesses et languir dans une lâche volupté ; et que, pourvu que vous évitiez de tomber dans les grands crimes, vous n'aurez pas besoin de la vertu." Il s'arrêta un moment, et ses larmes coulèrent plus que jamais. "Et que prétendez vous que je fasse ? Comment se peut il que je commande quelque chose à un Troglodyte ? Voulez vous qu'il fasse une action vertueuse parce que je la lui commande, lui qui la ferait tout de même sans moi et par le seul penchant de la nature ? O Troglodytes ! Je suis à la fin de mes jours, mon sang est glacé dans mes veines, je vais bientôt revoir vos sacrés aïeux. Pourquoi voulez vous que je les afflige, et que je sois obligé de leur dire que je vous ai laissés sous un autre joug que celui de la vertu ? "

D'Erzeron, le 10 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

### **Lettre XV. Le premier eunuque à Jaron, eunuque noir, à Erzeron**

Je prie le Ciel qu'il te ramène dans ces lieux et te dérobe à tous les dangers. Quoique je n'aie guère jamais connu cet engagement qu'on appelle amitié, et que je me sois enveloppé tout entier dans moi-même, tu m'as cependant fait sentir que j'avais encore un cœur, et pendant que j'étais de bronze pour tous ces esclaves qui vivaient sous mes lois, je voyais croître ton enfance avec plaisir. Le temps vint où mon maître jeta sur toi les yeux. Il s'en fallait bien que la nature eût encore parlé lorsque le fer te sépara de la nature. Je ne te dirai point si je te plains, ou si je sentis du plaisir à te voir élevé jusqu'à moi. J'apaisai tes pleurs et tes Cris. Je crus te voir prendre une seconde naissance et sortir d'une servitude où tu devais toujours obéir, pour entrer dans une servitude où tu devais commander. Je pris soin de ton éducation. La sévérité, toujours inséparable des instructions, te fit longtemps ignorer que tu m'étais cher. Tu me l'étais pourtant, et je te dirais que je t'aimais comme un père aime son fils, si ces noms de père et de fils pouvaient convenir à notre destinée. Tu vas parcourir les pays habités par les chrétiens, qui n'ont jamais cru ; il est impossible que tu n'y contractes bien des souillures. Comment le Prophète pourrait il te regarder au milieu de tant de millions de ses ennemis ? Je voudrais que mon maître fasse, à son retour, le pèlerinage de la Mecque : vous vous purifieriez tous dans la terre des anges.

Du sérail d'Ispahan, le 10 de la lune de Gemmadi 2, 1711

### **Lettre XVI. Usbek au Mollak Méhémet–Hali gardien des trois tombeaux, à Com**

Pourquoi vis tu dans les tombeaux, divin Mollak ? Tu es bien plus fait pour le séjour des étoiles. Tu te caches sans doute de peur d'obscurcir le soleil. Tu n'as point de taches comme cet astre ; mais, comme lui, tu te couvres de nuages. Ta science est un abîme plus profond que l'océan ; ton esprit est plus perçant que Zufagar, cette épée d'Hali qui avait deux pointes ; tu sais ce qui se passe dans les neuf chœurs des puissances célestes ; tu lis l'Alcoran sur la poitrine de notre divin prophète ; et, lorsque tu trouves quelque passage obscur, un ange, par son ordre, déploie ses ailes rapides et descend du trône pour t'en révéler le secret. Je pourrais par ton moyen avoir avec les séraphins une intime correspondance : car enfin, treizième iman, n'es tu pas le centre où le ciel et la terre aboutissent, et le point de communication entre l'abîme et l'empyrée ? Je suis au milieu d'un peuple profane. Permits que je me purifie avec toi ; souffre que je tourne mon visage vers les lieux sacrés que tu habites ; distingue moi des

méchants, comme on distingue au lever de l'aurore le filet blanc d'avec le filet noir ; aide moi de tes conseils ; prends soin de mon âme ; enivre la de l'esprit des prophètes ; nourris la de la science du paradis, et permets que je mette ses plaies à tes pieds. Adresse tes lettres sacrées à Erzeron, où je resterai quelques mois.

D'Erzeron, le 11 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

### **Lettre XVII. Usbek au même**

Je ne puis, divin Mollak, calmer mon impatience ; je ne saurais attendre ta sublime réponse. J'ai des doutes ; il faut les fixer. Je sens que ma raison s'égaré ; ramène-la dans le droit chemin. Viens m'éclairer, source de lumière ; foudroie avec ta plume divine les difficultés que je vais te proposer ; fais moi pitié de moi-même et rougir de la question que je vais te faire. D'où vient que notre législateur nous prive de la chair de pourceau et de toutes les viandes qu'il appelle immondes ? D'où vient qu'il nous défend de toucher un corps mort, et que, pour purifier notre âme, il nous ordonne de nous laver sans cesse le corps ? Il me semble que les choses ne sont en elles-mêmes ni pures ni impures : je ne puis concevoir aucune qualité inhérente au sujet qui puisse les rendre telles. La boue ne nous paraît sale que parce qu'elle blesse notre vue ou quelque autre de nos sens ; mais, en elle-même, elle ne l'est pas plus que l'or et les diamants. L'idée de souillure contractée par l'attouchement d'un cadavre ne nous est venue que d'une certaine répugnance naturelle que nous en avons. Si les corps de ceux qui ne se lavent point ne blessaient ni l'odorat ni la vue, comment aurait on pu s'imaginer qu'ils fussent impurs ? Les sens, divin Mollak, doivent donc être les seuls juges de la pureté ou de l'impureté des choses. Mais, comme les objets n'affectent point les hommes de la même manière, que ce qui donne une sensation agréable aux uns en produit une dégoûtante chez les autres, il suit que le témoignage des sens ne peut servir ici de règle, à moins qu'on ne dise que chacun peut, à sa fantaisie, décider ce point, et distinguer, pour ce qui le concerne, les choses pures d'avec celles qui ne le sont pas. Mais cela même, sacré Mollak, ne renverserait il pas les distinctions établies par notre divin Prophète et les points fondamentaux de la Loi, qui a été écrite de la main des anges ?

D'Erzeron, le 20 de la lune de Gemmadi 2, 1711

### **Lettre XVIII. Méhémet-Hali, serviteur des prophètes, à Usbek, à Erzeron**

Vous nous faites toujours des questions qu'on a faites mille fois à notre saint Prophète. Que ne lisez-vous les Traditions des Docteurs ? Que n'allez-vous à cette source pure de toute intelligence ? Vous trouveriez tous vos doutes résolus. Malheureux, qui, toujours embarrassés des choses de la terre, n'avez jamais regardé d'un œil fixe celles du ciel, et qui révèrez la condition des Mollak, sans oser ni l'embrasser ni la suivre ! Profanes, qui n'entrez jamais dans les secrets de l'Eternel, vos lumières ressemblent aux ténèbres de l'abîme, et les raisonnements de votre esprit sont comme la poussière que vos pieds font élever lorsque le soleil est dans son midi, dans le mois ardent de Chahban. Aussi le zénith de votre esprit ne va pas au nadir de

celui du moindre des imams. Votre vaine philosophie est cet éclair qui annonce l'orage et l'obscurité ; vous êtes au milieu de la tempête, et vous errez au gré des vents. Il est bien facile de répondre à votre difficulté ; il ne faut pour cela que vous raconter ce qui arriva un jour à notre saint Prophète, lorsque, tenté par les chrétiens, éprouvé par les Juifs, il confondit également les uns et les autres. Le juif Abdias Ibesalon lui demanda pourquoi Dieu avait défendu de manger de la chair de pourceau. "Ce n'est pas sans raison, répondit Mahomet : c'est un animal immonde, et je vais vous en convaincre." Il fit sur sa main, avec de la boue, la figure d'un homme ; il la jeta à terre et lui cria : "Levez vous !" Sur-le-champ, un homme se leva et dit : "Je suis Japhet, fils de Noé. – Avais tu les cheveux aussi blancs quand tu es mort ?" lui dit le saint Prophète. – Non, répondit il ; mais, quand tu m'as réveillé, j'ai cru que le jour du jugement était venu, et j'ai eu une si grande frayeur que mes cheveux ont blanchi tout à coup." "Or çà, raconte moi, lui dit l'envoyé de Dieu, toute l'histoire de l'arche de Noé." Japhet obéit et détailla exactement tout ce qui s'était passé les premiers mois. Après quoi il parla ainsi : "Nous mêmes les ordures de tous les animaux dans un côté de l'arche ; ce qui la fit si fort pencher, que nous en eûmes une peur mortelle : surtout nos femmes, qui se lamentaient de la belle manière. Notre père Noé ayant été au conseil de Dieu, il lui commanda de prendre l'éléphant et de lui faire tourner la tête vers le côté qui penchait. Ce grand animal fit tant d'ordures qu'il en naquit un cochon." Croyez vous, Usbek, que, depuis ce temps là, nous nous en soyons abstenus, et que nous l'ayons regardé comme un animal immonde ? Mais, comme le cochon remuait tous les jours ces ordures, il s'éleva une telle puanteur dans l'arche, qu'il ne put lui-même s'empêcher d'éternuer, et il sortit de son nez un rat, qui allait ronger tout ce qui se trouvait devant lui ; ce qui devint si insupportable à Noé, qu'il crut qu'il était à propos de consulter Dieu encore. Il lui ordonna de donner au lion un grand coup sur le front, qui éternua aussi et fit sortir de son nez un chat. Croyez vous que ces animaux soient encore immondes ? Que vous en semble ? Quand donc vous n'apercevez pas la raison de l'impureté de certaines choses, c'est que vous en ignorez beaucoup d'autres, et que vous n'avez pas la connaissance de ce qui s'est passé entre Dieu, les anges et les hommes. Vous ne savez pas l'histoire de l'éternité. Vous n'avez point lu les livres qui sont écrits au ciel : ce qui vous en a été révélé n'est qu'une petite partie de la bibliothèque divine ; et ceux qui, comme nous, en approchent de plus près tandis qu'ils sont en cette vie, sont encore dans l'obscurité et les ténèbres.

Adieu ; Mahomet soit dans votre cœur.

De Com, le dernier de la lune de Chahban 1711.

### **Lettre XIX. Usbek à son ami Rustan, à Ispahan**

Nous n'avons séjourné que huit jours à Toquât ; après trente cinq jours de marche, nous sommes arrivés à Smyrne. De Toquât à Smyrne, on ne trouve pas une seule ville qui mérite qu'on la nomme. J'ai vu avec étonnement la faiblesse de l'empire des Osmanlins. Ce corps malade ne se soutient pas par un régime doux et tempéré, mais par des remèdes violents, qui l'épuisent et le minent sans cesse. Les bachas, qui n'obtiennent leurs emplois qu'à force d'argent, entrent ruinés dans les provinces, et les ravagent comme des pays de conquête. Une milice insolente n'est soumise qu'à ses caprices. Les places sont démantelées, les villes

désertes, les campagnes désolées, la culture des terres et le commerce, entièrement abandonnés. L'impunité règne dans ce gouvernement sévère : les chrétiens qui cultivent les terres, les Juifs qui lèvent les tributs, sont exposés à mille violences. La propriété des terres est incertaine, et, par conséquent, l'ardeur de les faire valoir, ralentie : il n'y a ni titre ni possession qui vaille contre le caprice de ceux qui gouvernent. Ces barbares ont tellement abandonné les arts qu'ils ont négligé jusques à l'art militaire. Pendant que les nations d'Europe se raffinent tous les jours, ils restent dans leur ancienne ignorance, et ils ne s'avisent de prendre leurs nouvelles inventions qu'après qu'elles s'en sont servies mille fois contre eux. Ils n'ont aucune expérience sur la mer, point d'habileté dans la manœuvre. On dit qu'une poignée de chrétiens sortis d'un rocher font suer les Ottomans et fatiguent leur empire. Incapables de faire le commerce, ils souffrent presque avec peine que les Européens, toujours laborieux et entreprenants, viennent le faire : ils croient faire grâce à ces étrangers de permettre qu'ils les enrichissent. Dans toute cette vaste étendue de pays que j'ai traversée, je n'ai trouvé que Smyrne qu'on puisse regarder comme une ville riche et puissante. Ce sont les Européens qui la rendent telle, et il ne tient pas aux Turcs qu'elle ne ressemble à toutes les autres. Voilà, cher Rustan, une juste idée de cet empire, qui, avant deux siècles, sera le théâtre des triomphes de quelque conquérant.

De Smyrne, le de la lune de Rhamazan 2, 1711.

#### **Lettre XX. Usbek à Zachi, sa femme, au sérail d'Ispahan**

Vous m'avez offensé, Zachi, et je sens dans mon cœur des mouvements que vous devriez craindre, si mon éloignement ne vous laissait le temps de changer de conduite et d'apaiser la violente jalousie dont je suis tourmenté. J'apprends qu'on vous a trouvée seule avec Nadir, eunuque blanc, qui payera de sa tête son infidélité et sa perfidie. Comment vous êtes vous oubliée jusqu'à ne pas sentir qu'il ne vous est pas permis de recevoir dans votre chambre un eunuque blanc, tandis que vous en avez de noirs destinés à vous servir ? Vous avez beau me dire que des eunuques ne sont pas des hommes, et que votre vertu vous met au-dessus des pensées que pourrait faire naître en vous une ressemblance imparfaite : cela ne suffit ni pour vous ni pour moi : pour vous, parce que vous faites une chose que les lois du sérail vous défendent ; pour moi, en ce que vous m'ôtez l'honneur, en vous exposant à des regards... Que dis-je, à des regards ? Peut-être aux entreprises d'un perfide qui vous aura souillée par ses crimes, et plus encore par ses regrets et le désespoir de son impuissance. Vous me direz peut-être que vous m'avez été toujours fidèle. Eh ! Pouviez-vous ne l'être pas ? Comment auriez vous trompé la vigilance des eunuques noirs, qui sont si surpris de la vie que vous menez ? Comment auriez vous pu briser ces verrous et ces portes qui vous tiennent enfermée ? Vous vous vantez d'une vertu qui n'est pas libre, et peut-être que vos désirs impurs vous ont ôté mille fois le mérite et le prix de cette fidélité que vous vantez tant. Je veux que vous n'ayez point fait tout ce que j'ai lieu de soupçonner ; que ce perfide n'ait point porté sur vous ses mains sacrilèges ; que vous ayez refusé de prodiguer à sa vue les délices de son maître ; que, couverte de vos habits, vous ayez laissé cette faible barrière entre lui et vous ; que, frappé lui-même d'un saint respect, il ait baissé les yeux ; que, manquant à sa hardiesse, il ait tremblé sur les châtimens qu'il se prépare. Quand tout cela serait vrai, il ne l'est pas moins que vous avez fait une chose qui est contre votre devoir. Et, si vous l'avez violé gratuitement, sans remplir vos inclinations déréglées, qu'eussiez vous fait pour les satisfaire ? Que feriez vous encore si vous pouviez sortir de ce lieu sacré, qui est pour vous une dure prison, comme il est

pour vos compagnes un asile favorable contre les atteintes du vice, un temple sacré où votre sexe perd sa faiblesse, et se trouve invincible, malgré tous les désavantages de la nature ? Que feriez-vous, si, laissée à vous-même, vous n'aviez pour vous défendre que votre amour pour moi, qui est si grièvement offensé, et votre devoir, que vous avez si indignement trahi ? Que les mœurs du pays où vous vivez sont saintes, qui vous arrachent aux attentats des plus vils esclaves ! Vous devez me rendre grâce de la gêne où je vous fais vivre, puisque ce n'est que par là que vous méritez encore de vivre. Vous ne pouvez souffrir le chef des eunuques, parce qu'il a toujours les yeux sur votre conduite, et qu'il vous donne ses sages conseils. Sa laideur, dites vous, est si grande que vous ne pouvez le voir sans peine ; comme si, dans ces sortes de postes, on mettait de plus beaux objets. Ce qui vous afflige est de n'avoir pas à sa place l'eunuque blanc qui vous déshonore. Mais que vous a fait votre première esclave ? Elle vous a dit que les familiarités que vous preniez avec la jeune Zélide étaient contre la bienséance. Voilà la raison de votre haine. Je devrais être, Zachi, un juge sévère ; je ne suis qu'un époux qui cherche à vous trouver innocente. L'amour que j'ai pour Roxane, ma nouvelle épouse, m'a laissé toute la tendresse que je dois avoir pour vous, qui n'est pas moins belle. Je partage mon amour entre vous deux, et Roxane n'a d'autre avantage que celui que la vertu peut ajouter à la beauté.

De Smyrne, le 12 de la lune de Zilcadé 1711

#### **Lettre XXI. Usbek au premier eunuque blanc**

Vous devez trembler à l'ouverture de cette lettre ; ou plutôt vous le deviez lorsque vous souffrîtes la perfidie de Nadir. Vous qui, dans une vieillisse froide et languissante, ne pouvez sans crime lever les yeux sur les redoutables objets de mon amour ; vous à qui il n'est jamais permis de mettre un pied sacrilège sur la porte du lieu terrible qui les dérobe à tous les regards ; vous souffrez que ceux dont la conduite vous est confiée aient fait ce que vous n'auriez pas la témérité de faire ; et vous n'apercevez pas la foudre toute prête à tomber sur eux et sur vous ? Et qui êtes vous, que de vils instruments que je puis briser à ma fantaisie ; qui n'existez qu'autant que vous savez obéir ; qui n'êtes dans le monde que pour vivre sous mes lois ou pour mourir dès que je l'ordonne ; qui ne respirez qu'autant que mon bonheur, mon amour, ma jalousie même, ont besoin de votre bassesse ; et enfin, qui ne pouvez avoir d'autre partage que la soumission, d'autre âme que mes volontés, d'autre espérance que ma félicité ? Je sais que quelques-unes de mes femmes souffrent impatiemment les lois austères du devoir ; que la présence continuelle d'un eunuque noir les ennuie ; qu'elles sont fatiguées de ces objets affreux, qui leur sont donnés pour les ramener à leur époux ; je le sais. Mais vous, qui vous prêtez à ce désordre, vous serez puni d'une manière à faire trembler tous ceux qui abusent de ma confiance. Je jure par tous les prophètes du ciel, et par Hali, le plus grand de tous, que, si vous vous écarterez de votre devoir, je regarderai votre vie comme celle des insectes que je trouve sous mes pieds.

De Smyrne, le 12 de la lune de Zilcadé 1711.

#### **Lettre XXII. Jaron au premier eunuque**

A mesure qu'Usbek s'éloigne du sérail, il tourne sa tête vers ses femmes sacrées ; il soupire, il verse des larmes ; sa douleur s'aigrit, ses soupçons se fortifient. Il veut augmenter le nombre de leurs gardiens. Il va me renvoyer, avec tous les noirs qui l'accompagnent. Il ne craint plus

pour lui : il craint pour ce qui lui est mille fois plus cher que lui-même. Je vais donc vivre sous tes lois et partager tes soins. Grand Dieu ! Qu'il faut de choses pour rendre un seul homme heureux ! La nature semblait avoir mis les femmes dans la dépendance, et les en avoir retirées. Le désordre naissait entre les deux sexes, parce que leurs droits étaient réciproques. Nous sommes entrés dans le plan d'une nouvelle harmonie : nous avons mis entre les femmes et nous la haine, et entre les hommes et les femmes l'amour. Mon front va devenir sévère. Je laisserai tomber des regards sombres. La joie fuira de mes lèvres. Le dehors sera tranquille, et l'esprit inquiet. Je n'attendrai point les rides de la vieillesse pour en montrer les chagrins. J'aurais eu du plaisir à suivre mon maître dans l'Occident ; mais ma volonté est son bien. Il veut que je garde ses femmes ; je les garderai avec fidélité. Je sais comment je dois me conduire avec ce sexe, qui, quand on ne lui permet pas d'être vain, commence à devenir superbe, et qu'il est moins aisé d'humilier que d'anéantir. Je tombe sous tes regards.

De Smyrne, le 12 de la lune de Zilcadé 1711.

### **Lettre XXIII. Usbek à son ami Ibben, à Smyrne**

Nous sommes arrivés à Livourne dans quarante jours de navigation. C'est une ville nouvelle ; elle est un témoignage du génie des ducs de Toscane, qui ont fait d'un village marécageux la ville d'Italie la plus florissante. Les femmes y jouissent d'une grande liberté. Elles peuvent voir les hommes à travers certaines fenêtres qu'on nomme jalousies ; elles peuvent sortir tous les jours avec quelques vieilles qui les accompagnent ; elles n'ont qu'un voile. Leurs beaux frères, leurs oncles leurs neveux peuvent les voir sans que le mari ne s'en formalise presque jamais. C'est un grand spectacle pour un mahométan de voir pour la première fois une ville chrétienne. Je ne parle pas des choses qui frappent d'abord tous les yeux, comme la différence des édifices, des habits, des principales coutumes. Il y a jusque dans les moindres bagatelles, quelque chose de singulier que je sens, et que je ne sais pas dire. Nous partirons demain pour Marseille ; notre séjour n'y sera pas long. Le dessein de Rica et le mien est de nous rendre incessamment à Paris, qui est le siège de l'empire d'Europe. Les voyageurs cherchent toujours les grandes villes, qui sont une espèce de patrie commune à tous les étrangers. Adieu ; sois persuadé que je t'aimerai toujours.

De Livourne, le 12 de la lune de Saphar 1712.